

L'EX-WALI D'EL TARF CONDAMNÉ À TROIS ANS DE PRISON P.2

Tiaret
**Deux lycéennes
enlevées libérées
par la police P.5**

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

Publicité
Achat véhicules
accidentés ou en panne
légers et lourds
0550-54-50-34 / 0550-59-03-60
021-91-35-62

Après l'italien ENI

LE CANADIEN LAVALIN SOUÇONNÉ DE CORRUPTION EN ALGÉRIE P.2



Ph.: AFP

Mali

LES GROUPES ARMÉS PASSENT AUX ATTAQUES SUICIDES P.5

Après l'italien ENI Le canadien Lavalin soupçonné de corruption en Algérie

Salem Ferdi

L'effeuillage ou strip-tease scandaleux entamé par les juges italiens dans leur enquête au sein du groupe ENI qui met en cause Chakib Khelil et Farid Bedjaoui, neveu de l'ex-ministre des Affaires étrangères, se poursuit au Canada où SNC Lavalin, opérateur bien connu en Algérie, est à son tour mis en cause. Il aurait, lui aussi, eu recours aux services de celui qui est désormais appelé «l'ami nécessaire», Farid Bedjaoui, pour obtenir des contrats.

Son nom, ce que SNC Lavalin confirme, est très présent dans les contrats obtenus par la compagnie de réalisation et d'engineering après la publication d'un article dans le grand journal canadien Globe and Mail. Le journal canadien, en association avec le quotidien italien Il Sole 24 Ore, indique qu'une enquête de la justice canadienne sur des «affaires libyennes» de Lavalin aurait permis de relever des éléments laissant présumer des actes délicieux de corruption dans les marchés obtenus en Algérie par l'entreprise canadienne. La justice du Canada s'intéresse désormais au cas de Farid Bedjaoui pour son rôle présumé «d'ami nécessaire» dans l'obtention de marchés par Lavalin pour un montant de 6 milliards de dollars dont un contrat d'un milliard de dollars passé en juin 2009 avec Sonatrach. Le nom de Farid Bedjaoui, neveu de l'ancien ministre des Affaires étrangères et ancien juge à la CJJ, Mohamed Bedjaoui, est apparu dans les enquêtes menées par les juges italiens. Il aurait perçu la coquette somme de plus de 197 millions d'euros en «bakchich» pour son rôle dans l'obtention de contrats d'un montant global de 11 milliards de dollars pour la Saipem, filiale engineering, du grand groupe italien ENI. Farid Bedjaoui, apprend-on, est diplômé d'une école de commerce montréalaise et dispose d'une résidence haut standing à Westmont, quartier très chic.

On commence à avoir un peu plus d'informations sur ce jeune à «qui tout réussit». Il s'est installé au début des années 2000 à Dubaï où il crée Ryan Asset Management FZ... A peine trois ans

après, cette société d'investissement s'est vu confier par Sonatrach la somme de 2 milliards de dollars, selon un site d'information canadien.

LA CONNEXION BEDJAOUI-KHELIL

Avec sa société, OGEC, installée à Dubaï et disposant d'un bureau à Ben Aknoun à Alger, il devient «l'ami nécessaire» pour les entreprises étrangères en quête de contrats. Le groupe Lavalin a été entouré, en Algérie, dans les années 80, de fortes rumeurs, jamais étayées, de distribution de commissions pour la réalisation de Ryadh El Feth. Mais plus récemment, il fait l'objet d'enquête sur des actes de corruption qui ont accompagné la conclusion de contrats en Libye, sous le régime de Kadhafi. Il est également sous enquête judiciaire pour des affaires qui se sont déroulées en Tunisie. Ces enquêtes ont abouti à la démission et à l'arrestation du numéro 1 de Lavalin, Pierre Duhaime, et l'arrestation en Suisse du Tunisien Riadh Ben Aïssa, ancien chef des opérations internationales de construction. SNC Lavalin est également soupçonné d'avoir versé 160 millions de dollars à un fils du colonel Kadhafi. C'est l'enquête suisse sur Ben Aïssa qui aurait amené ce dernier à révéler l'existence de pots-de-vin distribués par ENI et Lavalin. Le groupe canadien a confirmé que Farid Bedjaoui était lié à des entreprises qui ont des contrats avec ses filiales. «Ces contrats étaient négociés par d'anciens salariés de notre entreprise et, autant que nous sachions, étaient à l'époque des ententes d'affaires ordinaires», a écrit la porte-parole de SNC Lavalin Leslie Quinton. A l'évidence, «l'entregent» de Farid Bedjaoui et sa connexion (via Mohamed Bedjaoui ?) à l'ancien ministre des Hydrocarbures, Chakib Khelil, en ont fait un personnage central. «Lami» que les entreprises doivent absolument avoir... sur Alger. Après les révélations italiennes, le parquet a annoncé le 10 février qu'une enquête était ouverte sous le nom de «Sonatrach 2».

Les vents canadiens pourraient conduire à Sonatrach 3 ou, plus simplement, à la Sonatrach Bedjaoui-Khelil connexion.

Visite à Alger du secrétaire général du ministère marocain des Affaires étrangères

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération du royaume du Maroc, M. Nacer Bourita, a effectué, mercredi et jeudi, une visite de travail à Alger, à l'invitation de son homologue algérien, M. Noureddine Aouam, a indiqué jeudi, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Amar Belani, dans une déclaration à l'APS. «Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un cycle de consultations qui sera mené par les ministères des Affaires étrangères des deux pays, dans le but d'évaluer, avec la franchise et la sincérité nécessaires, tout le spectre de la relation bilatérale et de définir con-

jointement les conditions susceptibles d'engager cette dernière dans un processus de densification graduelle et pragmatique ; l'objectif étant de conférer un caractère apaisé, équilibré et irréversible à la dynamique constructive, impulsée par les échanges de visites ministérielles qui ont eu lieu, au cours de l'année écoulée», a précisé le porte-parole.

M. Bourita et la délégation qui l'accompagnait ont été reçus, en audience, par le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Meddelci, et par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Mes-sahel, a-t-il ajouté.



ANALYSE

Kharroubi Habib

La facilité avec laquelle la force d'intervention militaire française a chassé les groupes armés jihadistes des localités qu'ils contrôlaient au Nord-Mali, a suscité l'euphorie à

Paris au point que l'Elysée en était arrivé à prétendre que l'opération «Serval» ayant atteint l'objectif pour lequel elle a été montée, ce qui reste à terminer au Nord-Mali peut l'être par l'armée malienne et les contingents militaires que les Etats de la CEDEAO ont déjà dépêchés au Mali ou en voie de le faire. Optimiste, François Hollande avait même fixé le délai au désengagement des soldats français sur le terrain au profit des forces africaines déployées au Nord-Mali. Au plus tard début mars avait-il affirmé dans l'euphorie de la «débandade» des groupes jihadistes qu'il pensait avoir été rendus incapables d'opérer leur retour dans les zones d'où ils ont été chassés.

Ce qui se passe au Nord-Mali depuis une semaine démontre que le scénario envisagé par l'Elysée est loin d'être réalisable et que c'est celui redouté de «l'ensablement» de la France au Nord-Mali qui est en train de s'imposer. Les jihadistes que l'on pensait réduits à se terrer dans le plateau des Iforas et dans l'impossibilité d'opérer leur retour dans les zones d'où ils ont été chassés ont lancé des raids dans celles-ci qui ont démontré qu'ils ont toujours leur capacité de nuisance et que sans l'intervention des militaires français l'armée malienne qui a réoccupé les localités du nord du pays est incapable de défendre celles-ci contre eux. Dans ces conditions, le désengagement rapide de la force d'intervention française envisagé par Hollande et les stratégies militaires de l'hexagone tournerait à l'échec de l'opération Serval.

Non seulement la France est désormais contrainte

Nord-Mali: l'ensablement de la France, une réalité qui se précise

de renoncer à son scénario optimiste, mais obligée d'admettre qu'elle s'est fourvoyée dans une opération militaire dont le bout n'est pas près d'être atteint. Il est passé le temps des «cocoricos»

trionphalistes lancés en France et de l'unanimité favorable dont ont bénéficié Hollande et son gouvernement quand ils ont ordonné l'opération Serval. L'on reconnaît désormais en France que le pays s'est piégé en lançant seul celle-ci. Pire, l'on s'interroge si la France a «bien fait» d'engager une guerre en train de prendre une tournure à laquelle l'armée française est manifestement incapable de faire face si elle ne reçoit pas les renforts d'Etats alliés.

C'est que les jihadistes qui sévissent au Sahel font preuve qu'ils obéissent à une stratégie de combat qui contraint la force d'intervention française à disperser sa puissance de feu, mais aussi à monter des opérations de diversion qui obligent Paris à ne plus penser à quitter la région. L'enlèvement de 7 ressortissants français au Cameroun en est l'une d'elles même si les autorités françaises se refusent à faire un lien entre lui et l'opération Serval menée au Nord-Mali. Ils n'ont pas tort les experts et observateurs militaro-médiatiques qui estiment que la guerre dans laquelle la France s'est engagée au Nord-Mali commence en fait maintenant et que les groupes armés jihadistes qui l'a mènent contre elle ont surmonté le «désarroi» qui a été le leur devant la puissance de feu qu'ils ont subie en voulant opposer une défense statique à l'offensive de la force d'intervention française. L'opération Serval qui s'annonçait un triomphe pour le président français en mal avec les sondages de popularité risque par la tournure qu'elle prend de l'enfoncer encore plus bas dans ceux-ci.

Constantine

L'ex-wali d'El Tarf condamné à trois ans de prison

A. Zerzouri

L'arrestation de l'ex wali d'El Tarf, Djilali Araâr, à une peine de 3 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 10 millions de centimes et une privation d'occuper un poste dans le secteur de la Fonction publique durant 10 ans, prononcée en première instance au mois de juin 2012 par le tribunal correctionnel de Ziadia, a été confirmée, ce jeudi dernier, par la Cour de Constantine.

Pour rappel, le 31 janvier 2013, le ministère public avait requis contre l'accusé principal (ex wali d'El Tarf)

10 ans d'emprisonnement ferme, une amende de 100 millions de centimes et une privation d'occuper un poste dans la Fonction publique.

Quant aux 10 autres accusés, poursuivis dans cette même affaire «de dilapidation de deniers publics, passation de marchés contraires à la réglementation, abus de biens sociaux et trafic d'influence», dont le maire de la commune Chbaita Amar, le DLEP, 2 fournisseurs privés, un chef de service de la direction de l'Education, le DAL, et des cadres de l'administration locale, ils ont écopé de 6 mois à 5 ans de prison ferme. Seul le

magasinier de la commune, qui a été condamné en juin dernier par le tribunal de première instance de Ziadia à 6 mois de prison ferme, sera acquitté lors de ce procès en appel.

Au-delà d'une probable cassation devant la Cour Suprême, qui demeure un ultime recours pour les accusés, le verdict (exécutoire) rendu par la Cour de Constantine, jeudi 21 février met fin à une longue instruction judiciaire déclenchée contre ce haut commis de l'Etat dès l'année 2005, alors même qu'il était en poste de wali d'El Tarf, un poste qu'il occupera de 2003 à 2006.

Tirage du N°5545
118.417 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.74.96.39 - Fax : 021.74.71.57

Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.64.19.81 - Fax : 031.64.19.80

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Constantine

Les magistrats de l'Est en conclave

Continuant sur la lancée de l'assemblée générale des magistrats de la région du centre du pays, tenue samedi au siège de la cour d'Alger, M. Djamel Aïdouni, président du Conseil supérieur (CSM) de la magistrature, devrait rencontrer aujourd'hui au siège de la cour de Constantine ses pairs de l'est du territoire national.

A. Zerzouri

Pour rappel, la dernière assemblée générale a fait sortir de leur réserve «traditionnelle» les magistrats, qui ont à l'occasion dénoncé ouvertement les critiques faites à leur rencontre par deux avocats lors d'une récente émission télévisée sur «Canal Algérie», ainsi que les propos «jugés» malsains de Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), qui avait à maintes reprises souligné l'abus des juges en matière de recours à la détention préventive.

Ce dernier ainsi que les avocats qui ont participé à l'émission télévisée en question ont été vertement critiqués par le président du CSM, qui a ce jour-là lancé une invitation à Ksentini pour «une confrontation télévisuelle et lui dire les quatre vérités en face». La montée au créneau des magistrats doit stimuler l'imagination des analystes et autres observateurs de la scène nationale. Car, ce n'est pas tous les jours qu'on les voit porter leur colère sur la place publique. Des magistrats laissent libre cours à leur malaise et parlent aujourd'hui «d'humiliation tant par leur tutelle que par les avocats». L'un des membres du CSM dira dans ce contexte que «les magistrats sont des citoyens à part entière qui ont

des défauts comme ils ont des qualités, mais personne n'a le droit de les humilier, de leur porter préjudice et atteinte».

En tout cas, les magistrats en veulent clairement à la chancellerie qui s'est distinguée par son «indifférence» lors de ces tirs croisés contre les magistrats. Bien évidemment, la situation socioprofessionnelle est au cœur des débats et des préoccupations. Mais, la conjoncture politique, aussi, a son empreinte sur cette fébrilité qui s'est emparée des magistrats. Dans une déclaration lors de la dernière AG des magistrats, le représentant d'Alger a allègrement dépassé les problèmes d'ordre socioprofessionnel, allant à l'essentiel (peut-être) de ce qui fait bouger les juges, en l'occurrence «la problématique de l'indépendance de la justice». Il rappellera à ce propos que «le juge ne peut revendiquer cette indépendance s'il ne jouit pas d'une forte personnalité tant dans son comportement que dans l'exercice de sa fonction. Le juge a le droit de se tromper. C'est un humain. Mais ce même juge doit exercer pleinement son métier en n'obéissant qu'à sa conscience et à la loi qui régit sa profession», affirmera-t-il. Quand on sait qu'une nouvelle Constitution est en gestation, on peut aisément conclure que les magistrats veulent assurer le maximum pour leur indépendance.



Raina
Raïkoum

Kamel Daoud

C'est le nouvel ennemi : le chômeur. Encerclé à Alger, expulsé s'il est Maghrébin activiste, capturé et jugé à Ouargla. C'est donc la nouvelle ligne de confrontation. L'un a tout. L'autre n'a rien et cela le rend

indépendant, incontrôlable, impossible à former parce qu'il est hors du seul lien qui lie le régime à ses Algériens : le salaire, alias la rente, prénom du pétrole quand il est bien raffiné. Le chômeur étant libre, sa liberté est devenue aussi insupportable. Il menace par son statut car il n'a pas de parenté, ni de cordes. Mais pourquoi le régime ne l'intègre pas tout simplement ? Parce que le chômeur est d'une double nature : il y a le chômeur assis. Celui qui n'a pas de conviction militante. Celui qui n'a pas fait le lien entre sa condition et le fonctionnement général du politique. Celui qui ne réclame pas mais qui attend doucement ou violemment. Celui-là est favori. A la limite, il coupe une route mais ne veut pas réveiller tout un peuple. On lui donne et il peut ne pas rembourser les banques ni payer les impôts. Il est alors associé, et pas seulement recruté. C'est un poids mort. «Je veux seulement un logement, je ne suis pas Bouazizi» a crié un jour un immolé à Alger. L'immolé avait compris la fine distinction à proclamer pour que son acte passe dans la comptabilité de l'acte isolé et bénéfici

Le chômeur absolu n'est le neveu de personne

cie d'un traitement isolé et ne soit pas politiquement dangereux pour lui.

L'autre chômeur est celui déjà irrécupérable : il a fait la jonction entre sa condition et le dossier Khellil. Il est conscient, désaliéné selon le langage périmé de la

gauche. Il a compris et maintenant ne veut pas un salaire mais un Etat. Il est réveillé et ne veut pas dormir. Alors il encercle celui qui encercle son puits. Un chômeur nu, glissant entre les doigts, insaisissable, est plus menaçant qu'un haut corrompu (on dit d'ailleurs «le neveu de Bejaoui», alors qu'un chômeur n'est le neveu de personne). Si le neveu de Bejaoui, aujourd'hui cité dans les journaux comme un intermédiaire pour de lourds dossiers de corruption, était un chômeur a Ouargla, il aurait peut-être été fiché, traqué, surveillé, arrêté et inculpé souvent. A Zéro dinar, il est une inquiétude. A 200 millions de dollars, il est une norme. C'est ce qui explique un peu ce paradoxe algérien : le régime chez nous est doté d'une formidable capacité d'intuition sur les essences et les raisons. Il devine très vite l'intention profonde. Né au maquis, il ne croit pas aux pensées mais aux arrière-pensées. Un corrompu est toujours un client, un chômeur militant est essentiellement un dissident. D'où cette étrange guerre algérienne : on ne pourchasse pas les corrompus, mais ceux qu'on n'arrive pas à corrompre parce que c'est trop tard.

La société civile veut se faire une place

M. Aziza

Les Algériens pourront-ils participer activement à construire la démocratie dans leur pays, à contrôler et défendre l'intérêt général public de l'Algérie, à travers la société civile ? Cette question a été largement débattue, hier, lors du séminaire sur «La société civile et élections, perspectives et échanges d'expériences», organisé par l'association Adwaa Rights pour la démocratie et les droits de l'homme en partenariat avec l'Institut national démocratique (NDI), à l'hôtel El Biar à Alger.

Les intervenants à ce séminaire n'ont pas eu à trancher sur cette question, mais, M. Abderrahmane Arar, président du réseau Nada, a parlé des faiblesses en ce qui concerne les associations algériennes. Il a fait remarquer que sur 96.000 associations que compte l'Algérie 1.000, sont des associations nationales dont 120 associations seulement ont une présence permanente sur le terrain. Et d'ajouter que seulement 14% de ces associations prennent en charge la thématique de la jeunesse. Il a estimé que «120 associations en activité permanente, est très peu pour plus de 35 millions d'habitants et pour un pays considéré comme

stratégique en Afrique». Il regrette cette situation, notamment quand on sait que de nombreux problèmes guettent l'Algérie sur le plan interne et externe «allant du problème de la violence de la société, au problème des changements dans le Maghreb et le Sahel, avec tous les impacts qui pèsent sur l'Algérie». Il poursuit «dans cette conjoncture assez difficile pour notre pays, on parle encore du problème d'associations sans siège, de conflits internes dans les associations, le président de l'association en état de fuite avec le cachet».

Pour le président du Réseau Nada «c'est ce genre de problèmes qui bloquent les tentatives de construire une véritable démocratie avec l'élément moteur qui est la société civile, dans notre pays».

Il sollicite les pouvoirs publics pour développer une véritable société civile. «Ils investissent pour le développement du pays, mais ils ont oublié qu'il faut commencer par l'acteur qui va porter ce développement», dira-t-il.

Mme Nadia Aït Zai du CIDDEF a affirmé pour sa part que la société civile en Algérie est très jeune. «Si la société civile marocaine à 50 années de vie, la notre a seulement 13 années seulement», explique l'intervenante.

Elle ajoute «la liberté d'association, qui a commencé à se manifester dans les années 89 et 90, a été mise à mal par la loi d'abord et elle a été stoppée carrément de 94 jusqu'à l'année 2000 par la violence». Et de poursuivre «la prise de conscience a commencé vers la fin de l'année 2000, où le travail d'organisation et d'association a commencé à se manifester jusqu'à 2013».

La conférencière s'est dite favorable pour la création de réseaux et de coalitions associatives afin que ces organisations puissent faire porter leurs voix «pour modifier la législation, les lois et la politique publique».

Justement, Nourridine Benbraham, le président d'Adwaa Right, a affirmé que son réseau compte une trentaine d'associations, un acquis pour la société civile en Algérie. Nourridine Benbraham dira que le réseau qu'il dirige va mener «Le plaidoyer de l'année 2013». C'est en fait, la création d'un groupe de thématiques qui regroupera des juristes, des avocats qui vont travailler à faire un comparatif entre les lois jordaniennes, marocaines et libanaises au niveau des pratiques sur les élections».

Benbraham précise que ces pays ont engagé ce travail en 2007, ils ont fait les changements nécessaires sur les lois et les pratiques.

«Aujourd'hui, la société civile dans ces pays est en train de produire des rapports indépendants, autonomes, neutres pour renforcer la crédibilité des élections et la promotion des droits politiques des citoyens».

Pour le cas de l'Algérie, Benbraham a affirmé «qu'on n'est pas très loin, nous avons des bénévoles, nous avons des associations, nous avons l'environnement et nous avons la cohésion d'un dialogue avec les autorités algériennes et les décideurs, à l'image des parlementaires et les élus. Il nous reste à conjuguer cet effort et ce partage pour le traduire dans l'année 2013 et se préparer au prochain rendez-vous électoral.

Il conclut, «nous avons économisé du temps, ce qui a été fait en 5 ans dans ces pays, a été fait en une année en Algérie». Et de poursuivre «on va renforcer cette coalition par l'élargissement de l'observatoire de contrôle des élections aux 48 wilayas du pays et pourquoi pas la préparation de 5.000 ou 6.000 volontaires pour l'observation des prochaines élections en Algérie.

Pour rappel, le Réseau Adwaa Right ou plutôt l'observatoire de la société civile pour les élections a déjà assuré l'observation des élections législatives, et son 1er rapport a été publié sur le site web du Réseau.

Youcef Yousfi «La raffinerie de Tiaret opérationnelle en 2017»

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi, a annoncé, jeudi depuis Tiaret, que les travaux de réalisation de la future raffinerie seront lancés «dans les plus brefs délais», sur le site de Sidi Abed, dans la périphérie du chef-lieu de wilaya.



El-Houari Dilmi

Lors d'un point de presse organisé en marge de sa visite dans la wilaya, le membre du gouvernement a indiqué qu'il sera «procédé prochainement à l'indemnisation des fellahs et des propriétaires des terres sur lesquelles sera construite cette raffinerie, un projet tant attendu par les populations de cette région du Sersou». Cette installation pétrochimique, qui sera réalisée dans la daïra de Sougueur sur une superficie de 1.411 hectares, aura une capacité de traitement de 5 millions de tonnes de pétrole brut pour produire différents types de carburants tels que l'essence, le gasoil et le GPL.

Le projet, pour lequel une enveloppe de 220 milliards de dinars a été consacrée, entrera dans sa phase de production début 2017 et permettra la création de 10.000 emplois directs et indirects.

Youcef Yousfi s'est également rendu à Aïn Kermès où il a visité les travaux de réalisation d'un centre de stockage de 300.000 m³ de carburants, avant de visiter un puits de pétrole à Mechraa Sfa. A Tagdempt, 210 foyers ont été raccordés jeudi au réseau de distribution de gaz de ville en présence du ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi. Les citoyens ont accueilli favorablement cette opération devant améliorer leur cadre de vie. Le réseau, qui s'étend sur plus de 21 km, a nécessité une enveloppe de 21 millions de dinars. Inscrite dans le cadre du programme de développement des Hauts Plateaux, cette opération contribue à augmenter le taux de raccordement en gaz naturel dans la wilaya de Tiaret à 75%, selon les explications fournies au ministre.

La wilaya de Tiaret a bénéficié d'une enveloppe financière de l'ordre de 5,6 milliards de dinars au titre du plan quinquennal en cours en vue du rac-

cordement de 6.817 foyers au réseau de gaz naturel au niveau de dix communes.

Par ailleurs, M. Youcef Yousfi a expliqué que son secteur accorde la priorité aux opérations de prospection de nouveaux gisements d'hydrocarbures dans diverses régions du pays. Dans ce sens, il a révélé que du pétrole a été découvert, en 2012, dans plusieurs régions du nord du pays, à El-Bayadh, Tébessa et Tiaret. D'autre part, le ministre de l'Energie et des Mines a indiqué que plus de 3,5 millions de foyers à l'échelle nationale sont raccordés au réseau de distribution du gaz naturel, «ce qui représente un taux de couverture de 50 pour cent, taux appelé à atteindre prochainement les 70%», a-t-il ajouté.

Le ministre a rappelé que la wilaya de Tiaret enregistre actuellement un taux de couverture de l'ordre de 75% en gaz naturel pour atteindre «dans un an ou deux les 80%», a-t-il expliqué. Concernant l'alimentation en énergie électrique, le ministre a constaté que la wilaya de Tiaret «connaît un certain retard», assurant toutefois que son département ministériel donnera la priorité, en matière de raccordement des foyers au réseau d'électricité, aux wilayas enregistrant un taux de couverture inférieur à 90%. Pour la réhabilitation du pipeline assurant le transfert du gaz naturel de la station de Nadhokra (Tiaret) à celle de Kenanda (Relizane) sur une distance de 100 km, M. Yousfi a annoncé que cette installation entrera en service «dans moins de deux années». Cette opération, prise en charge par une filiale de Sonatrach, a nécessité une enveloppe de 9,5 milliards de dinars, selon les chargés de ce projet. M. Yousfi a également inspecté les canalisations à travers la région sud de la ville de Tiaret ainsi que la station de transfert de l'énergie électrique alimentant les wilayas de Tiaret et de Tissemsilt.

Réalisation de logements La course contre la montre de Tebboune

Moncef Wafi

L'une des priorités du gouvernement Sellal est de combler le retard pris dans la réalisation des logements inclus dans le programme quinquennal initié par la présidence de l'Etat. Et dans cette optique, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, multiplie les contacts avec les professionnels du secteur pour accélérer la mise en place des projets et atteindre les objectifs tracés d'ici 2014. Après la rencontre, la semaine dernière, avec les entreprises privées et publiques activant dans le secteur du BTPH, le ministre s'est réuni ce jeudi avec les directeurs des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI). L'enjeu est de booster les cadres de son département à redoubler d'efforts pour concrétiser un programme à la traîne, conséquence de la gestion du dernier gouvernement en place, dit-on. Ainsi, la presse a révélé que sur un programme budgétisé de réalisation de 1,2 million de logements, 80.000 unités ont été mises en chantier alors que quelques dizaines de milliers de logements seulement ont été réalisés par des entreprises nationales et chinoises. Pour les entreprises nationales, on s'inquiète de leurs capacités de réalisation puisque, selon le ministre, le nombre de ces entreprises ayant les capacités de réalisation d'importants programmes de logements est très minime. D'après lui, il existe seulement 9 entreprises de catégorie neuf, 25 de catégorie huit, 37 de catégorie sept, 99 de catégorie six et 305 de catégorie cinq. Le reste du parc immobilier est classé dans les catégories

2, 3 et 4. «Au total, nous avons 492 entreprises sur 32.371 entreprises algériennes de BTPH dont 5.500 opérant dans le bâtiment», détaille-t-il. Quant aux Chinois, on leur reproche les délais trop longs et une qualité discutable. M. Tebboune, dans sa course contre la montre, avait déjà exhorté la société de construction chinoise (CSCEC), chargée de la réalisation de plusieurs programmes de logements en Algérie, à respecter les délais et la qualité de réalisation, références faites au retard enregistré dans la réalisation d'infrastructures et de groupements d'habitations relevant de l'AADL, notamment ceux inscrits dans la wilaya d'Alger. En marge de sa rencontre avec les directeurs des OPGI, le ministre a déclaré que cette année est une année charnière qui doit enregistrer le lancement des travaux de réalisation de 650.000 logements et en réceptionner au moins 200.000 «pour respecter le fractionnement du programme quinquennal en années». Ainsi, et selon la comptabilité ministérielle, à la fin 2013, on prévoit d'atteindre un taux de réalisation de 80% du programme alors que les 20% restants seront réalisés en 2014. Profitant de cette occasion, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme a mis l'accent sur la nécessité de lancer dans les plus brefs délais les projets déjà ficelés pour pouvoir atteindre les objectifs tracés. S'adressant aux directeurs des OPGI, il les incitera à régler en urgence les problèmes qu'ils peuvent rencontrer comme celui du foncier, améliorer leur gestion et sélectionner des entreprises performantes capables de respecter les délais impartis. La hantise de M.

Tebboune reste ces retards systématiques enregistrés pour chaque projet. Quant aux litiges rencontrés, il annoncera la création prochaine d'une direction du contentieux au niveau du ministère qui devra intervenir pour appliquer la réglementation et régler les conflits que les OPGI n'arrivent pas à résoudre, pour peu que ces derniers saisissent leur tutelle. En termes de solution aux retards enregistrés dans la réalisation des logements programmés, M. Tebboune avait affirmé que 35 mesures ont été prises durant les quatre derniers mois allant dans ce sens. Ces mesures consistent en la modification des décrets, des arrêtés ministériels, des arrêtés interministériels, des codes des marchés publics, des dispositions des cahiers des charges favorisant le mieux-disant et autres afin de corriger des incohérences constatées et lever les blocages soulevés par les opérateurs du secteur. Il a soulevé le problème de «la lenteur de la cadence de réalisation de logements» qui fait que «les programmes lancés au début des années 2000 sont encore en souffrance», occasionnant ainsi un retard énorme dans l'opération de distribution de logements aux citoyens. Le ministre a rappelé que la capacité nationale de réalisation est estimée à 80.000 logements annuellement et que l'objectif tracé par son département est d'atteindre 120.000 à 140.000 logements d'ici la fin de l'année en cours pour pouvoir satisfaire une demande estimée à 350.000 par an. Il a précisé qu'il reste encore 246.000 logements à réaliser dans le cadre du programme quinquennal outre les programmes confiés aux entreprises étrangères.

Cherif Rahmani à Blida

Comment relancer l'industrie ?

Tahar Mansour

Relancer l'industrie algérienne est l'atout majeur de la bataille que mène M. Cherif Rahmani, ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, qui a réuni avant-hier jeudi à Blida, les responsables des treize wilayas du centre de son secteur de la région ainsi que les représentants des industriels, de l'UGTA et de la société civile afin de clôturer les rencontres régionales sur l'industrie qui se sont tenues dans les trois autres régions du pays.

Un taux de croissance de la production industrielle qui ne dépasse pas les 0,8% et ne représentant qu'à peine 5% du PIB, a poussé à s'investir complètement dans ce chantier afin de relancer l'industrie algérienne et lui faire retrouver ses lettres de noblesse qu'elle a perdues depuis environ trois décennies comme l'a souligné le ministre : «l'Algérie a une histoire industrielle conséquente, mais nous avons failli quelque part et il est donc impératif de relancer l'économie de base pour préserver l'avenir de la génération future». Il préconise donc de relancer l'industrie en urgence avant l'an 2020, date à laquelle l'accord avec l'UE entrera en vigueur et nos entreprises nationales ne pourront pas tenir alors plus que quelques semaines devant la compétitivité des PME européennes.

C'est en présence du patron de l'UGTA Sidi Saïd, des responsables du patronat, de l'expert en économie Abdelmalek Serrai, des PDG

de la BADR et du CPA ainsi que du wali de Blida que le ministre de l'Industrie a tenté, lors de cette quatrième et dernière rencontre avec les industriels, de collecter le maximum de propositions à même de faire redémarrer le moteur de l'économie nationale en relançant l'industrie qui reste jusqu'à présent très frileuse. «Il n'existe pas d'industrie condamnée mais il y a des entreprises qui ne se transforment pas et qui n'innovent pas, donc celui qui n'avance pas, recule», a affirmé M. Cherif Rahmani qui rappelle qu'il n'y a pas de développement industriel sans les PME. Il avoue aussi que l'Algérie n'a qu'une industrie bas de gamme et que «l'industrie d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui qui s'est tournée résolument vers la haute technologie, la robotique. Il faut que notre tissu industriel ait un cap et un référent pour qu'il soit performant» a-t-il en outre souligné. L'élaboration sérieuse d'un programme pour la relance de l'industrie doit dépasser les susceptibilités et les différends futures entre les opérateurs économiques et les pouvoirs publics. Pour le ministre, la démarche de relance de l'industrie nationale est pragmatique car «il n'y a pas d'idéologie, il n'y a pas de tabou, notre doctrine demeure l'intérêt national. Nous n'avons de complexe ni à gauche ni à droite, nous aiderons toutes les entreprises qui veulent se transformer et moderniser leur outil de production pour se lancer dans la production, la sous-traitance, l'importation et permettre ainsi à l'Algérie de sortir de sa dépendance vis-à-

vis de l'extérieur». Mais M. Cherif Rahmani pointe du doigt les PME qui ne veulent toujours pas se transformer par une mise à niveau opérée par des spécialistes, bien qu'une enveloppe de 3,5 milliards de dollars ait été dégagée pour cela.

Il annonce alors qu'il a déjà instruit les responsables de l'agence chargée de la promotion des PME d'aller vers les entreprises pour recueillir les dossiers de mise à niveau car : «il est inconcevable que sur 15.000 PME il n'y ait que moins de 800 qui ont déposé leurs demandes de mise à niveau» a-t-il déclaré. De son côté, le SG de l'UGTA, M. Abdelmadjid Sidi-Saïd a affirmé qu'il n'y a aucun clivage politique ou idéologique au sein du syndicat qu'il dirige car, a-t-il affirmé : «nous avons un but commun national : celui de la relance de l'industrie». Enfin, au cours du débat qui a suivi les différentes interventions, les représentants des industriels ont mis en exergue les difficultés rencontrées pour le lancement des investissements, comme l'acquisition des assiettes de terrain, la lourdeur de l'administration qui tarde à donner des réponses, certaines lois qui sont devenues obsolètes ou qui ne reflètent pas la réalité, ainsi que la concurrence déloyale des importateurs et l'informel. Mais il paraît qu'une volonté commune existe de la part de tous les partenaires pour trouver les solutions à tout ce qui bloque une vraie relance de l'industrie algérienne qui demeure toujours à la traîne.

Mali

Les groupes armés passent aux attaques suicides

En dépit des déclarations triomphalistes de l'armée française, la situation au nord du Mali demeure confuse, et les combats se poursuivent dans et autour des grandes villes du Nord, notamment à Gao, Tombouctou ou Tessalit. Les groupes islamistes restent en fait toujours présents près de ces villes, qui n'ont pas été jusqu'à présent conquises définitivement par les soldats maliens, appuyés par l'armée française.



Yazid Alilat

La tâche est devenue d'autant plus difficile que les groupes islamistes affiliés à Al Qaida ou au Mujao, ont opté pour la guérilla urbaine. Une tactique faite d'attentats suicides, à la voiture piégée. Hier vendredi, un autre attentat suicide à la voiture piégée a donc visé une base du MNLA (Mouvement national de Libération de l'Azawad), un groupe rebelle touareg laïc, à Inhalil, près du bourg de Tessalit. L'attentat visait vraisemblablement les éléments du MNLA.

L'attentat suicide a été commis à l'aide de deux voitures piégées conduites par deux kamikazes. A Inhalil, à l'aube, «deux véhicules kamikazes ont explosé visant des civils et des combattants du MNLA. Il y a eu trois morts, et plusieurs blessés dans les rangs du MNLA et parmi les civils», selon une source sécuritaire malienne. Une source sécuritaire malienne a indiqué que «les terroristes ont toujours affirmé qu'ils combattraient les forces françaises et leurs alliés, c'est ce qui s'est passé à mon avis». Selon un responsable du MNLA, à Ouagadougou, Ag Assaleh, les deux véhicules piégés ont explosé dans une base du MNLA à 05H30 (locales et GMT) à Inhalil, près de Tessalit, à la frontière algérienne. «Les deux kamikaze sont morts et dans nos rangs il y a trois morts et quatre blessés graves», a-t-il ajouté. Pour lui, c'est le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), qui est à l'origine de cet attentat. Signe également de changement de tactique des groupes d'Aqmi et du Mujao, l'attentat de jeudi à Kidal (1.500 km au nord-est de Bamako), où un véhicule a explosé près d'un camp de militaires français et tchadiens, tuant son conducteur. «D'autres explosions auront lieu sur tout notre territoire», a alors souligné le porte-parole du Mujao, Abu Walid Sahraoui.

Ces attaques semblent viser les groupes touaregs alliés à la France et aux militaires maliens. Un porte-parole de l'armée française, interrogé sur une éventuelle collaboration avec le MNLA, a déclaré jeudi «se coordonner» effectivement avec «les groupes qui ont les

mêmes objectifs» que Paris. Le MNLA, qui avait lancé une offensive, en janvier 2012, dans le nord du Mali contre l'armée malienne, avec les groupes islamistes armés, en avait très vite été évincé, par eux, des grandes villes de Gao, Tombouctou et Kidal. Il est réapparu à Kidal et Tessalit, à la faveur de l'intervention française contre les groupes d'Aqmi et du Mujao, ainsi que du mouvement rebelle touareg d'obédience islamiste, Ansar Dine, qui lui est arrivé à moins de 400 km de la capitale malienne, Bamako, et débouté lors de l'intervention française qui avait débuté le 11 janvier dernier.

OPÉRATION «PANTHÈRE IV»

L'armée française a lancé, depuis mardi, une vaste opération de recherches et de neutralisation des groupes islamistes qui se seraient retranchés dans les massifs de l'Adrar des Ifoghas, une vaste région désertique ponctuée de montagnes. L'opération «Panthère IV» s'inscrit dans le cadre de l'intervention française au Mali, l'opération «Serval». Elle a officiellement commencé mardi, le jour de la mort d'un soldat français à 50 km de la ville de Tessalit. «On va aller au plus loin, au plus profond», selon un officier français à Bamako. Au moins 150 soldats français et maliens ont participé, selon l'état-major français, au «lancement de l'opération», sans précisions sur le nombre de l'effectif total mobilisé. Le président français, François Hollande a affirmé que l'opération «Panthère IV» constituait la dernière phase de l'intervention française au Mali. Sans préciser combien va durer cette phase.

BATAILLES À GAO, LES ÉCOLES DÉSERTEES

A Gao, à quelque 350 km au sud-ouest de Kidal, des accrochages à l'arme légère et lourde étaient signalés, hier vendredi, au lendemain de violents combats entre des soldats français et maliens et des combattants islamistes qui ont subi de lourdes pertes.

Les coups de feu ont eu lieu, en divers endroits de Gao, dont le centre où des snipers islamistes sont positionnés

sur les toits, notamment sur celui du marché principal, selon une journaliste. Entre quinze et vingt islamistes ont été tués, deux soldats français «très légèrement blessés» et «quatre soldats maliens auraient été blessés», au cours des combats jeudi, selon l'armée française. Ces combats se sont concentrés dans le centre-ville, près de la mairie et du palais de justice, en grande partie détruits, précisent des correspondants de presse. Mais, selon un militaire malien, il y a dans les décombres de ces bâtiments de «nombreux» corps de combattants jihadistes qui portent des ceintures d'explosifs et tiennent à la main des grenades dégoûpillées, ce qui rend leur évacuation délicate. Les alentours des deux bâtiments sont minés et les soldats maliens attendaient vendredi, les démineurs de l'armée française.

Le Mujao, un des groupes islamistes les plus actifs, a affirmé avoir envoyé des combattants dans la ville de Gao pour la «libérer des mécréants». Il a affirmé que «la bataille» ne faisait «que commencer» pour reconquérir Gao, Kidal et Tombouctou, les trois grandes villes du nord malien. Mais, à côté de la «guerre des sables» au Mali, des événements terribles d'une autre nature s'y déroulent, selon l'ONU, qui a fait état vendredi «d'informations terrifiantes» sur des «atrocités» commises dans le nord du Mali. «Du nord, nous avons entendu des informations effrayantes, faisant état de violations des droits de l'homme, de recrutement d'enfants et de violences sexuelles en hausse», a souligné le Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU. En outre, quelque 700.000 enfants ont dû interrompre l'école et une école sur trois ne fonctionne pas, dans le nord, selon l'Unicef. Pour le chef du CICR au Mali et au Niger, Jean-Nicholas Marti, la situation au Mali est loin d'être stable. «Contrairement à ce que certains auraient pu imaginer, à la suite de la reprise des villes principales par l'armée française et l'armée malienne, la situation n'est pas du tout stable, calme», a-t-il déclaré. Pour lui, les attaques suicides risquent de perdurer, et la «situation actuelle n'est pas propice au retour des populations».

Annaba

Les marins-pêcheurs poursuivent leur grève

Les armateurs, patrons de pêche et marins-pêcheurs, entrés en grève à Annaba pour protester contre «l'occupation illégale des postes à quai du port, par des bateaux de pêche d'autres wilayas», poursuivaient jeudi, leur mouvement qui en est à son 16^{ème} jour, a-t-on constaté. Des poursuites judiciaires avaient été engagées par l'entreprise de gestion des ports de pêche à l'encontre de ces «indus occupants» qui avaient également reçu des mises en demeure leur enjoignant de libérer les lieux, a déclaré à l'APS, le directeur de la Chambre de la Pêche et de l'Aquaculture, M. Kheirredine Bentorki.

En fait, ce ne sont pas moins de 35 mises en demeure qui ont été adressées à ces patrons de bateaux de pêche, immatriculés en dehors de la wilaya

d'Annaba, pour «non respect du plan d'accostage au port de pêche de Annaba», a précisé la même source, estimant que «l'occupation illégale des postes à quai» engendre des conséquences négatives sur le déploiement de la flottille de pêche de Annaba (accostage, déchargement du poisson, sécurité des bateaux et des personnes).

La wilaya de Annaba compte une flottille de pêche comprenant 1.044 unités parmi lesquelles 44 chalutiers, 122 sardiniers et 3 corailleurs pour une population de marins-pêcheurs constituée de près de 4.000 personnes.

La production moyenne de poissons dans la wilaya de Annaba tourne autour de 8.000 tonnes de poissons par an, selon les statistiques de la direction de la Pêche et des Ressources halieutiques.

Tiaret

Deux lycéennes enlevées libérées par la police

El-Houari Dilmi

Deux lycéennes ont été enlevées mardi après-midi par deux individus sous la menace d'armes blanches à Dahmouni, dans la wilaya de Tiaret. En effet, les deux lycéennes, âgées de moins de 17 ans, ont été enlevées à leur sortie des cours par deux individus qui les ont ligotées, avant de les embarquer de force à bord d'un véhicule. Alertés par des témoins choqués de la scène,

des policiers ont réussi à suivre la trace des deux ravisseurs et les ont arrêtés en compagnie des deux lycéennes. Selon les premiers éléments de l'enquête en cours, les deux lycéennes sont originaires de la localité voisine Sebaine et poursuivent leur scolarité au lycée de Dahmouni. Elles ont été libérées, avec heureusement plus de peur que de mal. Présentées devant la justice, les deux acolytes ont été placés sous mandat de dépôt.

Grâce à l'intervention rapide de la police

Un kidnapping avorté à Bab Ezzouar

Z. Mehdaoui

Des malfaiteurs ont tenté, jeudi dernier, de kidnapper un enfant âgé d'à peine 6 ans, à la cité «Rabia», Bab Ezzouar, à l'est d'Alger.

En effet vers 15h30, l'enfant qui sortait de l'école a été enlevé devant les yeux ahuris de ses camarades mais aussi de passants et de parents d'élèves qui ne comprenaient pas ce qui venait de se passer. Une fois leur forfait accompli, les comparses dont nous ignorons le nombre, ont pris la fuite à pied en se faufilant dans les rues de la cité.

Des agents de l'OPGI de la direction de Dar El Beida qui ont assisté à la scène ont immédiatement alerté la police. Des éléments de cette der-

rière, qui étaient en patrouille du côté de l'arrêt du tramway, de l'université Houari Boumediene, à proximité du lieu du rapt, ont immédiatement pris en chasse les ravisseurs. Les policiers qui étaient bloqués dans la circulation ont dû abandonner leur voiture pour poursuivre les ravisseurs à pied. Au bout de quelques minutes de course-poursuite les criminels ont dû relâcher l'enfant et ont pris la fuite vers une destination inconnue. L'enfant, choqué par ce qu'il venait de vivre, a été récupéré par les policiers sains et saufs. Une enquête est ouverte par les services de sécurité pour découvrir l'identité des malfaiteurs et déterminer les circonstances exactes de cette tentative d'enlèvement.

Tlemcen

70 kg de kif saisis à Bab El-Assa

Khaled Boumediene

Les gendarmes de la section de recherches de Tlemcen ont saisi soixante-dix kilos de kif mercredi tard dans la nuit dans la localité de Bab El-Assa, près de Maghnia, proche des frontières algéro-marocaines, a-t-on appris auprès de la gendarmerie de Bab El-Assa.

Cette quantité de drogue a été abandonnée par un individu venant du Maroc qui a pris la fuite vers ce même pays à la vue des gendarmes. Le

narcotrafiquant, dont la nationalité n'a pas été déterminée, tentait d'introduire cette quantité de drogue dissimulée dans un sac à dos.

A noter qu'en 2012, près de 37,8 tonnes de drogue (2,1 tonnes en 2011) ont été saisies par les éléments de la gendarmerie nationale relevant du groupement territorial de Tlemcen. Parmi cette énorme quantité de drogue saisie en 2012, près de 27 tonnes ont été saisies par les éléments de la gendarmerie de garde des frontières (GGF).

TÉBESSA

Guerre déclarée contre les constructions illicites

Ali Chabana

Le problème des constructions illicites et de l'habitat précaire est un véritable casse-tête pour les responsables locaux, leur résorption ou leur éradication systématique, à tel point que le wali de Tébessa lui-même avait insisté à maintes reprises sur la nécessité de réguler au plus vite, cette grosse anomalie qui porte atteinte au tissu urbanistique de certaines localités, notamment les grandes agglomérations, ainsi que pour des raisons sociales et de sécurité. Ainsi, les services de la wilaya comptent récupérer des dizaines d'hectares, indûment occupés et qui seront versés dans des projets de construction de logements. Pour la seule commune de Tébessa quelque 500 constructions illicites ont été

recensées, selon le P APC M. Bouguessa Razkallah, aussi bien au quartier de Gare Soltane, à Rafana sur les hauteurs de la ville qu'à Djedaiet qui accueillera le futur pôle urbain de 10.000 unités de logements dont une première tranche de 3.400 logements sera bientôt lancée. Des opérations de démolition sont donc programmées et seront incessamment entreprises d'après nos sources, même le site archéologique dit de Tébessa Khallia n'a pas été épargné par le grignotage de ses terres.

Le maire nous a informé qu'une commission technique mandatée par ses services, est actuellement en plein travail afin d'évaluer le nombre d'habitations précaires et qui serait lui de près de 591 unités concernées par les opérations de restauration ou tout simplement de

démolition. Même cas de figure dans les communes de Cheria, de Thlygen où une centaine de constructions illicites venaient d'être démolies. Ainsi donc, la tâche semble être rude pour les nouveaux locataires de la mairie de Tébessa, toutefois le P APC est déterminé à mener son action jusqu'à son aboutissement, tout en reconnaissant implicitement la responsabilité de plusieurs parties dans cette situation, cumul de tant d'années de mauvaise gestion du dossier foncier, ce dernier sujet de spéculations et de braderie qu'aujourd'hui il sera difficile de trouver des assiettes pour la construction de deux établissements éducatifs ou encore la réalisation de marchés de proximité. Enfin, notons que près de 24.000 habitations de type précaire ont été dénombrées dans la wilaya de Tébessa y compris dans les zones rurales.

Du nouveau pour l'université

M. Rachid Haraoubia, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique était l'hôte jeudi dernier, de Tébessa, au cours d'une visite de travail qui a débuté par l'inauguration du nouveau siège du rectorat, par la suite, le ministre a pris connaissance du projet de réalisation de cinq laboratoires de recherche parmi lesquels ceux des matières organiques et hétéros chimiques, de la physique appliquée, des mines entre autres. Toujours, au siège de l'université centrale, un exposé lui a été présenté concer-

nant le futur pôle universitaire situé dans la commune de Boulhaf Dyr à 10km au nord du chef-lieu de la wilaya, le site qui s'étend sur une centaine d'hectares comprendra 8.000 places pédagogiques et des infrastructures d'hébergement de 2.000 lits. Cette visite a été également l'occasion au ministre d'inspecter les nouvelles structures (2.000 places) dont a bénéficié la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion. Le projet du centre national de géologie ainsi que les chantiers de 180 logements de fonction,

au profit des enseignants universitaires étaient au programme de la visite de M. R Haraoubia. En clôture de sa tournée d'inspection et dans une déclaration à la presse, le membre du gouvernement a mis en relief la stratégie de son département, selon des objectifs à savoir, l'offre des places pédagogiques et l'amélioration de la qualité de l'enseignement et donc de la formation et cela par une prise en charge totale, notamment pour ce qui est des œuvres universitaires, sans omettre le corps enseignant naturellement.

A. C.

SÉTIF

L'industrie du plastique veut mieux

Les participants aux travaux d'un atelier de formation sur «le développement économique local durable», ont insisté jeudi à Sétif sur la nécessité de «soutenir et d'accompagner l'industrie du plastique et de sa transformation, dans l'intérêt du développement local».

Mettant l'accent sur la place de la wilaya de Sétif, «pionnière dans le domaine de l'industrie de transformation du plastique», les participants ont également appelé à «l'adoption d'une méthodologie permettant aux opérateurs de se mettre au niveau des exigences actuelles du marché, dans le contexte de la globalisation de l'économie».

Les intervenants ont été unanimes à encourager «l'exploitation des ressources disponibles» et «la

formation d'une main-d'œuvre qualifiée», facteurs de création d'emploi et de valeur ajoutée, pour faire de cette wilaya «un des leviers du développement économique national».

La création de nouvelles unités de transformation du plastique par les investisseurs a été également vivement recommandée pour cette wilaya qui compte actuellement 2.000 entreprises actives dans ce domaine.

Cette rencontre organisée par la Chambre de commerce et de l'industrie en coordination avec la Direction de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, vise à optimiser l'investissement dans le domaine de la transformation du plastique.

Une quarantaine de participants ont pris part aux travaux de cette

rencontre, parmi lesquels de nombreux industriels du secteur, des représentants des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes, de l'artisanat traditionnel, de la pêche et des managers des secteurs public et privé.

La wilaya de Sétif compte 18.000 PME actives dans différents secteurs domaines, notamment ceux de la construction, des travaux publics, des matériaux de construction, des industries de transformation, l'agroalimentaire et les services, a indiqué le directeur de l'industrie.

Le programme de mise à niveau de l'industrie a bénéficié, dans la wilaya de Sétif pour la période 2010-2014, à 125 entreprises sur les 225 ayant postulé auprès de l'agence nationale de développement de la PME.

BATNA

8 morts et 30 blessés par le monoxyde de carbone depuis le début de l'année

Huit personnes ont trouvé la mort et 30 autres blessées dans 13 accidents dus à l'inhalation de monoxyde de carbone, survenus depuis le début de l'année dans la wilaya de Batna, ont indiqué jeudi les services de la protection civile.

Le chef du service des statistiques à la direction de wilaya de ce corps constitué, M. Abdelmajid Messaoudene, a ajouté que la vague de froid qui sévit de-

puis le début de l'hiver, avec des températures négatives, surtout dans les zones montagneuses, conduit à une utilisation en continu des appareils de chauffage dont les plus défectueux ont déjà causé la mort de 8 personnes, asphyxiées par le monoxyde de carbone.

Le même responsable a ajouté que les services de la protection civile «réitèrent» pourtant de manière régulière leurs appels

à la vigilance en demandant aux citoyens de respecter scrupuleusement les normes de conformité des systèmes d'évacuation, et de bien entretenir leurs équipements.

Les habitants sont sans cesse mis en garde contre l'usage des appareils de chauffage et des chauffe-eau défectueux ou contrefaits qui sont à l'origine de la plupart des drames survenus, a ajouté M. Messaoudene.

KHENCHELA

Une école pour la sécurité sociale

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh, a annoncé jeudi à Khenchela la création en 2014 d'une école nationale de sécurité sociale à dimension arabe et africaine. Ce futur établissement, qui sera réalisé dans le cadre d'une convention avec l'Organisation internationale du travail (OIT), formera «les cadres spécialisés nécessaires» pour les diverses structures du secteur, a précisé le ministre en marge d'une visite d'inspection dans cette wilaya.

M. Louh a estimé que l'Algérie a accompli «une avancée considérable» en matière de développement de son système de sécurité sociale «grâce aux réformes opérées», et oeuvre à «l'améliorer encore plus par la création de nouvelles ressources» autres que les cotisations des travailleurs assurés.

L'Algérie présentera son expérience pionnière en ce domaine lors de la rencontre africaine sur le travail et les affaires sociales prévue au cours du premier semestre 2013, a-t-il ajouté.

Au nouveau siège de l'agence de Khenchela de la CASNOS (caisse

de sécurité sociale pour les non-salariés) qu'il venait d'inaugurer, M. Louh a estimé que le nombre de 1.200 affiliés était «insuffisant» et devrait être amélioré.

Lors de l'inauguration du siège de la CNAC (caisse nationale d'assurance chômage), le ministre a invité ses cadres à mettre en place un programme d'accompagnement des porteurs de projets qui tienne compte des potentialités locales et la vocation agropastorale de la région. Dans la deuxième zone urbaine de Khenchela, M. Louh a inauguré le siège régional de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) avant de visiter l'agence CNAS de la wilaya et une exposition à la maison de la culture Ali Souai sur les entreprises de jeunes créées à la faveur des différents dispositifs de soutien à l'emploi.

Il a également inspecté une crèche attenante à la CNAS, avant d'inaugurer le siège de l'inspection du travail et de remettre des décisions d'attribution de véhicules-ateliers à de jeunes plombiers ayant bénéficié du dispositif de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes.

TIZI OUZOU

Un détournement de plus de 5 millions de dinars

Le présumé auteur du détournement de plus de 5,2 millions de dinars des œuvres sociales d'une institution étatique dans la wilaya de Tizi Ouzou a été placé lundi dernier sous mandat de dépôt. En effet, selon un communiqué émanant de la cellule de communication de la sûreté locale, l'affaire a débuté par une plainte déposée par l'administration de cette institution avant d'aboutir à l'interpellation du mis en cause qui n'est autre que le président de la commission des œuvres sociales (COS) de l'institution en question

qui imitait sur les chèques avec lesquels il retirait l'argent, la signature du trésorier devant apposer sa signature aux cotés de celle du président de la COS. Ce dernier travaillait au niveau du service du contentieux de cette direction. Lors de l'enquête confiée aux éléments de la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya a permis de découvrir ce trou dans la gestion des affaires de la COS et le mis en cause a reconnu avant de s'engager à rembourser l'argent détourné.

N. A. H.

Tentative de kidnapping d'une collégienne

Une tentative de rapt d'une collégienne de 11 ans a été déjouée au courant de cette semaine par des policiers à Tizi Ouzou a indiqué la sûreté locale dans un communiqué diffusé jeudi dernier. Selon la même source, c'est au cours d'une opération des recherches d'un individu pour vol de portables qu'une patrouille de police de la 7^e sûreté urbaine de la ville de Tizi Ouzou, que l'individu en question est pris en fla-

grant délit de s'attaquer à la collégienne malgré la présence du père de cette dernière. Le mis en cause, un commerçant de 43 ans, en état d'ébriété tentait d'embarquer la victime vers une direction inconnue. Interpellé, il a été présenté mardi dernier devant le magistrat instructeur près le tribunal de Tizi Ouzou, qui a ordonné son placement sous mandat de dépôt pour les griefs précités.

NAIT ALI H.

M'SILA

Plus de 20 milliards de dinars pour le développement

Une enveloppe financière de 21 milliards de dinars a été allouée à la wilaya de M'sila au titre des plans communaux de développement (PCD) de l'exercice 2013, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ce montant servira au financement de plusieurs projets visant le développement de différents secteurs économiques, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des citoyens, selon les services de la wilaya, précisant que la répartition de cette dotation bud-

gétaire se fera après que les 47 communes de la wilaya auront fait parvenir leurs besoins.

Ces projets consistent, notamment, en la réhabilitation des établissements scolaires du cycle primaire, l'entretien des routes et des réseaux d'assainissement, l'aménagement urbain et l'extension du réseau d'électrification.

Ces investissements publics contribueront à la création de pas moins de 15.000 postes d'emploi temporaires, a-t-on noté.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

13 rabie ethani 1434				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h00	13h01	16h09	18h40	19h58



MÉDÉA

Un plus pour les jeunes

Rabah Benaouda

« Au-delà de toutes considérations, notre souci majeur, aujourd'hui, est de privilégier la réalisation d'infrastructures sportives, toutes disciplines confondues, efficaces et à même de permettre à tous nos jeunes et moins jeunes une pratique dans les meilleures conditions ».

C'est ce que n'a cessé de dire, avec une grande insistance, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Dr Mohamed Tahmi, dans chacun de la vingtaine de sites inspectés, au cours de sa visite - marathon qui l'a mené, durant toute la journée de jeudi dernier, dans pas moins de quatre daïras (Berrouaghia, Ksar El-Boukhari, Djouab et Ouzera) ainsi qu'à Médéa, le chef-lieu de wilaya. Une visite pleine d'enseignements qui aura également permis au ministre d'aborder le sujet de ces milliers d'associations sportives, existantes à travers le pays aujourd'hui et dont seulement une... petite minorité fait état de bilans annuels positifs : « Nous avons des dossiers complets sur chacune de ces associations et dorénavant nous ne prendrons en charge, financièrement et matériellement, uniquement celles qui œuvrent réellement au développement de la pratique sportive, en d'autres termes à former les athlètes de demain, ceux qui honoreront véritablement le pays. Le laxisme observé par le passé, concernant la gestion aussi bien financière qu'humaine, est bel et bien terminé ». C'était clair, net et précis à l'adresse des responsables de toutes ces associations sportives qui nagent en eaux troubles, au détriment de l'avenir du sport en Algérie. Accompagné de MM. Brahim Merad et Sidi Ali Hadjersi, respectivement wali et vice-président de l'APW de Médéa, ainsi



que des autorités locales et militaires, le Dr Mohamed Tahmi qu'accompagnait son plus proche collaborateur, M. Saïd Bouamra, prendra tout son temps, dans chaque infrastructure, aussi bien celles réceptionnées et déjà opérationnelles que celles en voie de l'être ou celles dont les travaux viennent d'être lancés, pour comprendre, visiter, questionner, donner des instructions comme celle, très ferme, de « devoir impérativement terminer, dans les délais impartis, tous les projets lancés pour éviter la réévaluation qui revient très cher au Trésor public » dira-t-il avec insistance.

C'est ainsi qu'il visitera et inspectera cette vingtaine de projets, entre infrastructures réceptionnées ou encore en chantier, qui vont des maisons de jeunes aux deux piscines, en passant par des complexes sportifs de proximité (CSP) des salles polyvalentes, une unité d'hébergement et de récupération

pour athlètes à Berrouaghia, une salle de tir à l'arc à Ksar El-Boukhari, un camp de jeunes à Djouab, le centre des loisirs scientifiques (CLS) de Médéa, une maison pour les jeunes à Benchicao, dans la daïra d'Ouzera...

Une visite qui a donné l'occasion au Dr Mohamed Tahmi d'insister et de plaider pour « le retour du bénévolat, ce véritable pilier du sport qui doit caractériser, dans les esprits et dans les faits, tous ceux et celles, responsables et dirigeants, qui expriment l'envie de participer au développement du sport en Algérie ». Une visite qui prendra fin au CLS de Médéa à 19h30 passées. Un joyau architectural que cette infrastructure culturelle et scientifique, tout récemment réceptionnée, qui mérite toute l'attention de ses responsables mais surtout de ces dizaines de jeunes et moins jeunes, filles et garçons, qui s'y rendent quotidiennement.

BOUIRA

Le Cnapest reconduit une grève de trois jours

Les délégués syndicaux de la coordination nationale des professeurs et enseignants du secondaire et du technique (Cnapest-Elargi) ont décidé de reconduire trois jours de grève chaque début de semaine et qui seront concrétisés à chaque dernier jour de grève, par l'organisation d'un sit-in devant le siège de la direction de l'éducation (DE).

Il en sera ainsi jusqu'à ce que la satisfaction des revendications formulées soit une réalité, selon les syndicalistes du Cnapest. Ces derniers ont noté qu'aucun changement palpable n'a été remarqué concernant leurs revendications adressées à l'administration. Pour rappel, le 12 février dernier, les représentants du syndicat du Cnapest se sont réunis avec les cadres de la direction de l'éducation, mais apparemment cette initiative n'a eu l'effet escompté de part et d'autre, sinon la situation conflictuelle qui subsiste entre les deux parties serait absorbée. Pour le moment, le Cnapest - Elargi, campe sur ses positions, et réclame la présence d'une tierce partie aux éventuelles négociations qui pourraient avoir lieu prochainement. Sans toute fois omettre de déplorer le recours aux « intimidations des enseignants grévistes, par la ponction des salaires », les syndicalistes ont tenu à faire connaître que des négociations sont en cours pour intégrer officiellement à leur organisation syndicale, les représentants des deux paliers de l'enseignement à savoir le moyen et le primaire.

Cinq personnes victimes du monoxyde de carbone

La commune d'Ain Bessem qui est située à 25 Kms à l'ouest du chef-lieu de wilaya, Bouira, vient de connaître 5 cas de personnes victimes d'intoxication par le monoxyde de carbone causée par une défaillance dans les chauffages, ou, par une mauvaise combustion du gaz. En conséquence, les éléments de la protection civile sont intervenus pour évacuer 5 personnes au service des urgences du centre hospitalier de la ville d'Ain Bessem, dont 2 femmes, qui ont eu la vie sauve.

Par contre, un quadragénaire a péri dans sa demeure. La victime dormait d'un sommeil profond, tandis que le poêle à gaz était en état de marche, et dégageait du monoxyde de carbone (CO) qui l'a sans doute tué avant qu'il ne se rende compte de sa présence. Car il est dit que le monoxyde de carbone est « inaudible, et inodore ». Et c'est pour cela qu'il est surnommé le « tueur silencieux ».

Un programme de 8.003 logements

Dans la wilaya de Bouira, ce sont 8.003 logements public locatif (LPL) qui seront réalisés et dont l'entame des travaux débutera pendant le premier semestre de l'année en cours. En tout cas c'est selon l'annonce faite par le directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Bouira. Et nous saurons que quatre appels d'offres ayant trait à la réalisation de 4.000 logements de ce type ont été déjà lancés et l'ouverture pour établir un choix des entreprises qui auront à réaliser ce projet, se fera incessamment. Par contre, un autre appel d'offre concernant la réalisation de 2.400 logements qui a été initié le mois de décembre de l'année dernière, a été déclaré infructueux.

Il en est de même pour les contrats effectués avec les entreprises qui avaient la charge de construire 899 logements l'année dernière qui ont été résiliés par cet organisme. Les raisons invoquées étant l'incapacité des entreprises concernées à entreprendre des chantiers. Les nouveaux appels d'offre, lancés devraient aboutir par l'intéressement des entreprises locales régionales et nationales spécialisées pour prendre les marchés, d'autant plus que l'encouragement vient des modifications opérées dans les cahiers des charges, favorisant leurs considérations. Le projet cité et qui comporte la réalisation de 8.003 logements dans la wilaya de Bouira, est apprécié comme un grand challenge eu égard à son nombre important, et à son impact favorable qui sera produit sur la résorption de la crise du logement.

Farid Haddouche

OUARGLA

Plaidoyer pour les matériaux de construction locaux

Les participants à une rencontre scientifique sur l'utilisation des matériaux locaux dans la construction ont mis l'accent, jeudi à Ouargla, sur la nécessaire intensification de la recherche scientifique en mettant en valeur les matériaux locaux dans la construction. Plusieurs chercheurs et universitaires ont recommandé, à l'issue de cette rencontre abritée par l'université Kasdi Merbah, le développement des recherches sur les matériaux locaux, à travers l'échange d'expériences entre laboratoires de construction, l'université et le secteur de l'industrie. La création d'une association

nationale pour la valorisation, la promotion et l'exploitation des matériaux locaux dans la construction, au regard de leur adaptation et résistance aux spécificités naturelles sahariennes, a également été prônée par les intervenants à cette rencontre.

Ils ont plaidé, en outre, pour le retour à l'utilisation des matériaux locaux de construction, sable, argile, gypse, pierre et dérivés de palmiers, à la faveur de leur abondance dans les régions sahariennes. Cette rencontre a été maquée par l'animation de communications ayant trait aux spécificités climatiques sahariennes,

l'usage des matériaux locaux de construction thermo isolants, leur impact sur la réduction de la consommation électrique dans les régions sahariennes et leur exploitation dans les travaux publics et les routes. Initiée par le laboratoire de valorisation des ressources naturelles en zones arides, la faculté des sciences, des technologies et des sciences de la matière et l'université de Ouargla, en collaboration avec le Centre national des études et recherches intégrées du bâtiment, cette rencontre a regroupé des représentants de bureaux d'études et d'entreprises de construction.

TAMANRASSET

Des recommandations pour le Sahel

Les participants à un séminaire national sur « Le rôle de l'Algérie dans l'édification de la paix et le développement au Sahel, à la lumière des défis actuels » ont plaidé, jeudi à Tamanrasset au terme de leurs travaux, pour l'adoption d'une approche multiforme en vue de dégager des solutions idoines aux questions du Sahel.

A l'issue de cette rencontre de deux jours, les intervenants ont préconisé la voie du dialogue, la préservation de l'intégrité territoriale des pays du Sahel et l'adoption d'une approche multiforme pour trouver des solutions appropriées aux problèmes posés dans la région, à leur tête les défis sécuritaires.

Tout en soulignant l'importance de « combiner les approches sécuritaire et de développement », les participants ont appelé à « poursuivre la lutte contre le terrorisme transfrontalier, et tout faire pour criminaliser, sur le plan international, le paiement des rançons ». Ils ont, en outre, appelé à

multiplier ce type de rencontres scientifiques « pour suivre et analyser les développements survenant dans la région du Sahel », à instituer un centre de recherche sur les études africaines, et à donner à la prochaine édition de cette rencontre une dimension internationale. Le rôle de l'Algérie dans la réalisation du développement et de la paix dans le Sahel, et ses efforts inlassables dans la lutte contre le terrorisme, ont été aussi salués lors de cette rencontre. La deuxième et ultime journée des travaux de cette rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs communications, dont une contribution du Dr. Smail Debbache de l'Université d'Alger, sur « la situation au Sahel, entre réalité régionale et influences internationales » dans laquelle il estime que la situation au Mali n'est que « le début de mise en œuvre de politiques de dimensions internationales ». Après avoir rappelé le soubassement historique de la conférence de Berlin pour le partage et la

division de l'Afrique, à la fin du 19ème siècle, l'intervenant a souligné l'importance géostratégique du Sahel africain, qui fait toujours l'objet, a-t-il dit, de « convoitises capitalistes européennes aux relents de profits économiques ». M. Ahmed Belheir du centre universitaire de Tamanrasset s'est penché, pour sa part, sur les répercussions de l'immigration clandestine sur le volet sécuritaire, soutenant, à ce propos, que le phénomène constitue « une des grandes menaces sécuritaires dans le sud du territoire national, en plus de ses répercussions sur le plan sociétal, notamment la propagation de maladies dangereuses et de maux sociaux tels que la drogue ». Initiée par le centre universitaire Hadj Moussa Akhamoukh de Tamanrasset, en collaboration avec le syndicat national des enseignants du supérieur relevant de l'UGTA, cette rencontre a été animée par une pléiade de chercheurs et d'enseignants de différentes universités du pays.

Les taxieurs de la station Chitour invités à quitter les lieux

A. Mallem

Il y en a marre d'être baladés d'une place à l'autre tous les deux ans. La première fois notre station a été fermée durant 5 longues années par l'ancien wali. Après sa réouverture par le wali actuel, nous avons commencé à travailler en mettant en place une organisation à laquelle ont adhéré les usagers. Et tout marchait bien. Mais voilà maintenant que la mairie vient de nous sommer de déguerpir encore sans nous proposer d'alternatives! Ce sont les membres du syndicat UNACT (Union nationale des chauffeurs de taxis) qui gèrent la station située à la rue Omar Chitour, derrière la maison des syndicats, qui protestent contre la décision de la mairie de fermer cette station à partir de demain dimanche 24 février, et pour une durée indéterminée, et ce pour y entamer des travaux sur la chaussée en pente, laquelle s'enfoncé de plus en plus, constituant un danger pour les passants et les automobilistes eux-mêmes.

Des trous sont apparus au-dessus du mur d'enceinte fait de la pierre de taille qui sépare cette rue de l'avenue Zaa-mouche qui passe en dessous. Le fait est notoire et chaque jour les citoyens qui passent par cet endroit du centre-ville très fréquenté s'indignent que la commune n'ait pris aucune décision pour fermer cette rue à la circulation. «Est-ce qu'on attend que le mur s'effondre complètement, et la rue avec, pour réagir?», s'interrogeaient jeudi des citoyens que nous avons rencontrés à cet endroit. Reconnaisant néanmoins que l'endroit est touché par le phénomène des glissements de terrains et que la circulation y devient de plus en plus dangereuse, les taxieurs se sont quand même plaints que les services de la mairie ne leur aient fait, d'après eux, aucune proposition: «Ils se sont contentés de nous lancer sèchement l'ultimatum de quitter les lieux dès dimanche», nous a assuré hier M. Neggat

Cancer du sein

Le dépistage précoce à l'épreuve des tabous

A. El Abci

À l'exemple de ce qui a été mis en pratique à travers d'autres wilayas, la Cnas de Constantine a décidé de convoquer systématiquement toutes les femmes assurées sociales et dépassant les 40 ans pour un dépistage précoce du cancer du sein et ce, après les timides résultats des campagnes de sensibilisation dont le lancement date pourtant de 2010. En effet et selon la sous-directrice de l'agence Cnas de Constantine, chargée de l'action sanitaire et sociale, Mohadeb Salima Mekriche, «l'agence Cnas de Constantine s'est rapprochée de plus de 30.000 femmes de toute la wilaya pour un dépistage précoce du cancer du sein, toutefois seules 7.500 d'entre elles se sont présentées pour l'opération. Le dépistage précoce concerne les femmes âgées de 40 ans et plus, et dont l'objectif est une protection et une prise en charge tout aussi précoce, qui permettra dans ce cas une guérison des malades».

Et la sous-directrice d'indiquer: «Nous l'avons avancé de 10 ans le dépistage en Algérie, par rapport à la France où il se fait à partir de 50 ans, pour donner tout son sens au qualificatif de précoce. Car, si la maladie est découverte à cet âge de 40 ans, il sera encore plus facile à traiter et les chances de guérison peuvent alors être de 100%». Et d'ajouter que «c'est beaucoup mieux que d'attendre 50 ans, avec une propagation de la

Tayeb, membre de l'Unact que nous avons trouvé à la station.

Essayant de donner un aperçu de la situation résultant de la fermeture de la station, il expliquera que celle-ci dessert une dizaine de destinations environ. Et de citer les quartiers de Boumerzoug, El-Gammas, Daksi, Oued El-Had, La Bum, Ziadia, Djebel Ouahch, Cité Emir Abdelkader, Bab El-Kantara et surtout le Chu, avec plus de 200 véhicules qui transportent chaque jour plus d'un millier de personnes. «Qu'allons-nous faire maintenant pour prendre en charge cette masse d'usagers? Va-t-on revenir aux anciennes pratiques consistant à prendre l'usager sur le trottoir et à la va-vite en risquant de se faire prendre par la police?», s'est-il demandé. «Connaissant pourtant les problèmes de la circulation à Constantine et le déficit chronique en moyens de transport urbain, la commune semble prendre des décisions sans se soucier de nos difficultés et de nos peines, ni de celles des usagers!», a ajouté encore ce membre du syndicat des taxieurs. Interrogé sur les propositions éventuelles que pourrait avancer son syndicat, il a déclaré qu'il souhaiterait que la station soit déplacée vers la place du 1^{er} Novembre où à la place Kerkeri.

Contacté hier, le responsable de la communication au niveau de la mairie, M. Nacer Belecheheb, a confirmé l'information relative à la fermeture de la station Chitour demain dimanche pour permettre à la direction de l'urbanisme de l'APC d'engager des travaux de confortement dont le caractère urgent n'est plus à démontrer. «Mais à ma connaissance, a ajouté M. Belecheheb, il a été demandé aux taxieurs et à leur syndicat de proposer des endroits appropriés qui pourraient leur convenir. Malheureusement, ils se sont abstenus de proposer des alternatives. Les solutions existent et pour le moment la station de Kerkeri et l'avenue du même nom se présentent comme les meilleures, techniquement parlant», a-t-il souligné.

maladie et de possibles complications».

Cependant et en considération du «qu'en-dira-t-on» et des tabous qui entourent cette maladie, les femmes concernées par l'opération de dépistage ne se bousculent pas au portillon. Et Mme Bekriche de souligner dans ce cadre «que c'est vrai que les tabous sont encore tenaces, si bien qu'il n'y a pas beaucoup de femmes qui viennent volontairement et d'elles-mêmes pour un dépistage précoce du cancer du sein». En tout cas, une campagne de sensibilisation de proximité contre cette terrible maladie est menée de façon permanente au niveau des centres de santé de l'agence. «Les femmes qui viennent pour une consultation quelconque, sont ainsi sensibilisées à l'opération de dépistage, les médecins privés, avec lesquels nous avons de bonnes relations, ne manquent pas non plus d'orienter leurs patientes aux services de la Cnas», dira-t-elle.

Dans ce sillage, elle fera état de cas suspects de femmes de moins de 40 ans et non concernées par le dépistage précoce, à l'instar d'une jeune fille de 26 ans dont les analyses ont montré qu'elle avait la maladie. Et la responsable de conclure, en invitant les femmes à dépasser leurs peurs et à faire le premier pas qui sauve, le dépistage. Opération qui est gratuite et qui constitue une protection contre le cancer du sein, maladie sourde et silencieuse, qui est malheureusement mortelle si elle n'est pas détectée à temps.

385 plaquettes de sang collectées auprès des policiers

385 plaquettes de sang ont été collectées, le 18 février dernier, au cours de la campagne de don de sang organisée par la direction de la sûreté de wilaya de Constantine au profit du Centre de transfusion sanguine du CHU Benbadis de la ville des ponts. C'est ce qu'indique un communiqué de presse diffusé jeudi 22 février par la cellule de communication de la sûreté de wilaya qui signale que ce résultat n'a été possible que grâce à la mobilisation de moyens humains, techniques et matériels conséquents. Et de préciser que 12 médecins et 41 techniciens de la santé spécialisés dans le prélèvement du sang, les équipes de médecins et infirmiers rattachés au service de la santé, et de l'action sociale et sportive rattachés aux 6 secteurs de la sûreté répartis à travers la wilaya dans lesquels se sont déroulées les opérations de don de sang, ont été mis à contribution pour mener cette action humanitaire.

La sûreté de wilaya commémore le 24 Février

Les services de la sûreté de wilaya s'impliquent dans la célébration du cinquantième de l'indépendance et de la jeunesse par la participation aux événements qui ont marqué la vie du pays pré et post-indépendance. Aujourd'hui, c'est la commémoration du double anniversaire du 24 Février 1956, date de la création de l'UGTA, et du 24 Février 1971 date de la nationalisation des hydrocarbures qui mobilise les agents de la sûreté.

La contribution de ce corps de sécurité va s'exprimer sur le plan pédagogique par l'initiative prise par le centre de formation continue de Bounouara, rattaché à la sûreté de wilaya de Constantine, d'organiser une conférence sur l'événement qui réunira 80 participants, cadres, officiers et agents de la sûreté de wilaya et des services régionaux de police, indique un communiqué de presse diffusé jeudi par la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

L'APNE lance «la culture verte»

Dans le cadre de son plan annuel 2013, l'Association de protection de la nature et de l'environnement (APNE) de la wilaya de Constantine vient de lancer un programme «d'orientation verte» en collaboration avec les directions de l'éducation et de la jeunesse et des sports de la wilaya, en ciblant les établissements éducatifs, les maisons de jeunes et les quartiers populaires. Avec le slogan: «La culture verte», ce programme vise la promotion d'une culture environnementale, l'organisation de concours portant sur l'environnement, l'organisation des campagnes d'implantation d'arbustes à l'intérieur des établissements de formation fréquentés par les jeunes ainsi que la création de clubs de l'environnement.

A. M.

Quatre blessés dans deux accidents liés au gaz

A. Mallem

Durant la journée du jeudi 21 février, la wilaya de Constantine a eu son lot d'accidents, dont les plus importants ont été ceux causés par le gaz à Hamma Bouziane et dans un quartier populaire de Constantine. Le premier accident a été causé par une fuite de gaz enflammé, survenue dans un magasin situé à l'avenue de l'ALN du chef-lieu de cette commune située au nord de la ville des ponts. L'incendie, qui aurait pu avoir des conséquences graves dans cette artère très fréquentée, s'est produit le matin et a causé des brûlures plus ou moins légères, dans différentes parties du corps, à trois personnes âgées respectivement de 17, 20 et 41 ans. La Protection civile qui est intervenue à temps a réussi à circonscrire l'incendie et prodiguer les premiers soins aux victimes et, en présence d'agents de la sûreté urbaine et de représentants de la Sonelgaz, indiquent les informations communiquées hier par la cellule de permanence de la Protection civile de Constantine, celles-ci ont été évacuées, au CHU de Constantine pour des examens plus approfondis et des soins spécialisés.

Le second accident du genre est celui qui s'est produit aux environs de 9h30 au n°10 de la rue des Maquisards lorsqu'une bouteille de gaz butane a explosé à l'intérieur d'une maison. L'accident a causé des blessures à la locataire de la maison, K. F-Z, âgée de 56 ans.

Cette femme a été atteinte de brûlures de premier degré dans différentes parties du corps. La PC indique que la victime a été évacuée au CHU

Benbadis par des particuliers avant l'arrivée des secours de la Protection civile. En outre, la déflagration du gaz a détruit complètement une cloison de briques et de ciment qui sépare la cuisine de la chambre. Intervenant à temps, la PC a pu circonscrire le sinistre.

Dans la localité de Hamma Bouziane également, à la rue Boudehane Hocine, la Protection civile est intervenue jeudi pour secourir un homme âgé de 34 ans répondant aux initiales D. R., victime d'une chute de 5 mètres de hauteur et souffrant d'une fracture au bassin. L'homme se livrait à des travaux de maçonnerie dans son appartement quand il est tombé. Il a reçu les premiers soins sur les lieux avant d'être évacué vers le CHU de Constantine.

En matière de circulation routière, la Protection civile a enregistré, jeudi, deux autres accidents sur la route nationale 5. Le premier concerne un camion poids lourd qui s'est renversé au lieudit 7^e kilomètre, situé à la limite des communes de Constantine et Ain Smara, et a occasionné des blessures légères aux deux occupants de l'engin. Aussi, en présence d'agents de la Gendarmerie nationale, les victimes ont reçu sur place les premiers soins avant d'être évacuées vers le CHU de Constantine. Le second accident du genre a été enregistré vers 19h, à hauteur de l'ENMTP, où une voiture a percuté un passant âgé de 44 ans lui occasionnant des blessures à la tête, au dos et aux jambes. L'intervention de la Protection civile a permis à la victime de recevoir sur place les premiers soins avant d'être évacuée vers le CHU Benbadis de Constantine.

Cinq personnes écrouées dans deux affaires de vol

A. E. A.

La police judiciaire de la sûreté urbaine d'El-Khroub a présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Khroub, trois individus âgés de 17 à 19 ans, impliqués dans une affaire d'association de malfaiteurs et de tentative de vol avec utilisation de violence. Le 24 janvier, une personne de 40 ans a déposé une plainte, aux services en question, pour tentative de vol avec violence par trois individus, qui l'ont coincée dans les escaliers de son immeuble. Les malfaiteurs l'ont agressée, se sont emparés de certains de ses effets et pris la fuite dans un véhicule de marque Chevrolet. Poursuivis par des gardiens et le frère de la victime, les agresseurs ont laissé tomber dans la poursuite des effets de l'un d'eux, qui ont été récupérés. Les policiers ont tout de suite déclenché une enquête, qui a permis l'identification des auteurs et ces derniers n'ont pas tardé à tomber dans une souricière qui leur a été tendue. Deux des mis en cause ont été arrêtés au niveau de la station Khemisti, alors que le troisième acolyte demeure en fuite. De retour au poste et après une expertise de leurs cartes

d'identité, il s'est avéré que l'un des deux détenait une carte falsifiée au moyen d'un scanner. Présentés au tribunal d'El-Khroub, les mis en cause ont été placés en détention préventive. Par ailleurs et en date du 17 février courant, les services de la 18^e sûreté urbaine ont présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de Ziadia, trois individus pour association de malfaiteurs, vols multiples avec effraction commis la nuit avec utilisation d'un véhicule et de recel. Les faits remontent au 03 février lorsque le propriétaire d'un local de vente d'appareils de téléphone a constaté qu'il a été victime d'un vol avec effraction et que plusieurs téléphones mobiles, des puces ainsi qu'une importante somme d'argent avaient disparu. L'enquête diligente et les investigations ont permis de localiser le lieu servant de cache au butin du vol. Le lieu, qui était un logement en cours de construction, a été perquisitionné et les objets volés ont été récupérés. L'enquête a permis l'arrestation de trois individus et révélé aussi l'existence de deux autres complices présumés qui restent en fuite. Présentés au tribunal de Ziadia, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

13 rabie ethani 1434				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h46	12h47	15h55	18h26	19h43



Le métro d'Alger

Un grand investissement pour de piètres résultats !

Par Abdelouahab Matouk*

Dans l'entretien accordé par le Directeur général de RATP Algérie au Quotidien d'Oran et publié dans l'édition du 4 décembre 2012, le lecteur non averti et particulièrement celui qui n'a pas eu l'occasion de l'emprunter, comprendrait que le métro d'Alger a atteint une année après sa mise en service des résultats satisfaisants sur tous les plans.

Voilà une bonne nouvelle qui nous réjouit et nous fait oublier les ratages et autres échecs que la presse nationale rapporte chaque jour sur d'innombrables projets publics engagés à travers le pays.

Toutefois, cet entretien a suscité ma curiosité à propos du métro d'Alger d'autant plus que certaines questions posées par la journaliste Sana Harb, notamment celle ayant trait à la fréquentation, sont restées sans réponse. Pour avoir le cœur net et me fixer les idées, j'ai pris la peine d'emprunter le métro ces derniers temps et ce, à plusieurs reprises. Force est de constater qu'après plus d'une année après son inauguration, le métro semble déserté ; son impact sur la mobilité de la population reste bien en deçà des attentes de la population et des objectifs avancés par les autorités lors de son lancement en 1982 et répétés inlassablement au cours de sa longue gestation.

Ce projet qui a connu un record mondial pour ce qui est du délai de réalisation risque de battre un autre record, celui du métro le moins fréquenté au monde. Compte tenu du retard mis pour sa livraison, il aurait dû dès sa mise en service enregistrer une affluence record, voire une saturation dès lors que la population d'Alger a continué à croître entretemps et ses besoins de déplacement également. Or, le visiteur quelconque qui le prend, y compris durant les heures de pointe, est frappé par sa faible fréquentation et la disponibilité de sièges vides à l'intérieur des rames. Et ce ne sont pas les satisfécits du Directeur général de RATP Algérie qui y changeront grande chose. En fin diplomate et tenu par l'obligation de réserve, il s'est gardé d'avancer le moindre chiffre sur la fréquentation en déclarant : « Nous sommes très satisfaits des résultats retenus lors de cette 1^{ère} année d'exploitation... le métro continue à répondre aux exigences et clauses dans notre convention avec l'EMA, aux indices de qualité (régularité des trains, propreté des stations et des trains...) ». Autrement dit, RATP Algérie n'a rien à se reprocher et ce qui peut être vrai, dès lors que les performances en termes d'exploitation et d'entretien du système sur lesquelles elle s'est engagée sont atteintes. Pour ce qui est des performances commerciales (trafic voyageurs et recettes), cela n'engage que la partie algérienne qui à ce jour n'a pas daigné les communiquer. Même si les statistiques de fréquentation ne sont pas diffusées, quelques visites au métro permettent de comprendre qu'elles sont sans commune mesure avec l'investissement consenti. Or, si le ministère des transports a, durant des années, plaidé la cause de ce projet et obtenu que son financement soit maintenu même durant les années de disette au cours desquelles d'autres projets avaient été sacrifiés ou momentanément gelés (comme cela a été le cas pour la nouvelle aérogare d'Alger) et des centaines d'entreprises publiques fermées, c'est en raison principalement de son utilité économique et sociale et des améliorations qu'il devait apporter aux conditions de déplacement dans la capitale.

Il est regrettable que cette monumentale infrastructure (longue de 9 kms et composée de 10 stations) qui a coûté très cher en phase d'investissement (estimé à 1 milliard USD aux conditions économiques de 2000), coûte encore plus cher que prévu en phase exploitation, dès lors que les performances ciblées à l'origine en termes de personnes transportées, de gain de temps, de réduction de la consommation de carburant et d'amélioration de l'environnement, etc. sont loin d'être atteintes tandis qu'en parallèle un haut niveau de service est offert. En effet, faire circuler les rames de métro toutes les cinq minutes de 9 h à 20 h alors qu'elles sont pratiquement vides induit forcément des dépenses d'exploitation et d'entretien élevées qui ne peuvent pas être raisonnablement couvertes par les minuscules recettes de trafic. Que faire ? Il faut tout simplement exploiter le système en mode dégradé (quoiqu'il l'est déjà puisqu'à l'origine, la fréquence cible en heure de pointe était fixée à 3 minutes) de façon à réduire les dépenses courantes et l'usure du matériel sans pour autant négliger le service public. Autrement dit, faire passer les fréquences de la journée de 5 à 8 ou 10 minutes par exemple. Ainsi, sans léser l'usager, des économies peuvent être réalisées. Cependant, ceci n'est pas la solution optimale et les dirigeants de la RATP Algérie et ceux de l'Entreprise Métro d'Alger le savent bien sauf que la bonne décision à prendre n'est pas de leur ressort. Ce ne sont pas eux qui définissent la politique de transport urbain et fixent les niveaux de service et tarifs qui en découlent. Cela relève du Maître de l'ouvrage, en l'occurrence le ministère des transports. Pour ce faire, il est à espérer que celui-ci admette d'abord que les investissements en direction des transports publics urbains ne peuvent pas être rentables au plan financier. Un Investissement destiné à la mise en place de services de transport urbain par métro ou tout autre système y compris par bus ne peut pas être assimilé à un investissement dans un puits de pétrole ou dans une activité purement commerciale. Et si l'Etat algérien a investi dans le métro d'Alger, ce n'est pas pour en tirer profit financièrement parlant et renflouer ses caisses ! Cet ouvrage et tout le système de transport urbain est destiné à faire fonctionner la ville et à permettre au plus grand nombre possible de personnes de l'utiliser et ce, dans les meilleures conditions de sécurité, de coût, de temps et de confort. Par conséquent, il est urgent, pour rentabiliser les investissements consentis et en tirer le meilleur parti possible, que les mesures d'accompagnement inscrites dans son sillage et mises au placard sans raison valable soient mises en œuvre. Il s'agit entre autres de :

1. INSTAURER UN TARIF ABORDABLE

Le tarif de 50 DA par voyage fixé par le ministère des transports est le principal obstacle

à la fréquentation du métro d'Alger. Il est dissuasif au regard du revenu des citoyens algériens, des tarifs pratiqués par les bus (15 à 20 DA) sur des tronçons de même longueur et de l'absence d'intégration tarifaire. Pour de nombreux usagers, le déplacement ne coûte pas uniquement 50 DA mais bien plus puisqu'il faut payer le trajet par bus que l'on prend à l'origine pour se rabattre sur le métro et celui qu'on prend à la station terminus pour parvenir à la destination finale. Le niveau de tarif a été fixé à l'encontre des bonnes pratiques en usage à travers la plupart des grands réseaux de transport public de par le monde. Pour ne citer que le cas le plus proche de nous et connu par de nombreux algériens, un ticket de métro à Paris acheté seul coûte 1,70 euros ; un carnet de 10 tickets coûte 13,30 euros abstraction faite que l'usager a droit à la correspondance au sein du réseau de transport public urbain (Métro, Tram, RER, Bus). En supposant qu'un usager occasionnel achète 2 carnets par mois, sa dépense est de 26,60 euros soit 1,9% du SMIG fixé à 1425 euros. A Alger, il faut dépenser 800 DA pour bénéficier de 20 voyages sur le métro uniquement, soit l'équivalent de 4,4% du SMIG fixé à 18000 DA. A travers ce calcul très simple, on déduit que l'usager à Alger paye son ticket de métro deux fois plus cher qu'à Paris !

Comme le tarif du métro d'Alger n'est pas abordable et fait fuir la clientèle, il faut le faire baisser au niveau où il permettra de maximiser en même temps le trafic voyageurs et le chiffre d'affaires. Pour trouver le bon compromis entre ces deux variables, le ministère des transports gagnerait à s'appuyer sur les nombreuses études faites à ce sujet avant la mise en service du métro et sur des sondages auprès des algérois qu'ils soient utilisateurs ou non du métro. En attendant, un premier glissement de 50 à 35 DA pour le ticket à l'unité et de 400 à 280 DA pour le ticket à 10 voyages pourrait être testé. Que les responsables du ministère des transports se rassurent : il n'y aucune honte à faire réviser les tarifs à la baisse pour un meilleur usage du métro et lui permettre de jouer le rôle pour lequel il a été construit, à savoir être un mode de transport de masse. C'est une marche arrière salutaire et non populiste que les citoyens accueilleront certainement avec satisfaction. De toute manière, ce faisant on n'a rien à perdre : les places sont disponibles et autant les faire occuper tout en visant une remontée des recettes. D'ailleurs, cela ne concerne pas uniquement le métro mais les transports de manière générale. Le produit des transports est périssable dès qu'il est mis sur le marché ; s'il n'est pas consommé immédiatement, il est perdu. C'est pour cela qu'il faut veiller à le vendre sans tarder et à bas prix s'il le faut. Comme le prix ne va pas couvrir le coût réel du service offert, il faut recourir au fonds de financement des transports publics créé à cet effet il y a

quelques années lequel est alimenté par une ponction sur le prix de vente des véhicules neufs.

2. RESTRUCTURER ET ASSAINIR LE RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC PAR AUTOBUS

Importer une technologie de pointe quelle qu'elle soit sans entreprendre une réorganisation de l'environnement qui gravite autour de celle-ci ne permet pas de solutionner correctement le problème pour lequel elle est destinée. C'est exactement la même chose qui se produit lorsqu'on importe les meilleurs équipements de santé sans changer l'organisation de notre système de santé. Les malades continuent à être mal pris en charge dans nos hôpitaux. Pour ce qui est du métro d'Alger, si ses performances technologiques intrinsèques sont incontestables, son environnement en surface est tout simplement exécrable. Apparemment, peu de choses ont été faites pour que le réseau de bus ou du moins la partie qui gravite autour du métro fasse l'objet d'une réorganisation et d'un lifting pour améliorer son niveau de service. On s'est contenté de mettre quelques bus de l'ETUSA au niveau de la station métro de Hai El Badr pour assurer des liaisons avec les quartiers limitrophes (Bachdejerah, Ain Naadja, Kouba) tout en négligeant d'assurer des fréquences en adéquation avec celles du métro, d'offrir des tarifs de correspondance abordables et de rendre l'information sur les services disponible. Cette défaillance a encouragé l'installation de taxis qui proposent leur service à 250 DA pour une course de moins de 4 kms ; qui dit mieux ?

Pour que l'investissement du métro soit rentabilisé et qu'il ait un effet d'entraînement sur l'ensemble du système de transport urbain d'Alger, il faut nécessairement revoir l'organisation actuelle du réseau bus, de la circulation routière et du stationnement. Il est évident que c'est une opération complexe et délicate qui aura à affronter la résistance de parties qui s'accommodent du statut quo. C'est connu, elles diront « Alger a ses spécificités et ce qui fonctionne ailleurs ne peut pas fonctionner chez nous ». Cette opération exige non seulement une forte volonté politique mais aussi de la technicité et de la coordination entre les divers acteurs concernés (Ministère des transports, EMA, ETUSA, Opérateurs privés, Wilaya d'Alger, Sureté Nationale, etc.).

La réorganisation du réseau bus consiste à :

- éliminer ou du moins réduire les lignes parallèles au métro et mettre en place des lignes de rabattement sur les stations principales ;
- revoir la structure du réseau de bus de manière à rendre les liaisons périphérie-périphérie possibles sans avoir à passer par le centre. A titre d'illustration, il est quasiment impossible d'aller directement de Mohammadia vers Birkhadem ou Ain Naadja ; le passage par Tafou-

rah ou le 1^{er} mai est obligatoire.

• Réduire le nombre de bus sur les lignes privées connues pour leur offre surdimensionnée et redéployer le surplus vers de nouvelles lignes.

• introduire l'intégration des tarifs, du moins limitée dans une première étape aux lignes de bus ETUSA en correspondance avec le métro (et le tramway bien entendu) ;

• mettre fin graduellement à la multiplicité des opérateurs d'autobus pour aboutir à un nombre restreint de façon à ce que la coordination et le contrôle des services puisse être assurés. Aujourd'hui, il est évident que cela n'est pas possible et ce, quelle que soit la volonté des responsables de la Direction des Transports de Wilaya. Dialoguer avec des milliers d'opérateurs (ils étaient 3300 en 2005), leur imposer un cahier de charges avec horaires de service, position des arrêts et tracé des lignes est utopique. Donc, à quoi bon continuer à investir dans des infrastructures de transport moderne tout en maintenant une organisation archaïque et chaotique, pratiquement unique dans le bassin méditerranéen. Il est regrettable de constater un laisser-aller, laisser-faire au motif que la régulation relève du marché et en faisant mine d'ignorer les nombreux dérapages qu'a entraînés la libéralisation sauvage de l'activité de transport public de voyageurs : qualité de service déplorable, mise en circulation d'un parc d'autobus excédant les besoins (d'où l'affrontement musclé entre les opérateurs et les courses poursuite sur les lignes), remisage et parfois entretien des véhicules sur la voie publique, etc. Or, de par le monde et particulièrement dans les pays développés qui sont à l'avant garde du libéralisme économique (USA, Canada, Europe occidentale, Japon, etc.), les transports publics de voyageurs ne sont pas abandonnés aux règles de la concurrence mais sont soumis à un fort encadrement de la part de l'administration publique. Dans ces pays, les transports publics et particulièrement ceux assurés en milieu urbain sont une affaire très sérieuse et stratégique pour ne pas la laisser entre les mains de centaines ou de milliers d'artisans travaillant le jour et aux heures qui leur conviennent et mus uniquement par le gain. N'est pas transporteur le premier venu qui s'achète un bus et auquel l'administration se voit obligée d'accorder une autorisation d'exploitation, non pas pour satisfaire la demande de transport mais pour créer des postes de travail quitte à encombrer inutilement le réseau de voiries et à rendre l'organisation du réseau de transport public plus compliquée que jamais. Dans les villes du monde développé, très souvent il n'y a qu'un seul opérateur, de statut public ou privé. Il peut y en avoir quelques uns comme à Londres mais l'usager qui prend l'autobus ne le remarque pas car hormis le nom de l'opérateur apposé discrètement sur le véhicule, tous les bus se ressemblent et sont peints avec la même couleur rouge. Les opérateurs exécutent le service de la même manière et selon une même grille tarifaire et ce, conformément à un cahier de charges.

Suite en page 10

* Economiste des transports

Proximité

A propos du projet de transfert de la voie ferrée en dehors du tissu urbain chélifien

Par Mohamed Ghriess

Celle-ci constituant, visiblement, un obstacle de taille à l'extension de la ville et à la circulation des personnes, ce que M. Sadadou clarifiera davantage en esquissant les perspectives de ce projet tout en soulignant l'intérêt attendu d'une telle entreprise, écoutons-le : « Cette initiative a été rigoureusement étudiée et le projet envisagé de déplacement des rails tient compte de paramètres tout à fait objectifs, sachant que l'emplacement du rail actuel transitant par la gare chélifienne, date depuis l'époque de sa construction durant l'époque coloniale où elle a été édifiée, alors, à l'extrémité Sud de la ville. Or, avec l'évolution du temps et l'extension urbanistique de Chlef, la gare s'est retrouvée, par la force des choses, en plein milieu de la ville. La cité chélifienne étant traversée, aujourd'hui, dans toute son étendue Nord-Sud, par cette voie ferroviaire séparant de part et d'autre son centre-ville (avec ses sites commerciaux, cités administratives, quartiers des résidents à la CIA, Hai Bensouana, Hai El Houria, etc.,) et ses abords immédiats de l'autre côté (avec ses quartiers avoisinants de Hai Meddahi, Hai As Salam, Hai Aouda, etc.). Ce qui présente plusieurs inconvénients, compte tenu de cet ancien aménagement

Djamel Sadadou, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la wilaya du Chélif, a tenu à nous affirmer que pour le moment beaucoup de monde est d'accord sur ce point mais qu'il faudra surtout passer à l'action et sensibiliser davantage les autorités compétentes sur la nécessité du transfert de cette voie en dehors du tissu urbain.

d'espace ferroviaire traversant la cité chélifienne en la confrontant continuellement à des contraintes, entre autres, celles de l'oued Tsighaout, l'oued Chélif, la route nationale et les rails eux-mêmes situés à un endroit inapproprié par les temps qui courent. Ce qui n'est pas sans influencer directement sur le problème de fluidité de la circulation que vit quotidiennement la ville en raison de l'insuffisance de voies de passages. Et comme tout le monde le sait Chlef connaît aujourd'hui un sérieux problème de voies d'accès du Sud vers le Nord. D'où la nécessité qui s'est faite jour, - tenant compte de l'avis de spécialistes dans le domaine urbanistique considérant l'emplacement spatial de la voie ferroviaire présentant de nos jours un handicap certain pour l'extension de la ville et la fluidité de la circulation routière, - d'envisager en les temps présents un autre plan de réaménagement du tissu urbain moins contraignant que celui persistant depuis le passé colonial : autrement dit, il s'agit de procéder au transfert de ces rails vers

l'extrémité Sud de l'agglomération chélifienne, donc, c'est-à-dire en direction de l'autoroute bordant les environs de la commune de Senghas. Et de mettre en place, ensuite, dans l'espace dégagé une route à double sens afin de permettre la multiplication d'accès vers Chlef et désengorger définitivement l'agglomération de l'encombrement circulaire permanent auquel la ville est quotidiennement confrontée. Dans cette optique, à l'édification à l'emplacement des rails actuels d'une route à double sens, s'ajoutera parallèlement la mise en place - transitant par la bâtisse de la gare de relais actuelle qui sera préservée - d'une voie de tramway également à double sens et qui s'étendra de la zone d'El Hamadia à l'entrée Ouest de la ville jusqu'à celle du côté opposé Est, pouvant se prolonger au-delà même atteignant la banlieue de proximité d'Oum Drou. Une entreprise qui sera assurément d'une grande portée stratégique pour le futur tissu urbain de Chlef et de sa périphérie.

Par ailleurs, ce dessein n'est pas sans aller en harmonie, en quelque sorte, avec le projet gouvernemental du doublement de la voie ferroviaire de la zone Sud de Chélif dans le cadre de l'aménagement et développement de l'espace urbanistique de la wilaya. Et il faut attirer l'attention à ce propos, sur le fait que ce projet de transfert des rails vers l'extrémité Sud de Chlef et tout autant le vœu de doter la ville d'une double ligne de tramway, comme nous le proposons auprès des autorités pour l'entreprendre résolument, - l'étude étant déjà prête après son élaboration minutieuse, - permettra assurément d'éviter de recourir à des moyens de remédiations provisoires et très coûteux, tels que la construction de trémies aux accès Est et Ouest de la ville, ou le doublement du pont de Hai Zeboudj mais recours qui ne régleront pas de façon radicale le problème de l'encombrement persistant de la cité. Ces recours ne constituant pas des remèdes tout à fait efficaces, ne présentant que des palliatifs très limités dans le temps -

des trémies s'étant déjà effondrées à maintes reprises - il s'avère plus adéquat, par conséquent, d'opter pour une stratégie de réaménagement spatial du tissu urbain optant pour l'efficacité et visant le long terme, et ce dans l'intérêt général de la ville et de ses zones limitrophes. En outre, cette entreprise facilitera du coup la décentralisation des administrations centrales et les diverses directions de l'Education, des sociétés nationales, etc., en dehors du centre-ville, ce qui contribuera davantage au désengorgement de l'agglomération chélifienne. Au terme de ses propos, M. Djamel Sadadou tient à souligner que son instance reste ouverte à tout dialogue et toute concertation constructifs autour de ce projet cher visant d'abord et avant tout la promotion de leur ville Chlef et l'évolution de son cadre de vie citoyen, souhaitant vivement les apports de tous les concernés et autres intéressés qui seront les bienvenus. L'avenir de la cité chélifienne étant assurément le souci partagé par tous ceux qui sont sincèrement préoccupés par son développement et partant de ce qui en résultera dans le futur comme apports positifs pour l'économie de la région et celle du pays, en général, conclut le jeune et entreprenant président de la chambre de commerce et d'industrie de la wilaya du Chélif.

Un grand investissement pour de piètres résultats !

Suite de la page 9

3. RÉORGANISER LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

L'efficacité des lignes de bus, notamment celles qui assurent les rabattements sur le métro, le tramway et le train, dépend de l'organisation de la circulation et du stationnement. Aujourd'hui, les conditions de circulation sont cauchemardesques à Alger du fait certes du grand parc automobile en circulation, mais aussi en raison de la disparition des feux tricolores du paysage urbain, du stationnement et des arrêts anarchiques de véhicules (encouragés par endroit par la prolifération de commerces en tous genres le long des voies principales y compris dans les zones résidentielles), de l'incivisme de nombreux automobilistes et, bien entendu, des nombreux barrages de contrôle installés par les forces de sécurité. Les bus sont pratiquement englués dans la congestion et ne bénéficient d'aucun traitement de faveur qui leur permettrait de circuler plus librement et donc de pouvoir offrir à leur clientèle des temps de parcours acceptables, voire meilleurs que ceux de la voiture particulière (VP). Il est anormal de traiter un bus qui transporte 100 passagers au même titre qu'une VP qui enregistre en moyenne 2 passagers. Comme le passager bus consomme 10 fois moins d'espace que le passager de la VP, il est temps que les autorités accordent plus d'attention à la circulation des autobus et cessent de vouloir accommoder la ville à la VP à travers une série de mesures isolées les unes des autres et ne s'inscrivant pas dans un plan de transport et de circulation global et cohérent. Elargir des chaussées chaque fois que l'espace s'y prête et réaliser çà et là des trémies, des giratoires (parfois inadaptés), des ralentisseurs, des passerelles pour piétons, des stations urbaines pour parquer des bus en abondance quitte à déposer les usagers loin de leur destination finale (Bachdjerah, Kouba,



Ben Aknoun, etc.) ne permet pas de régler l'épineux problème de la circulation et des déplacements. Le stationnement peut éventuellement donner de bons résultats dans un village ou une petite bourgade mais pas à Alger qui, rappelons-le, est une grande métropole. Il est temps de s'en remettre à la définition d'une politique des déplacements et à l'ingénierie des transports urbains qui ont fait leurs preuves ailleurs, pour parvenir à maîtriser la circulation routière au lieu de la subir et offrir aux habitants et aux visiteurs d'Alger un système de transport urbain performant qui les délivre de leur angoisse quand il s'agit de se déplacer dans la ville et ce, quel que soit le mode utilisé. Concrètement, la solution réside dans la mise en œuvre d'un plan de transport et de circulation dont l'élaboration aura été faite non pas par des fonctionnaires dont ce n'est pas la vocation mais par des experts maîtrisant la démarche méthodologique et disposant des outils de modélisa-

tion appropriés. A ce sujet, et pour ne pas gaspiller du temps et les deniers publics, le ministère des transports n'a qu'à retirer des cartons l'étude du plan de transport et de circulation d'Alger réalisée pour son compte entre 2004 et 2006 par un groupe de bureaux de consultants étrangers et de lancer sa mise en application en coordination avec les autorités concernées. D'aucuns diront qu'elle est insuffisante et dépassée juste pour freiner sa mise en œuvre et proposer éventuellement de lancer une nouvelle et énième étude. Pour ma part, je dirai qu'il vaut mieux l'appliquer et apporter des ajustements si nécessaire que de prôner l'immobilisme et perpétuer la situation actuelle où les différents acteurs en charge des transports (au sens large du terme) dans Alger continuent à penser des projets et à agir en solo. Pour ce faire, il convient de mettre en place un cadre de coordination permettant d'assurer la cohérence et la complémentarité des différentes actions

engagées par les pouvoirs publics.

4. METTRE EN PLACE UNE AUTORITÉ ORGANISATRICE DES TRANSPORTS URBAINS

Le cadre de coordination évoqué ci-dessus est déjà prévu par la loi n° 01-13 du 7 août 2001 portant orientation et organisation des transports terrestres. C'est d'ailleurs en application de cette loi qu'a été promulgué le décret exécutif n° 12-109 du 6 mars 2012 fixant l'organisation, le fonctionnement et les missions de l'autorité organisatrice des transports urbains (AOTU). Autrement dit, la démarche sur les plans législatif et réglementaire est pratiquement achevée, ce qui est une avancée appréciable. Il y a lieu d'espérer que le ministère des transports continue sur sa lancée et passe rapidement à l'action. Cette autorité n'est pas seulement une administration mais aussi et principalement un pôle de technicité. Elle

aura la lourde tâche de faire le ménage dans les transports publics et de les tirer vers le haut et ce, à travers entre autres la mise en œuvre du plan de transport évoqué plus haut, la concession des services de transport public, le suivi, le contrôle et la coordination des services assurés par les différents opérateurs de transport public présents sur le territoire d'Alger, l'introduction d'une tarification intégrée et le lancement d'études et d'analyses diverses visant une connaissance approfondie du secteur dont elle a la charge et servant d'aide à la décision. Par ailleurs, elle gagnerait à être chargée de la gestion de la circulation routière ou à défaut être un interlocuteur privilégié de l'autorité compétente en la matière ; les deux conjuguant leurs efforts de manière à ce que l'organisation et le développement du réseau viarie se fassent en harmonie avec ceux des transports publics. Une fois mise en place, l'AOTU contribuera à discipliner les intervenants en charge du développement et la gestion des réseaux de voirie et de transport public et à éviter de tester des mesures coûteuses et parfois inefficaces et/ou n'assurant pas la nécessaire complémentarité entre les modes de transport (la dernière annoncée par Monsieur le Ministre des travaux publics concerne un tunnel routier allant de la place du 1^{er} mai à Ben Aknoun). Pour conclure, j'espère que cette modeste contribution puisse susciter un débat sur la politique des transports urbains à Alger et éventuellement dans le reste des villes algériennes et surtout rappeler aux autorités du pays que la réalisation d'infrastructures de transport n'entraîne pas automatiquement le développement. Pour permettre d'obtenir de bons résultats, ces infrastructures ont d'une part, besoin d'être bien planifiées et bien gérées et d'autre part, d'être couvertes par une superstructure (Institutions, organisation, compétences humaines) en adéquation avec les objectifs qui leur auront été fixés.

A. M.

ORAN

P. 13 & 14

DÉBUT DE LA CIRCULATION À BLANC DU TRAM, DÈS LE 2 MARS
Mise en fourrière des véhicules qui stationnent sur la plate-forme



COMMANDEMENT RÉGIONAL DE LA GENDARMERIE
58 interpellations et 36 véhicules volés récupérés en 2012

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS
35 milliards de centimes pour l'achat de pompes hydrauliques



CHU D'ORAN
Le service de médecine légale fait sa mue

TROIS INDIVIDUS ET UNE FEMME INTERPELLÉS
Saisie de cocaïne à Paradis-Plage

RELANCE DE LA FORMULE AADL
Près de 1.000 personnes convoquées depuis le début de l'opération

LES DEUX TIERS DES RUES DE LA VILLE D'ORAN NE PORTENT PAS DE NOMS
Opération pilote pour la normalisation toponymique du quartier de l'USTO

La wilaya dresse son bilan 2012

Etat civil, services de wilaya, passeports biométriques, foncier... P. 13



Ph.: B. H. Karim

ORANIE

P. 16

EL-BAYADH

La police à l'écoute du mouvement associatif

AÏN TÉMOUCHENT

Une wilaya pilote dans le domaine de la santé

CHLEF

Le bon geste des policiers

MESRA

Raccordement de cinq douars au réseau d'eau potable

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Les Si décident



Il est des gens qui, pensant inscrire leur nom ou pré nom dans le dictionnaire, dans la partie destinée aux noms propres, l'affuble d'abord de ce si fameux, si fameux Si. Kaddour deviendra Si Kaddour et Slimane, Si Slimane. On ne sait si leur Si, les mettent en condition logique. Si leur Si est signe d'affirmation renforcée. Ou si ce Si remplace le «tellement», tant ils se sentent si petits. Si le Si musical n'a rien à voir, c'est ce si qui, systématiquement, te colle au système dont il s'agit. On dira alors «Si el ouali, si el mir, si el ouazir, jamais Si el planton, même si ce dernier peut te régler plus rapidement tes problèmes que les si flène barricadés dans leur bureau ou derrière leurs lunettes fumées. Car el bouèb, peut devenir «si el bouèb» quand il a la clé de tes rendez-vous avec si el moudir, pour une situation qui traîne. Sinon «si el moudir» est en réunion avec «si el comptable» ou en déplacement. Son adjoint le «Si nayeb el moudir»

non plus. C'est la règle quand grand Si n'est pas là... Tous les Si... C'est d'ailleurs pour cela

qu'on ne dit plus «quand le chat n'est pas là, les souris dansent» c'est est devenu, en Algérie, «quand le chat n'est pas là, aussi... A propos de chat et de souris, une administration était complètement envahie de souris. On décide alors de faire appel à monsieur le dératiseur qui après avoir fait le tour décide de laisser un chat pour quelque temps. Ce sera plus simple. Le chat est donc laissé pour quelques jours dans l'administration, et très vite, on ne voit plus aucune souris. Très content des services du chat «si el moudir» demande au «si dératiseur» si il peut lui faire un contrat de travail, le temps d'assainir. Comme le dératiseur est d'accord, le chat reste dans les locaux.

Il devient «si el gatte». Quelques mois plus tard, les souris font leur réapparition dans le bâtiment... Le dératiseur se demande ce qui a pu se passer. Et il s'aperçoit que depuis que «si el gatte» est titularisé...

VENTE — DEDICACE

Jeudi 28 février 2013 à 15h00

A la Cathédrale d'Oran

Ouvrage de Mohamed Mebtoul,
La Citoyenneté en question (Algérie),
2013, Oran, Dar El Adib, 160 p.



AIR ALGÉRIE

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h15
Oran - Alger	14h00
Oran - Alger	15h25
Oran - Alger	17h00
Oran - Bechar	08h30
Oran - H.Messaoud	08h30
Oran - Annaba	14h50
Alger - Oran	09h10
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	17h30
Alger - Oran	19h15
Bechar - Oran	11h10
H.Messaoud - Oran	11h00
Annaba - Oran	17h30

DIMANCHE

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h15
Oran - Alger	15h25
Oran - Alger	20h00
Oran - Constantine	14h30
Oran - Tindouf	21h45
Oran - Adrar	08h00
Alger - Oran	07h15
Alger - Oran	09h10
Alger - Oran	13h30
Alger - Oran	18h00
Constantine - Oran	16h50
Tindouf (j+1) - Oran	00h45
Adrar - Oran	11h20

INTERNATIONAL

Samedi

Vol	Départ
Oran - Lille	11h50
Oran - Lyon	07h00
Oran - Paris-Orly	09h25
Oran - Alicante	07h30

Vol	Arrivée
Lille - Oran	18h30
Lyon - Oran	18h20
Paris-Orly - Oran	15h55
Alicante - Oran	10h30

DIMANCHE

Vol	Départ
Oran - Barcelone	07h35
Oran - Toulouse	09h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris-Orly	09h25
Oran - (Paris-CDG)	12h45
Oran - Alicante	14h45

Vol	Arrivée
Barcelone - Oran	11h15
Toulouse - Oran	13h30
Marseille - Oran	18h05
Paris-Orly - Oran	15h55
Paris (CDG) - Oran	18h55
Alicante - Oran	17h45

Tunis / Oran		Oran / Tunis	
Arrivée	Départ	Arrivée	Départ
	Lundi / Jeudi		
09h45			10h30

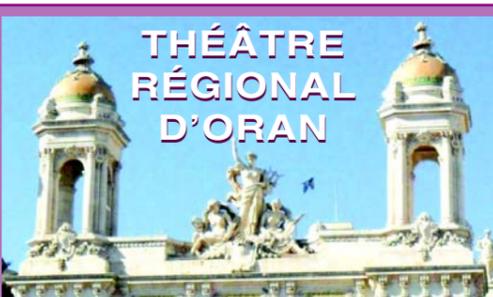


TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h30
08h00	13h05
12h30	17h36
15h00	19h00
ALGER - ORAN	
06h25	11h30
08h00	12h00
12h30	17h36
15h00	19h00
ORAN - TLEMCEN	
07h35	09h56
12h50	15h12
16h30	18h51
MLEMCEN - ORAN	
05h50	08h09
10h30	12h49
15h30	18h57
MLEMCEN - MAGHNA	
06h30	17h53
MAGHNA - MLEMCEN	
06h50	08h51
ORAN - MAGHNA	
12h50	16h22
MAGHNA - ORAN	
04h45	08h09
MLEMCEN- GHAZAOUET	
16h30	19h42
GHAZOUET- MLEMCEN	
04h30	07h40
ORAN - SBA	
17h15	18h38
SBA - ORAN	
06h15	07h31
ORAN - TMOUCHENT	
08h10	07h15
13h30	14h31
17h02	18h03
TMOUCHENT - ORAN	
06h15	08h14
09h30	10h34
15h05	16h05
ORAN - RELIZANE	
16h40	18h18
RELIZANE- ORAN	
05h25	07h17
ORAN - CHLEF	
16h40	19h13
16h15	18h29
CHLEF- ORAN	
04h30	07h17
05h40	07h56
ORAN - BECHAR	
20h00	05h50
BECHAR - ORAN	
20h25	06h33

ALGÉRIE FERRIES FÉVRIER

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Ven 22 - 18h00	Sam 23 -07h00
Mer 27 - 18h00	Jeu 28 -07h00
ALICANTE / ORAN	
Sam 23 - 19h00	Dim 24 -07h00
Jeu 28 - 19h00	Ven 29 -07h00
ORAN / MARSEILLE	
Dim 24 - 12h00	Lun25 -14h00
MARSEILLE/ ORAN	
Mar 25 - 18h00	Mer 26 -19h00



THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► **Aujourd'hui à 10h au T.R.O**
«MOUSSIBET EL-HIMAR»
Auteur : ABDELKHALEK Houari
Mise en scène : ABDELKHALEK Houari
(Ass/Culturelle/Murdjadjou)

► **Dimanche 24 février à 18h à Boufatis**
► **Lundi 25 février à 18h à Boutlélis**
► **Mardi 26 février à 18h à Sidi Bel Abbes**
«EL MICH'AAL»
Auteur : ABBES Lakhdar
Mise en scène : MEDJAHRI Missoum (T.R.O)

► **Mardi 26 février à 15h au T.R.O**
«AKIBET EL KHIANA»
Auteur : MEDJAHRI Habib
Mise en scène : MEDJAHRI Habib
(Ass/Culturelle/Murdjadjou)

► **Mercredi 27 février à 18h**
et Jeudi 28 février à 18h au T.R.O
«JEJ DU MARIAGE»
Auteur : Mourad SENOUCI
Mise en scène : Ghaouti AZRI (T.R.O)

Instituto Cervantes

Cinéma : «La Soledad»
► **Aujourd'hui à 16h à l'institut cervantès**
-De Jaime Rosales
Chronique de la vie de deux femmes. Adela est une mère célibataire qui déménage avec son enfant d'un petit village à Madrid. Là, elle trouve un travail et noue de nouvelles amitiés, mais tout à coup, surgit un événement perturbateur. Antonia est la propriétaire d'une petite superette de quartier, dont la vie calme se trouve altérée par les problèmes de ses filles.
Langue: Version originale en espagnol sous-titrée en français

Club de lecture
«La tía de Celia»
► **Mercredi 27 février à 16 h**
à l'Institut Cervantès
-Avec Ángeles Mastretta
Le récit d'Angeles Mastretta est inclus dans son travail Mujeres de ojos grandes, qui fournit une série de portraits féminins avec certains points en commun. Le principal consiste en ce que toutes sont marquées par l'expérience amoureuse et par une valeur dans leurs comportements qui défie les normes sociales de leur époque. Ainsi est aussi le cas de Celia. Elle appartient à la haute bourgeoisie d'une ville de provinces, mais elle vivra sans préjugés une passion amoureuse avec un espagnol récemment arrivé, Diego, qui semble fait à sa mesure.
Langue : Espagnol

INSTITUT FRANÇAIS

Arts de la scène
ENSEMBLE DE MUSIQUE BAROQUE DU CONSERVATOIRE DE LYON
► **Aujourd'hui à 19h30**
à l'Hôtel Agadir de Tlemcen
Il y a, dans la musique européenne, particulièrement en Europe du sud (Espagne, Italie), de la première moitié du XVIIème siècle... des influences évidentes de la musique arabo-andalouse d'Afrique du Nord : dans l'ornementation, les structures harmoniques et le style « improvisé ».

Conférences
L'ÉDUCATION AUX SCIENCES
► **Aujourd'hui à 14h30 à l'IF d'Alger**
-Par Odile Macchi, Membre de l'Académie des sciences. Une éducation à la science bien conçue peut contribuer à stimuler la créativité. Les leçons tirées de la dynamique et du projet de La main à la pâte (MAP), lancée en 1996 par Georges Charpak, Yves Quéré et Pierre Léna, le montrent. Il est possible de cultiver dès le plus jeune âge, à l'école primaire, la curiosité naturelle des enfants et les résonances multiples, affectives et spirituelles notamment, qui les habitent. dialogues sont autant de compétences qui se développent avec une telle éducation à la science.

CONFERENCE - DEBAT
Lundi 25 février 2013 à 10h00

De la dialyse à la greffe
De l'hybridité immunologique à l'hybridité sociale

Par **Alli Recham**
Sociologue et anthropologue

Suivie d'une présentation de son ouvrage paru aux éditions l'Harmattan, 2012

Salle de conférences du GRAS
Université d'Oran, Ex-IAP, Es-Sénia

CONFERENCE - DEBAT
Jeudi 28 février 2013 à 10h00

Panorama des recherches sociologiques sur la vieillesse et le vieillissement

Vincent **CARADEC**
Professeur de sociologie à l'université de Lille 3

Salle de conférences du GRAS,
Université d'Oran, Ex-I.A.P., Es-Sénia

COURRIER EXPRESS
KAZI - TOUR

Alger : 021.49.70.84/0770.91.38.05
Oran: 041.58.77.56/0770.61.65.31
Mostaganem:045.21.96.92/0770948973
Tlemcen: 043.26.10.28/0770.87.96.36
El-Eulma : 0772.96.28.68
Sétif : 0770.97.62.02

MÉTÉO

SAMEDI	DIMANCHE
ORAN	
Pluie Max.17-Min.6	Peu nuageux Max.15-Min.5
MOSTAGANEM	
Pluie Max.15-Min.7	Averses éparses Max.14-Min.5
MLEMCEN	
Pluie Max.15-Min.7	Averses éparses Max.14-Min.6
MASCARA	
Pluie Max.15-Min.4	Averses éparses Max.13-Min.2
TIARET	
Pluie Max.15-Min.5	Légère pluie Max.7-Min.0
CHLEF	
Orages Max.19-Min.9	Averses éparses Max.12-Min.5
BÉCHAR	
Ensoleillé Max.22-Min.6	Ensoleillé Max.21-Min.4
ALGER	
Pluie Max.13-Min.6	Légère pluie Max.12-Min.4
CONSTANTINE	
Vent Max.14-Min.3	Légère pluie Max.10-Min.-1
ANNABA	
Averses éparses Max.17-Min.7	Légère pluie Max.13-Min.4

Début de la circulation à blanc du tram, dès le 2 mars Mise en fourrière des véhicules qui stationnent sur la plate-forme

Houari Saaïdia

C'est confirmé par le directeur des Transports, les essais à blanc du tramway auront lieu le 2 mars. Jeudi, lors d'un briefing de l'exécutif local, M. Talha a, en effet, réaffirmé que la circulation à blanc des trames est prévue pour le 2 mars. Une phase qualifiée par le premier responsable, de «cruciale» en vue de la mise en service commerciale du tramway d'Oran, annoncée pour le 1^{er} mai prochain. Ainsi, dès le 2 mars, les rames sillonneront tout le tracé, quoique tronçon par tronçon, d'Es Sénia à la station multimodale de Sidi Maârouf, en passant par la place du 1^{er} Novembre, en plein centre-ville. Le tracé totalise 18 km de voies et va assurer le transport de 90.000 passagers par jour, à bord de ses 30 rames. Le départ de chaque rame se fera toutes les 7 minutes de 5 h à 23 h. L'exploitation a été confiée à la société algéro-française d'exploitation des tramways d'Algérie (SE-TRAM), une joint-venture entre la société française RATP Dev (49 %) et la partie algérienne composée de l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) et l'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA). Hormis quelques cadres, la quasi-totalité du personnel de cette société a été recrutée localement. Quelque 400 jeunes ont



Ph.B.: H. Karim

été recrutés, notamment des diplômés par l'entreprise Tram-Nour avec le concours de la direction locale de l'ANEM». Ils sont actuellement en formation, dans les différents métiers, au niveau du poste principal de contrôle de l'entreprise Tram-Nour, selon l'entreprise du Métro-, Alger, gérant de l'ouvrage de transport urbain oranais. En tout, les autorités locales tablent sur 700 emplois directs qui seront créés, lors de la mise en fonction du tramway d'Oran, que ce soit dans les différents métiers liés à son

exploitation ou par le biais de la maintenance de ses équipements.

D'autre part, le wali devait signer, jeudi, un arrêté interdisant le stationnement et la circulation des véhicules sur la plate-forme du tram. Désormais, donc, ce type d'infraction sera passible de sanctions coercitives, allant de la mise en fourrière pour une durée de 10 jours, assortie du retrait systématique du permis de conduire, jusqu'à deux mois de mise en fourrière en cas de récidive, a-t-on précisé à la wilaya.

CHU d'Oran

Le service de médecine légale fait sa mue

Salah C.

Dans le cadre de la rénovation et de la mise à niveau de plusieurs services du CHU d'Oran, celui de la médecine légale, appelé communément 'la morgue', a bénéficié de deux enveloppes, pour travaux et pour équipements de l'ordre respectivement de 15 et 41 millions de DA. Au-delà du meilleur look que présente désormais, ce service, notamment en ce qui concerne les conditions d'accueil, ce sont les derniers équipements de dernière génération qui en font la grande satisfaction du personnel en place. «Désormais, il est possible de procéder aux tests ADN, grâce aux équipements acquis», nous précise Dr Boumeslout, le chef de service adjoint qui révèle également qu'il est possible également de concrétiser l'idée de création d'une banque d'organes. Sur place, nous avons constaté la disponibilité de 3 tables d'autopsie, aux normes universelles et

contrairement au passé, les odeurs qui s'y dégagent ont disparu grâce à un système d'évacuation. Pour les cadavres en instance de prélèvements, les capacités de conservation ont été également augmentées, passant ainsi de 16 à 22 frigos. Pour le personnel exerçant ce plus, aussi bien quantitatif que qualitatif, permettra d'entrer de plain-pied dans la médecine légale moderne dont le champ d'intervention englobe plusieurs segments de recherche et notamment en matière de criminologie, à travers des appareils permettant d'élucider certains actes criminels.

Aussi, les étudiants internes suivent leurs cours pratiques dans de meilleures conditions et ceci leur permet, d'une part, de mieux assimiler les connaissances et de l'autre, de se mettre dans le bain des premiers exercices de la médecine légale, qui demeure l'une des spécialités fondamentales.

Pour rappel, cette mise à niveau a été lancée, depuis plusieurs années et

visé, non seulement, un fonctionnement optimal des services mais aussi d'améliorer l'accueil des malades : deux conditions permettant de concrétiser la contractualisation qui rentabilisera les lourds investissements publics. Le second projet consiste en la réalisation d'un nouveau service infectieux qui viendra remplacer l'actuel, situé à la 'garnison', dont la capacité n'est que de 60 lits. Il sera question également de réaliser de nouvelles urgences pédiatriques en remplacement du «Marfan» et de la «CCI». Enfin, il est prévu un nouveau service de réanimation pédiatrique, en remplacement de l'actuel, domicilié dans des baraquas, un service important qui n'arrive pas à satisfaire la demande régionale du fait qu'à l'instar de celui de l'EHS Canastel, il affiche, tout le temps, complet. Cette structure nécessite, en plus, des équipements adéquats notamment avec des lits chauds, à savoir le lit avec ses équipements.

Commandement régional de la Gendarmerie

58 interpellations et 36 véhicules volés, récupérés en 2012

K. Assia

Le dispositif de sécurité mis en place par les éléments du 2^{ème} commandement régional de la Gendarmerie d'Oran a permis de revoir légèrement à la baisse le nombre de véhicules volés. 225 véhicules ont été volés en 2012 dans les 12 wilayas qui relèvent de ce corps. Les différentes unités de Gendarmerie, relevant de ce commandement, ont arrêté dans le cadre des affaires liées au trafic des véhicules, 91 individus pour vol et trafic de véhicules et récupéré 71 voitures. C'est sur la base de plaintes que les services de Sécurité ont pu récupérer ces voitures volées au niveau de barrages routiers. Une fois l'alerte donnée, l'information est automatiquement transmise, ce qui permet de doubler de vigilance dans les grands axes routiers. Les trafiquants écoulent à l'Ouest les véhicules volés à l'Est et vice-versa. Le réseau fait appel à d'autres complicités pour maquiller les véhicules notamment avec la pose de fausses plaques d'immatriculation et de faux papiers.

En 2011, 252 véhicules ont été volés. Ce sont généralement des voitures, des camions et même des motos ont indiqué les mêmes sources, précisant que sur la totalité des véhicules volés, seulement 55 ont été récupérés, en 2011.

Les investigations diligentées dans le cadre de ces affaires ont permis aux enquêteurs de mettre à nu le mode opératoire de ces réseaux installés principalement dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Mascara. Dans ces villes, les auteurs s'adonnaient au vol des véhicules qu'ils acheminent par la suite vers Oran pour être revendus grâce à des complicités pour falsifier les documents administratifs. Les gendarmes d'Oran ont enregistré, durant l'année 2011, un total de 14 affaires de trafic de véhicules lesquelles ont donné lieu à l'arrestation de 48 personnes. 45 d'entre elles, placées sous mandat de dépôt alors que 16 sous contrôle judiciaire.

Les gendarmes ont récupéré 36 véhicules dans le cadre de l'enquête. En effet, le dispositif sécuritaire mis en place a permis de revoir à la baisse le nombre de

véhicules volés, précise-t-on du côté du groupement. Six barrages fixes renforcés par cinq autres semi-fixes, en plus d'une quarantaine de tournées et postes de contrôles, ont permis de donner leurs fruits puisque le nombre de véhicules volés a diminué de 39,74%, en 2011.

Les affaires de vols traitées ont dépassé les 59,57% et ce taux est le plus élevé, au niveau national indique-t-on. Notons, par ailleurs, que parmi les réseaux neutralisés dont celui d'El Kerma où 11 individus ont été appréhendés pour trafic de véhicules et faux et usage de faux. Le réseau s'est doté de 2 ateliers où il procédait à la falsification des plaques d'immatriculation, les gendarmes ayant récupéré 12 véhicules et saisi un important lot de documents dont des cartes grises, des permis de conduire, des récépissés de dépôts de dossiers entre autres. Notons, par ailleurs, que pour l'année 2010, les gendarmes ont saisi 22 véhicules dans lesquels ils avaient découvert de la drogue et autres produits de contrebande. Parmi ces véhicules, l'on signale 3 de marque Mercedes.

16^{ème} anniversaire du RND Hommage aux fondateurs du parti

Djamel B.

A l'occasion du 16^{ème} anniversaire de la création du Rassemblement national démocratique (RND), le bureau de wilaya d'Oran a organisé, dans l'après-midi du jeudi, une rencontre regroupant les élus des 26 communes, ceux de l'APW ; les députés, des adhérents et sympathisants du parti. Selon les élus du RND, cette cérémonie constitue, d'abord, une brève halte pour faire le point sur le parcours du parti et rendre hommage à tous ceux qui se sont voués, corps et âme, au service de l'Algérie et du Rassemblement national démocratique. A ce titre le bureau de wilaya a

tenu à rendre un vibrant hommage à deux des membres fondateurs du RND, à savoir : le colonel Fellouhi et Hadj Taki Benarba.

«Outre cet hommage, c'est aussi une occasion, pour nous tous, de resserrer les rangs, réitérer notre engagement en faveur de notre parti et faire bloc autour de la direction nationale», assure M. KaziTani, président de l'APW d'Oran. Après l'intervention du coordinateur de wilaya, M. Benatia sur l'état des lieux et les grandes lignes du programme du RND à Oran, le député Boukerche a fait lecture de la lettre de M. Bensalah, adressée aux militants à l'occasion de cet anniversaire.

Trois individus et une femme interpellés

Saisie de cocaïne à Paradis-Plage

Rachid Boutlélis

Une quantité estimée à 20 kg de cocaïne pure a été saisie, en fin de semaine, dans la localité côtière de Paradis Plage, par les enquêteurs de la police judiciaire, relevant de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck. Trois repris de justice demeurant à Oran, C.H.M., âgé de 34 ans, M.A., 30 ans et F.S., 24 ans ainsi qu'une jeune femme, B.M. âgée de 22 ans, ont été arrêtés et déférés devant le parquet d'Aïn El Turck. Selon nos sources, une quinzaine de jours de surveillance et autant de filature, ont été nécessaires aux enquêteurs de la police judiciaire de ladite sûreté pour alpaguer ces dealers spécialisés dans le trafic de drogue douce.

Les trois principaux interpellés, circulaient à bord d'un véhicule de marque Hyundai, et se faisaient accompagner d'une de leurs acolytes, la jeune femme en question, pour ne pas attirer l'attention. Les boîtes de nuit et autres établissements de restauration, jalonnant ledit littoral, ont constitué leurs lieux de prédilection pour fourguer la marchandise prohibée qui venait d'être dispatchée à

Oran par des narcotrafiquants. Nos sources indiquent que la prompt intervention des éléments de la police judiciaire, qui a au préalable, dressé une embuscade, a permis d'éviter que les dealers ne se débarrassent de la poudre blanche prohibée, en l'a dispersant sur le sol. Le quatuor a été ainsi cueilli par surprise, dans la nuit du lundi au mardi, à bord de leur Hyundai, en stationnement au niveau de la place Carnot, à quelques pas d'une boîte de nuit, sise à Paradis Plage, où il guettait vraisemblablement des toxicomanes en manque. Une importante somme d'argent, a été également trouvée en leur possession. Ces derniers ont été présentés, jeudi, devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'Aïn El Turck. Au terme de leur audition, ils ont été placés en détention provisoire sous le principal chef d'accusation de trafic de drogue. On apprend qu'une enquête judiciaire a été déclenchée afin de déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire, qui s'est répandue comme une traînée de poudre parmi la population de cette partie de la wilaya d'Oran.

Haï El Badr (ex Cité Petit)

Un homme mortellement poignardé

Le corps sans vie d'un homme, âgé de 34 ans, a été découvert dans un domicile, au quartier «El Badr» «ex-cité Petit». Selon les premiers éléments de l'information, le corps était violemment frappé à la tête avec un outil con-

tendant. Le cadavre a été évacué vers la morgue par les éléments de la Protection civile.

Une enquête a été ouverte par les services de Sécurité pour déterminer les circonstances exactes du drame.

J. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

- Aïda Zahar, 78 ans, Haï Bouâmama
- Bouchouicha Aïcha, 76 ans, Maraval
- Brahim Mourad, 23 ans, Mesra
- Labdi Mohamed, 96 ans, Ras El-Aïn

Horaires des prières pour Oran et ses environs

13 rabie ethani 1434				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h15	13h16	16h25	18h56	20h12



La wilaya dresse son bilan 2012 Etat civil, services de wilaya, passeports biométriques, foncier...

Houari Saaïdia

Le plan de redressement de l'administration, en général, et du service public, en particulier, actionné par le DRAG de la wilaya d'Oran, M. Aït Ahcen Rabah, et ce bien avant la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement Abdelmalek Sellal, a atteint sa vitesse de croisière en 2012. En témoignent les bilans rendus publics par le DRAG durant cet exercice. Le bond quantitatif et qualitatif enregistré ces dernières années au niveau de la wilaya d'Oran dans les prestations d'état civil, de passeport, de carte grise, de permis de conduire, entre autres services, est indéniable. Surtout, un grand effort de «dé-bureaucratisme» a été fait, qui s'est répercuté par une nette réduction des délais de délivrance des documents et, accessoirement, par un meilleur accueil aux guichets. Cela ne veut nullement dire pour autant - loin s'en faut - qu'on a atteint le niveau des pays développés en matière de services publics, et tout particulièrement l'état civil, tant il reste beaucoup à faire pour combler le fossé béant qui nous sépare du modèle occidental en ce domaine, bien qu'il soit plutôt utopique que d'aspérer à accéder aux référentiels de ces sociétés «aseptisées», comme a tenu à le souligner, à très juste titre, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Dahou Oued Kablia, à partir de la tribune de l'hémicycle de la wilaya d'Oran, à l'occasion du dernier conclavé régional des walis de la région Ouest du pays. Néanmoins, on peut dire que la wilaya d'Oran a définitivement tourné la triste et non moins honteuse page de l'anarchie et du «je-m'en-foutisme» qui régnaient en maître absolu dans les rouages de

l'administration locale, à commencer par le 8ème étage du siège de la wilaya, et en allant vers le bas comme vers le haut, et dont l'une des multiples facettes visibles était le parcours de combattant que devait faire le malheureux citoyen pour obtenir un simple certificat de capacité pour le renouvellement de son permis de conduire - pour ne citer que cet exemple parmi tant d'autres - ou encore les procès en feuilleton des scandales de trafic de cartes grises qui défrayaient la chronique judiciaire locale. En faisant table rase sur le passé, il est d'objectivité de noter que la situation est bien meilleure aujourd'hui et qu'elle évolue constamment dans le bon sens. Les chiffres de l'année 2012 sont là pour étayer ce constat. Jeudi, le DRAG a tenu une conférence de presse, au cours de laquelle il a passé en revue de manière succincte les chiffres-clés du bilan 2012 pour les différents champs d'activité couverts par sa direction. Le conférencier fera savoir que parmi les dispositions qui seront prises pour le suivi et le contrôle des services administratifs et d'état civil à l'échelle communale, l'élaboration d'une «fiche technique» spécifique à chacune des 26 APC, qui servira, entre autres, de base d'évaluation pour les municipalités quant à l'exécution des directives de la wilaya visant la mise à niveau du service public, en particulier, et la mise en conformité de la gestion administrative, au sens le plus large du mot. Concernant le passeport biométrique, le DRAG a fait savoir qu'après la mise en service, dernièrement, des centres d'enrôlement de Bir El-Djir et d'Arzew, il est question de généraliser l'opération, à brève échéance, aux daïras d'Aïn El-Turck et d'Es-Sénia, et dans une éta-

pe suivante, aux autres daïras de moindre envergure. Dans ce même registre, M. Aït Ahcen a indiqué que 30.000 passeports ont été délivrés en 2012, ainsi que 118.000 CNI. S'agissant du nouveau dispositif permettant aux ressortissants algériens résidant à l'étranger de retirer l'extrait de leur acte de naissance spécial 12S par internet, le DRAG a fait savoir que la wilaya d'Oran a enregistré 500 cas de délivrance par voie électronique, entré en vigueur dès juin 2012. Il par ailleurs affirmé que l'opération de numérisation des registres d'actes de naissance s'est traduite jusqu'ici par l'élaboration d'une banque de données informatique de plus de 633.000 actes, ce qui a marqué la fin de «l'ère stylo» à l'état civil. Il a révélé, d'autre part, un gros «passif» de 197.000 actes sans mentions marginales, qui est en train d'être assaini au fur et à mesure, au même titre qu'un autre «casse-tête» juridico-administratif de près de 11.200 actes erronés, en cours de correction en collaboration avec les instances judiciaires. Pour l'épineux - seulement en apparence - problème des cartes grises, la situation est presque complètement redressée, avec ce chiffre témoin : 45.616 cartes grises ont été délivrées (pour les trois catégories dites dans le jargon : 31, concessionnaires et hors wilaya) durant l'année 2012, alors que durant la période 2007 - 2009, la wilaya en délivrait en moyenne seulement 12.000 pièces, soit une amélioration de près de 400%.

Dans un tout autre chapitre, le DRAG a révélé que pas moins de 25 hectares de terres attribués pour leur mise en valeur dans le cadre du dispositif de l'APFA (Accès à la propriété foncière agricole, mis en place en 1983) ont été récupérés par la wilaya.

Relance de la formule AADL

Près de 1.000 personnes convoquées depuis le début de l'opération

Quelque 1000 personnes ont été convoquées depuis le début de l'opération de relance de la formule location-vente, le 3 février courant à Oran, a-t-on appris jeudi du directeur régional ouest de l'AADL. Des souscripteurs ayant déposé une demande de logement dans le cadre de la formule location-vente des programmes de 2001 et 2005 ont été convoqués pour actualiser leurs dossiers afin de bénéficier du nouveau programme de 10.000 logements, a souligné la même source. Plus de 5.000 convocations ont été adressées aux souscripteurs sur les 8.000 demandes en instance. Les autres seront convoqués au fur et à mesure, a expliqué la même source, ajoutant que cette opération d'actualisation est doublée d'un affichage au niveau de la direction régionale des listes des personnes convoquées afin d'assurer un meilleur accompagnement des souscripteurs. Au sujet du programme de 10.000 logements, le directeur régional de l'AADL a fait état de l'affecta-



tion d'un terrain d'une superficie de 84 hectares dans la commune d'Es-Sénia pour sa réalisation, assurant qu'il sera réalisé de manière décentralisée, selon une vision urbanistique moderne qui intègre les perspectives dessinées du

grand projet urbain d'Oran. Cette opération de relance de la formule location-vente a touché d'autres wilayas dans l'ouest du pays à l'exemple de Tlemcen, Sidi-Bel Abbès et Aïn Témouchent, a indiqué le même responsable.

Lutte contre les inondations 35 milliards de centimes pour l'achat de pompes hydrauliques



J. Boukraâ

Dans le cadre des mesures de prévention prises pour parer aux risques de l'hiver, la wilaya a prélevé sur son budget une enveloppe financière pour la prise en charge des besoins de la Protection civile et de certaines communes concernant l'achat de pompes de drainage. En effet, une enveloppe de 35 milliards de centimes a été débloquée pour l'acquisition de cinquante (50) pompes hydrauliques. Plusieurs communes ont bénéficié de ces équipements de pompage et de drainage des canalisations des eaux pluviales qui entrent dans le cadre de la politique de confortement des réseaux d'assainissement. Les services hydrauliques d'Oran viennent de décider d'une

batterie de mesures pour faire face aux inondations. La direction de la Protection civile a bénéficié de 10 pompes. La disponibilité de cet équipement est importante pour les services d'intervention de la Protection civile, en ce sens qu'il aide énormément à faire face aux multiples risques et dangers, engendrés par les mauvaises conditions atmosphériques. Aussi, la commune d'Oran a bénéficié de 6 pompes, Es-Sénia 7, Bir El Djir 6 pompes et Oued Tlelat 5, entre autres.

La Protection civile estimait dans un rapport sur les risques d'inondation qu'il « n'existe pas de régions pré-munies contre ce risque et que ces événements sont imprévisibles dans le temps et dans l'espace. Trois zones inondables se trouvant dans

les communes d'Oued Tlelat, El Mouhgoun et Bir El Djir, entre autres, ont été identifiées par la Protection civile. Les mêmes services indiquent que le risque des inondations est dû au facteur humain, surtout lorsqu'il s'agit des constructions érigées aux abords des oueds et l'obstruction des lits des oueds, ce qui provoque le débordement des eaux et, par la suite, des inondations, à l'instar de ce qui s'est passé à Sidi Chami en 2007. Il y a lieu de signaler que des études «globales et complètes» des zones inondables de la wilaya, seront réalisées par la direction de l'hydraulique. Cette dernière a bénéficié auparavant d'une enveloppe budgétaire estimée à 130 milliards de centimes pour la réalisation de quatre retenues collinaires.

Les deux tiers des rues de la ville d'Oran ne portent pas de noms

Opération pilote pour la normalisation toponymique du quartier de l'USTO

Houari Barti

Après un premier travail de diagnostic réalisé par l'Unité de recherche sur les systèmes de dénomination en Algérie (RASYD), et qui a pris comme échantillon les rues de l'agglomération d'Oran, il a été décidé d'aller vers un exercice pratique qui va constituer une opération pilote visant la normalisation toponymique au niveau du quartier de l'USTO à Oran-Est. L'annonce a été faite ce jeudi par le wali d'Oran, M. Abdelmalek Boudiaf, à l'occasion de la clôture des travaux du colloque sur «la toponymie et l'anthroponymie en Algérie : politiques et pratiques, 50 ans après l'indépendance» organisé, deux jours durant, par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) et RASYD. Le chef de l'exécutif a par ailleurs précisé qu'une équipe pluridisciplinaire sera bientôt constituée pour mettre en œuvre cette opération. Il est à souligner que les autorités locales disposent actuellement d'un rapport détaillé sur

la situation de la toponymie à Oran grâce à l'enquête de diagnostic réalisée par une équipe d'une vingtaine de chercheurs, sur les rues de l'agglomération d'Oran. Parmi les conclusions majeures de cette enquête, qui a nécessité, selon Mme Remaoune, directrice du CRASC, «plus de huit mois d'identification, de comparaison et d'analyse, les deux tiers des rues de l'agglomération d'Oran ne sont pas nommées». Il a également été constaté «un décalage entre la dénomination officielle des rues et les appellations utilisées par les citoyens pour désigner ces mêmes rues». La non-uniformité des formes et des couleurs des plaques de rues s'ajoute à cette «anarchie générale» qui caractérise la toponymie aussi bien à Oran que dans toute l'Algérie, souligne encore l'enquête. L'opération pilote qui sera lancée prochainement dans la zone de l'USTO et qui jouit du soutien des autorités locales porte ainsi l'ambition de corriger toutes ces défaillances. Selon le wali, «cette initiative évo-

lue actuellement au stade du choix des plaques toponymiques et de l'association des partenaires parmi le secteur industriel et celui de la formation professionnelle». Pour ce qui est de la généralisation de cette action aux autres sites de la wilaya, «elle sera menée de manière progressive et sans précipitation, car il s'agit d'une opération importante qui ne donne pas droit à l'erreur», a encore souligné le chef de l'exécutif.

On ne manquera pas de noter par ailleurs, qu'à l'issue de leurs travaux, les participants au colloque sur la toponymie et l'anthroponymie en Algérie, tenu au siège du CRASC du 20 au 21 février en cours, sont sortis avec 3 recommandations : «L'accès à l'information onomastique», «La mise en place d'une autorité sous l'égide du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales qui sera chargée de la toponymie en Algérie», une recommandation qui date pourtant de 2007, et enfin «La création d'une Société Nationale de l'Onomastique (SNO)».



* Prix Licence Moudjahidine

GLK Nouvelle Génération.

Un caractère remarquable.

Soyez parmi les premiers à le commander chez GMS et son réseau de distribution.

A partir de 4 480 000 DA*



Mercedes-Benz

GMS Représentant général Mercedes-Benz VP&VUL, Complexe Autoroute Dely Ibrahim, Alger. Tél.: 0561 15 15 15 - 0561 16 16 16, www.algerie.mercedes-benz.com. Blida: Z.I Ben Boulaid, route de Beni Tamou, Blida. Tél.: 025 36 00 37 - 025 36 00 38. GMS Oran: Zone des Show Rooms, Route Nationale N° 4 Es Senia Oran. Tél.: 0555 06 13 95 - 041 49 91 33. Tlemcen: Garage du Moghreb, Z.I. N° 104 Chetouane, Tlemcen. Tél.: 0555 00 50 22 - 043 27 27 50. Chlef: sarl El Baka, Bocaa Meknassa, Chlef. Tél.: 0550 31 25 62 - 0550 13 69 36. Contantine: Ets Maherzi RN N° 3 Hama Bouziane. Tél.: 0560 02 88 85.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مكتب الأستاذ فريق علي
المحضر القضائي لدى مجلس وهران
الكائن مكتبه برقم 26 شارع الإخوة نياطي البلاطو - وهران

محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر المادة 04/412 من ق.م.إ.

نحن الأستاذ فريق علي محضر قضائي لدى مجلس وهران، الكائن مكتبه برقم 26 شارع الإخوة نياطي البلاطو وهران، بناء على طلب السيد: الديوان القومي لتسويق منتجات الكروم والخمور وحدة وهران الكائن مقره: 22 شارع سي مصدق - وهران - مراعاة لأحكام المواد 406 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.

بناء على الحكم الصادر بتاريخ 2007/04/22 فبرس رقم 07/2345 عن محكمة وهران فرع الصنيفية القسم: التجاري المصنفة التنفيذية. وبناء على محضر تكليف بالوفاء تحت رقم 12/489 المبلغ بتاريخ 2012/02/12 ومحضر تبليغ السند التنفيذي تحت رقم 12/490 المبلغ بتاريخ 12/02/12 ومحضر تبليغ تكليف بالوفاء تحت رقم 12/489 المبلغ بتاريخ 2012/02/12.

وبناء على محضر تعليق تكليف بالوفاء على لائحة البلدية بتاريخ: 2012/10/03 ومحضر تعليق تكليف بالوفاء على لائحة المحكمة بتاريخ 2012/10/03. وبناء على أمر بنشر في جريدة يومية وطنية والصادر عن رئيس محكمة وهران بتاريخ 2013/01/07 تحت رقم 13/0163 فبرس رقم 13/0205 بنشر مضمون محضر التكليف بالوفاء المؤرخ في 2012/02/12 في جريدة يومية وطنية تطبيقاً لحكم المادة 4/412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. كلفنا نحن المحضر القضائي المذكور أعلاه

السيد: الشركة ذات المسؤولية المحدودة المركزية لتوزيع للفنادق والمطاعم بوهران الكائن مقرها: 38 شارع بن دراعة عبد القادر قبيطة - وهران - والأزمناه (ها) بالوفاء بمبلغ الدين الذي هو في ذمته وفقاً للسند المذكور بالإضافة إلى المصاريف والمقترة بن: 13.423.633.53 دج وأخطرنه بأن له أجل خمسة عشر (15) يوماً كاملة للوفاء بهتته المبالغ، تبدأ من تاريخ النشر في الجريدة وأنه بعد انقضاء هذا الأجل سوف تتخذ ضده كل الإجراءات القانونية التي تضمن حقوق الطالب لاسيما الحجز على أمواله المنقولة ثم العقرية متى وأينما وجدت.

المحضر القضائي

AVIS

Promoteurs Immobiliers, Artisans
Grossistes en matériaux de
construction, Ménages...

- Vente de la Céramique de 1er Choix.
- Différents Modèles, différentes dimensions, plusieurs coloris.
- Prix Incroyable défiant toute concurrence.
- Origine Garantie : Espagne.

Prix Choc
Tout à 1000 Da/M²

- Dalles de Sol.... 45 x 45 et 60 x 60
- Faïences..... 30 x 60
- Plinthes..... 08 x 45

EURL DIOR FOOD IMPORT / EXPORT
34, Rue Mansouri Said. Local N°1
Maraval. Oran. Algérie.
Tél : 041 358 709 - Mob : 0776 37 97 08

CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE

« BENSERAI »

Recrute dans l'immédiat et à titre permanent :

* **RADIOLOGUE**

Libre de tout engagement
Logement assuré

Tél : 0555 95 51 79

Société spécialisée dans la vente des Véhicules (Lourd / Léger)

Sise à ORAN
Recrute

Poste 1 : Chef d'atelier (Lourd et Léger)
Poste 2 : Conseiller commercial secteur Lourd

Conditions :

- Diplôme dans la spécialité (Poste 1 et 2)
- Maîtrise de l'outil informatique (P 1 et 2)
- Expérience dans la filière automobile plus de 3 ans pour le Poste 1 et 2.
- Apte au déplacement pour le poste 2.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur CV à l'adresse suivante : Oranrecrute2013@gmail.com
Ou prendre contact au N° 041 58 32 21



FERTIAL

Les Fertilisants d'Algérie

Au Capital Social de 17.697.000.000 DA
RC 0363222 B 01 - NIF 000123036322209

Usine Arzew

CONDOLÉANCES

Le Directeur, le Conseil Syndical et l'ensemble des Travailleurs
de FERTIAL Usine d'Arzew, profondément touchés
par le décès de leur collègue Mr CHALABI BACHIR
présentent à toute sa famille leurs sincères condoléances et l'assurent
de leur profonde sympathie.
Puisse Dieu, lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir
en Son Vaste Paradis.

« A Dieu nous appartenons et à Lui retournons ».

EL-BAYADH

La police à l'écoute du mouvement associatif

Hadj Mostefaoui

Louable initiative que celle prise, ce mercredi dernier, par la sûreté de la wilaya d'El-Bayadh qui a tenu à rencontrer, au siège même de la sûreté, le mouvement associatif local représentant pas moins d'une vingtaine d'associations de quartiers. Cette main tendue par les hommes en bleu, et à leur tête M. Mouloud Mehaïlia, chef de sûreté de la wilaya, est la parfaite expression du rôle et de la place de la police de proximité. Concertation et dialogue mais aussi compréhension ont été les maîtres mots de cette rencontre suivie d'un riche et fructueux débat. Le premier responsable de la sûreté, flanqué de ses proches collaborateurs, n'a

pas manqué de rappeler à l'assistance la place du citoyen dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux, lequel ne devra en aucun cas rompre le dialogue et la concertation avec les hommes chargés de sa sécurité et celle de ses biens. Les représentants des associations de quartiers ont saisi cette occasion, la première du genre, pour vider leurs sacs et étaler les carences et insuffisances relevées dans chacune de leurs cités ainsi que de leurs relations en dents de scie avec les élus communaux et les autorités locales de la wilaya qui, rappellent-ils, doivent prêter impérativement une oreille attentive à leurs multiples doléances, notamment en ce qui concerne l'amélioration du cadre de vie de leurs cités respectives. En réponse

à leurs multiples et légitimes interrogations, le chef de sûreté de la wilaya a assuré son auditoire que tous les moyens légaux et adéquats seront mis en branle pour lutter contre la délinquance sous toutes ses formes, en rendant à tous les quartiers leur quiétude et leur sérénité d'antan, de cette ville réputée pour l'hospitalité de ses habitants. Une telle rencontre, devait souligner le chef de la sûreté de la wilaya, n'est nullement une fin en soi, bien au contraire, il ne s'agit que d'un commencement qui sera nécessairement suivi par d'autres rendez-vous mensuels afin de faire l'état des lieux, et de clore en rappelant que l'implication du citoyen dans le maintien d'un cadre de vie approprié et sain ne doit être nullement un vain mot.

Le transfert des eaux du Hodna pour alimenter la ville

Hadj Mostefaoui

Le chef-lieu de la wilaya, qui compte pas moins de 25 quartiers totalisant près de 32.000 abonnés au réseau AEP, sera sûrement bien arrosé et bien alimenté en eau potable, puisque après l'opération de rénovation de l'ensemble du réseau de distribution, et mieux encore, l'eau coule déjà à flots dans tous les robinets. L'antenne locale de l'ADE n'est pas restée les bras croisés durant ces

deux précédentes années, bien au contraire, elle a mené à terme l'opération de rénovation du réseau d'alimentation dont la vétusté n'était plus à démontrer.

Le salut est venu de l'exploitation des eaux souterraines du Hodna, qualifiées d'inestimables, un véritable cadeau providentiel pour la ville, dont les habitants s'étaient habitués à un approvisionnement au compte-goutte de ce précieux liquide. L'on a appris que le débit, à partir des trois fo-

rages ainsi que de 03 stations de pompage et 02 réservoirs d'une capacité de stockage chacun de 3.000 m³, réalisés à partir de cette nappe aquifère, atteint 100 litres par seconde.

Plus que soulagées, les ménagères pourront dormir sur les deux oreilles, et les sempiternelles corvées d'eau ne seront plus qu'un mauvais souvenir. L'ADE les rassure pour cette année en cours, l'eau coulera sans discontinuer dans les robinets.

MESRA

Raccordement de cinq douars au réseau d'eau potable

Cinq douars relevant de la daïra de Mesra (Mostaganem) ont été raccordés au réseau d'eau potable, à partir du complexe de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) et la station de dessalement d'eau de mer de la plage Sonactal, à l'est du chef-lieu de la wilaya, a-t-on appris de la direction de l'hydraulique. Quelque 4.500 habitants des douars de «Kaabachiya», «Ouled Ahmed» «Berkane», «Rezaïgua» et «Gue-rarcha» ont bénéficié de cette opé-

ration de distribution de l'eau potable en H/24. D'un coût de plus de 23 millions de dinars, ce projet a porté sur la pose de 3.760 mètres linéaires de canalisations, ajoute la même direction.

Il est prévu, par ailleurs, le lancement, fin mars prochain, du raccordement de plusieurs villages de la partie est de la wilaya à partir du barrage de Kramis, le complexe du MAO et la station de dessalement d'eau de mer.

Il a été réalisé comme première

étape de ce projet en cours d'expérimentation, deux réservoirs de 400 m³ et 1.000 m³ respectivement et d'un réseau s'étendant sur 9 km de long. Il est attendu une couverture globale de tous les douars et communes de la wilaya de Mostaganem vers la fin de l'année en cours en matière de raccordement au réseau d'AEP, à partir du complexe du MAO, de la station de dessalement d'eau de mer, a-t-on assuré de même source.

AÏN TÉMOUCHENT

Une wilaya pilote dans le domaine de la santé

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelaziz Ziari, a estimé, jeudi, que la wilaya d'Aïn Témoûchent est considérée comme une wilaya pilote dans le domaine de la santé. Ce statut s'explique par des structures et les moyens matériels et humains dont elle dispose, «surtout au niveau des soins de base qui déchargent les hôpitaux de missions secondaires», a-t-il indiqué lors d'un point de presse au terme de sa visite d'inspection et de travail dans cette wilaya. Selon M. Ziari, le fleuron de la santé au niveau de cette wilaya est représenté par l'Établissement hospitalier Docteur Benzerdjeb, «un établissement moderne disposant d'équipes médicales modèles et complémentaires». «C'est un exemple à suivre pour les autres hôpitaux», a-t-il ajouté. Cet EHU sera, bientôt, doté d'un appareil scanner d'images à résonance magnétique (IRM). «Cet équipement est en voie de livraison», a-t-il signalé, à l'issue de la visite de l'es-

pace devant abriter cet équipement moderne. A cette occasion, le ministre a visité plusieurs services de cet hôpital, notamment ceux de la neurochirurgie, de la cardiologie, de l'oncologie et de la chirurgie infantile. Sur place, les différents médecins chefs de services ont fait état de leurs besoins en moyens humains, matériels et d'espace devant l'exiguïté des locaux. Ainsi, le service d'oncologie nécessite une vingtaine de lits supplémentaires pour répondre aux besoins des malades venant de différentes régions du pays, a-t-on indiqué. L'administration de l'EH a proposé, dans ce cadre, la réalisation d'un nouveau service d'oncologie au niveau du terrain d'assiette de l'hôpital. En matière d'agents paramédicaux, l'établissement recense également un besoin pressant de 10 infirmiers, dont des anesthésistes et des infirmiers diplômés d'Etat pour le seul bloc opératoire, qui prend en charge 300 malades par mois. M. Ziari avait entamé sa visite au niveau de la poly-

clinique «Sebbah» d'Aïn Témoûchent où il s'est enquis du projet d'extension du service de chirurgie dentaire. Dans la daïra d'El-Amria, le ministre a procédé à la pose de la première pierre du siège de la direction de l'Établissement public de santé de proximité (EPSP), avant de visiter le chantier de réalisation de l'hôpital de 60 lits. Inscrit en 2008 et lancé en travaux en 2009, ce chantier a connu un arrêt de 18 mois environ suite à la résiliation de contrat avec une entreprise espagnole pour «malfaçons et non-respect du dosage de béton», a-t-on indiqué. Avec une autorisation de programme de 1,016 milliard de dinars, ce projet extensible à 80 lits, a vu les travaux relancés en fin d'année 2011. Il sera livré en fin d'année en cours, selon son chef de projet. Après avoir posé la première pierre du projet de réalisation du nouveau siège de la DSP à Aïn Témoûchent, M. Ziari a visité le centre intermédiaire de soins en toxicomanie qui est opérationnel depuis juillet 2012.

CHLEF

Le bon geste des policiers

L'opération don de sang initiée par la Direction générale de la sûreté nationale, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid, a connu un franc succès à Chlef. Pas moins de 281 donateurs, tous grades confondus et des deux sexes, relevant du siège de la sûreté de wilaya, de la sûreté de daïra de Boukader et de celle de Ténès, y ont participé. Il a été enregistré

137 litres de ce liquide qui est l'un des tissus de l'organisme pour plusieurs groupes sanguins.

Ce geste à caractère humain constitue un témoignage incontestable de l'aide du policier au citoyen lorsque ce dernier est dans une situation périlleuse. Par ce geste, les policiers ont manifesté, encore une fois, leur solidarité avec le citoyen.

Abbad Miloud

MASCARA

L'UNPEF durcit le ton

A vrai dire, le bureau de wilaya de l'Union nationale du personnel de l'enseignement et de la formation n'est pas prêt à baisser le bras et continue à camper sur sa position pour la prise en charge par la direction de l'Éducation de ses revendications à caractère socioprofessionnel qu'il juge légitimes, en appelant à un dialogue sérieux et constructif pour mettre fin à ce bras de fer.

Dans son communiqué rendu public dernièrement, le bureau s'est étonné du silence affiché par la direction de l'Éducation envers les préoccupations alors qu'elle a sollicité auparavant l'intervention de

l'inspection du travail pour trancher et le recours à la justice pour l'obliger à suspendre le mouvement de grève du fait qu'il n'est pas légal.

En se déclarant prêt à toute forme de dialogue avec la tutelle, le bureau insiste, par le biais de son président M. Skandri Bachir, sur la légitimité de ses revendications connues à l'échelle locale, et sur les méthodes pacifiques pour les concrétiser. Plusieurs mouvements de protestation ont été tenus devant le siège de la direction de l'Éducation par le bureau de l'UNPEF et celui des corps communs et ouvriers professionnels.

La police traque les délinquants

Dans le cadre de la régression du phénomène de la délinquance, les forces de l'ordre de la sûreté de wilaya ont lancé une campagne de grande envergure, durant le mois précédent, ayant touché les points noirs dans le tissu urbain de la ville, tels les lieux publics, les marchés, la gare routière, la gare et autres.

400 agents de police ont été mobilisés pour cette opération durant laquelle il a été procédé à la vérification des identités de 968 personnes (946 adultes, 05 mineurs, 15 femmes et 02 étrangers). Cette campagne, toujours en cours, a permis l'arrestation de 29 individus qui sont recherchés par la justice.

CHU DE SIDI BEL-ABBÈS

Le médecin chef de service, Pr. Belhandouz, nous écrit

Suite à l'article paru dans votre journal daté du jeudi 21 février, page 22, intitulé : «Un bilan à booster au service de chirurgie du CHU» et vu l'ampleur des propos que nous considérons comme diffamatoires portant atteinte à la crédibilité du service et le discrédit vis-à-vis de l'opinion publique, nous vous prions d'insérer dans votre quotidien du samedi et du dimanche les commentaires suivants :

Premièrement : les statistiques annoncées durant l'année 2012 concernant le nombre d'interventions chirurgicales assurées par le service sont inexactes. Nous portons à votre connaissance que durant cette période, l'activité opératoire était assurée dans les services d'urologie et traumatologie pour raison de travaux du bloc opératoire du service dans des conditions très difficiles.

Deuxièmement : depuis l'inauguration du bloc opératoire en avril 2012, le bilan de notre activité est de 650 malades opérés sur une période de 10 mois avec, certes, des difficultés liées essentiellement au manque de personnel paramédical et surtout de déficit du matériel de chirurgie commandé en chirurgie vidéoscopique et traditionnelle, non encore parvenu ainsi que des produits consommables.

Troisièmement : on ne peut pas

comparer l'activité d'un service de chirurgie du CHU qui n'assure que les interventions programmées à celui d'un hôpital périphérique qui assure toutes les urgences gynécologiques, traumatologiques, urologiques, pédiatriques, etc., en plus de son activité de chirurgie programmée. Cette comparaison illogique traduit la méconnaissance par l'auteur des paramètres liés essentiellement aux types d'interventions réalisés. L'activité opératoire se calcule sur le nombre de malades. Une intervention chirurgicale pour cancer de l'estomac n'est pas cotée comme celle d'une vésicule biliaire et pourtant cela fait 02 patients.

Quatrièmement : quant à la malade opérée à titre privé et transférée aux UMC pour complications ayant entraîné son décès, nous vous informons qu'aucun chirurgien du service de chirurgie du CHU n'a participé à sa prise en charge.

Autant de calomnies et d'accusations sans fondements qui justifient la demande d'une enquête judiciaire afin de démasquer le ou les personnes qui ont été à l'origine de ces propos qui discréditent les efforts fournis par toute une équipe dont le souci majeur est de dispenser des soins de haut niveau et d'assurer une formation universitaire de qualité.

Football - Ligue 1

Un tournant pour les clubs de l'Ouest, bras de fer à Tizi Ouzou

M. Benboua

Ayant débuté hier avec le déroulement du match avancé MCA-CRB, la vingt-deuxième journée du championnat de Ligue 1 se poursuivra aujourd'hui avec de belles affiches au programme, notamment les périlleux déplacements des clubs de l'Ouest et le très attendu choc entre la JSK et l'USMA. En effet, battu mardi à Alger, le leader sétifien abordera cette étape sous le sceau du rachat, à l'occasion de la réception du MCO. Intraitable à domicile, l'Entente ne se fera certainement pas prier pour renouer avec la victoire devant une équipe oranaise qui flirte avec la zone des turbulences. Aussi, et eu égard à la situation actuelle, les gars du MCO version Slimani s'efforceront certainement de limiter les dégâts. Pour sa part, le dauphin l'US-

MH, battue également lors de la précédente journée à Chlef, n'aura d'autre alternative que de se refaire une santé face au WAT. Une rencontre que les Harrachis doivent gérer avec le plus grand sérieux, car le Widad, épinglé à domicile par le CAB, tentera de créer la sensation à Mohammadia. Toujours est-il que les Harrachis bénéficient de l'avantage du terrain et du public, ce qui n'est pas négligeable.

Par ailleurs, l'USMA, qui occupe la troisième place, effectuera le déplacement à Tizi Ouzou pour donner la réplique à la JSK, dans un duel qui promet. L'équipe kabyle qui reprend progressivement confiance, notamment après le point du nul arraché de Béjaïa, tentera de mettre tous les atouts en sa faveur pour épingler un redoutable adversaire, ce qui lui permettrait de s'approcher du podium. Pour sa

part, le CSC, qui reste sur un match nul face au CRB à Alger, croisera le fer cette fois-ci avec la JSS, dans un match ouvert à tous les pronostics. Les Constantinois sont appelés à sortir le grand jeu pour espérer venir à bout d'un promu, très accrocheur. De son côté, le CABBA compte s'éloigner davantage de la zone de turbulences, et cela passe impérativement par une victoire face à l'ASO de Amrani, qui affrontera à l'occasion son ancien club. Les Bordjiens sont appelés à faire preuve d'efficacité, car les Chéliéfins, qui semblent retrouver leurs sensations, ne se présenteront pas au stade du 20 Août de Bordj Bou Arreridj en victime expiatoire. A El-Eulma, le duel entre le MCEE et le JSMB, soit deux équipes qui restent sur un match nul à domicile, s'annonce à priori équilibré, alors qu'au bas du tableau, le CAB, lanterne rouge du championnat, accueillera l'USMBA dans une explication entre mal classés qui sera âprement disputée, au vu de l'enjeu qui va caractériser les débats. Un match à six points, qui permettra au vainqueur de mieux entrevoir l'avenir.

Aujourd'hui à 15h00

Batna:	CAB	USMBA
Mohammadia:	USMH	WAT
Tizi Ouzou:	JSK	USMA
Constantine:	CSC	JSS
B.B.Arreridj:	CABBA	ASO
Sétif (18h00):	ESS	MCO
El-Eulma (18h00):	MCEE	JSMB

Ligue 2

Le CRBAF vire en tête, le CRT chute lourdement

M. Zeggai

La déconfiture du CRT face au NAHD qui a réussi le score le plus lourd depuis l'entame du championnat, six pénalités, dont trois à Mostaganem, la défaite du RCA qui lui a coûté d'ailleurs le fauteuil de leader, tels sont les faits saillants de cette journée dont les résultats ont été favorables au CRBAF qui vire en tête grâce à une meilleure différence de buts. A Blida, l'USMB a remporté le match qu'il fallait à tout prix gagner pour demeurer en course pour l'accession, en prenant le dessus sur le RCA tout en donnant un coup de main au CRBAF qui n'a pas raté l'occasion pour s'emparer du fauteuil de leader à la faveur de son succès sur le MC Saïda, qui reste menacé par la relégation. A Mostaganem, même si l'ESM a éprouvé des difficultés face à l'OM, elle a tout de même réussi l'essentiel et maintient ainsi intactes ses chances d'accession. Pour les autres rencontres, à signaler la surprenante défaite du MSPB à domicile devant le MOC où Brahmia s'est de nouveau illustré cette fois dans les dernières minutes de la partie. Par cette victoire, les Constantinois confirment leur volonté de sauver leur place dans cette division. Pour sa part, le SAM a été accroché chez lui par l'ASMO. Avec ce nul face à une formation qui joue sa survie, les Oranais ont confirmé leur regain de forme. A Merouana, l'ABM s'est quelque peu éloigné de la zone rouge après avoir disposé de l'USMAN.

LIGUE 2		
USMB	2-1	RCA
CRBAF	2-1	MCS
ESM	2-1	OM
ABM	2-1	USMAN
NAHD	10-0	CRT
MSPB	1-2	MOC
SAM	1-1	ASMO

CLASSEMENT

Equipes	Pts	J
1. CRBAF	44	22
2. RCA	44	22
3. ESM	39	22
4. MOB	37	21
5. USMB	35	22
6. NAHD	33	22
7. ASMO	31	22
8. USMAN	29	22
9. MSPB	28	22
10. ASK	27	21
11. ABM	27	22
12. MCS	26	22
13. OM	26	22
14. SAM	23	22
15. MOC	22	22
16. CRT	05	22

Ligue 1 - Match en retard
MCEE-WAT le 5 mars à El-Eulma



Le match en retard MC El Eulma-WA Tlemcen, comptant pour la 20^e journée du championnat de Ligue 1

algérienne de football, se déroulera le mardi 5 mars à partir de 18h00, a indiqué jeudi la Ligue du football pro-

fessionnel (LFP). Le match MCEE-WAT (U 21) est programmé à 11h00, précise la LFP.

Coupe d'Algérie
MCO-ASO Chlef le 1^{er} mars au stade Bouakeul

La rencontre MC Oran-ASO Chlef, comptant pour les 1/8 de finale de la Coupe d'Algérie de football (seniors), initialement programmée au stade Ahmed Zabana (Oran), aura lieu finalement vendredi 1^{er} mars (15h00) au stade Habib Bouakeul (Oran), a indiqué jeudi la commission d'organisation de la Coupe d'Algérie de la FAF. C'est à la demande du directeur de la Jeunesse et des Sports d'Oran, Badreddine Gharbi, que le changement de stade a été opéré, a-t-on précisé. Le DJS d'Oran compte fermer le stade Zabana en vue de réaménager la tribune officielle et les vestiaires de cette infrastructure, désignée avec le stade de l'Office du parc olympique de la ville d'Aïn Témoins pour accueillir les rencontres du Championnat d'Afrique des moins de 20 ans (U 20) prévu du 16 au 30 mars prochain.



Division nationale amateur Ouest
Hadjout et Hassasna sur du velours, Maghnia en danger à Mascara

M. Z.

On risque une fois de plus de déboucher sur un statu quo en tête du tableau à l'issue de ce 17^{ème} round. En effet, l'USMMH semble bien loti à domicile face au RCBOR pour consolider sa position de leader. Même plus, les Hadjoutis pourraient augmenter leur avance sur leur dauphin, l'IRBM, qui aura un match difficile à négocier à Mascara.

Pour ne pas compromettre leurs chances d'accession, les Maghnaouis sont condamnés à gagner, d'autant qu'ils sont sous la menace de la coriace formation du MBH. Cette dernière, auteur d'un remarquable parcours, sera à Tighennif pour confirmer son renouveau et sa belle victoire acquise dernièrement à Maghnia. Les joueurs de l'IST sont donc avertis. En bas du tableau, l'état se resserre davantage

sur la JSEA qui effectuera un voyage à hauts risques à Berrouaghia où l'ESB est décidée à ajouter trois points à son escarcelle et garder le contact avec le groupe de tête. A Arzew, nous aurons droit à un match à six points entre deux équipes qui ne sont pas encore sorties de l'auberge, l'OMA et le WAM. Donc à priori, les Olympiens et les Widadis doivent cravacher dur pour réaliser le meilleur résultat possible. A Tiaret, on aura droit à une belle empoignade entre la JSMT et le RCR.

De son côté, le CC Sig sera l'hôte de l'USR dans un match ouvert à tous les pronostics dans la mesure où il s'agit là de deux formations irrégulières jusque-là.

Aujourd'hui (14h30)

Remchi:	USR	CCS
Tighennif:	IST	MBH
Berrouaghia:	ESB	JSEA
Hadjout:	USMMH	RCBOR
Tiaret:	JSMT	RCR
Arzew:	OMA	WAM
Mascara:	GCM	IRBM

Inter-régions Est

L'obligation du résultat pour l'ES Guelma

M. Benboua

Cette dix-huitième journée du championnat dans ce groupe s'annonce favorable au leader, le HB Chelghoum Laid qui reçoit l'un des mal classés, le NRB Grarem en l'occurrence. Ce duel des extrêmes pourrait permettre à HBCL d'augmenter son avance par rapport à l'ES Guelma, qui se rendra à Souk Ahras pour

affronter le CS Hama Loulou. Les gars de Guelma savent que cette rencontre revêt une importance capitale, car en cas de défaite ils perdront non seulement le contact avec le leader, mais ils seront rejoints par l'ASC Oued Zouaia, à condition que cette dernière s'impose devant l'IRB El-Hadjjar qui, il faut le dire, n'est pas au mieux de sa forme. Pour sa part, et toujours

à l'affût, la JS Pont Blanc donnera la réplique au NRB Chréa dans un match qui s'annonce équilibré et ce, en dépit de l'avantage du terrain pour le team annabi.

L'autre équipe qui veut jouer jusqu'au bout ses chances d'accession, le NT Souf se rendra à Batna pour affronter l'ES Bouakeul, irrégulière dans ses résultats. Enfin, et concernant les mal classés, la lanterne rouge, le CRB El-Milia, invaincue depuis cinq matches déjà, effectuera le déplacement à El-Oued pour confirmer son réveil face à l'IRB Robbah, alors que l'USM Sétif n'aura pas droit à l'erreur à Constantine où le MBC ne jure que par la victoire.

Samedi à 14h00

Chelghoum Laid:	HBCL	NRBG
El-Oued:	IRBR	CRBEM
Souk Ahras:	CSHL	ESG
Batna:	ESB	NTS
Aïn M'lila:	ASCOZ	IRBEH
Annaba:	JSPB	NRBC
Constantine:	MBC	USMS

Handball - Tournoi maghrébin à Arzew

La JSE Skikda remporte le trophée

M. A.

Le tournoi maghrébin qui s'est déroulé durant deux jours dans la magnifique salle omnisports d'Arzew a connu un franc succès. Organisé par l'APC d'Arzew dans le cadre des festivités célébrant le cinquantième de l'indépendance et la commémoration de la journée nationale du chahid, et ce avec le concours du groupe Bya Electronic qui a fêté à l'occasion

le 20^{ème} anniversaire de sa création, cette manifestation qui a drainé une assistance nombreuse durant mardi et mercredi derniers fut une réussite sur tous les plans de l'avis des spectateurs et amoureux de la petite balle, outre les autorités locales et les personnalités présentes dont les consuls du Maroc et de l'Espagne. Pour en revenir à la compétition qui fut d'un bon niveau technique, c'est le pensionnaire de l'élite, la

JSE Skikda, qui a remporté le trophée en prenant le dessus en finale disputée mercredi soir sur la formation marocaine Montada Derb Soltane (32-26). En match de classement pour la troisième place, l'équipe locale l'ES Arzew s'est imposée face au représentant tunisien Menzel Temime de Nabeul sur le score de 23 à 22.

A noter qu'en clôture de cette manifestation, des coupes et cadeaux ont été remis aux lauréats.

Mohamed Raouraoua à Oran Un état des lieux alarmant concernant le football national

Les clubs, à l'instar du MCO, qui s'abstiennent à refuser d'ouvrir leurs capitaux risquent la rétrogradation selon la nouvelle loi qui sera adoptée très prochainement.



M. Zeggai

Le staff technique de l'EN sera renforcé en commun accord avec le coach national Halilhodzic, mais se fera après le match contre le Bénin. Quant à l'entraîneur de la sélection nationale A' (joueurs locaux), il sera désigné après l'AG électorale de la FAF, prévue le 7 mars.

Le dossier de Yacine Brahimi (FC Grenade) est « réglé ». L'Algérie se portera candidate pour l'organisation de la CAN 2019. La FAF est sur un projet de création d'un laboratoire de contrôle de dopage, le deuxième en Afrique après celui de Johannesburg.

Ce sont là les principaux sujets abordés par le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, devant un parterre de journalistes et ce en présence du DJS, Gharbi Badr Eddine, du président de la LRFO, Hadj Bensekrane, de l'ancien joueur du MCO, Beddiar, des joueurs de la glorieuse équipe du FLN, Soukhane, Zouba, Maouche, quelques présidents de clubs ainsi que l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic.

Avant d'aborder les différents sujets, Hadj Mohamed Raouraoua a tenu à établir un diagnostic et une analyse profonde sur la situation du football national tout en mettant en relief les insuffisances qui freinent, selon lui, l'évolution de notre sport-roi, et ce après avoir rendu un hommage au regretté Abdelkader Fréha, représenté par son fils. « La FAF est devenue aujourd'hui une grande entreprise, il faut reconnaître que le football algérien n'est pas encore en adéquation avec le développement du pays dans tous les domaines. Le football ce n'est pas seulement l'EN, mais plus de 1.500 clubs que nous avons à gérer », commentera-t-il. Sur le plan finan-

cier, le président de la FAF a tenu à souligner que le MCO n'a dépensé aucun centime des subventions de l'Etat depuis 2009, les ressources financières proviennent du sponsoring et des structures internationales de football. Evoquant les relations MJS-FAF, l'orateur a insisté sur l'existence d'une osmose entre ces deux structures.

Pour ce qui est de la gestion des clubs, Raouraoua a fait savoir que « c'est l'Etat qui est responsable des clubs », tout en affirmant que ces derniers dont le budget de fonctionnement est insuffisant doivent collaborer avec les entreprises et les collectivités locales tout en appelant les actionnaires à contribuer avec « des capitaux conformément à la stature du club », dira-t-il avant d'ajouter que certains clubs ont bénéficié d'affectation de terrains.

Pour ce qui est de la formation, le président de la FAF a mis l'accent sur le « bricolage » qui caractérise ce volet. La formation des entraîneurs est primordiale pour rectifier le tir. « Je suis désolé de le dire mais les méthodes d'entraînement utilisées jusque-là sont dépassées. Les clubs ne disposent pas de moyens pour un enseignement conforme aux critères du haut niveau et il est temps de mettre en place des mécanismes de formation sur des bases scientifiques ».

La situation du corps arbitral a été également évoquée par Raouraoua : « Savez-vous que nous déplorons chaque semaine un énorme déficit évalué à 4.000 arbitres pour les 1.540 matches programmés ? ». Par ailleurs, il n'a pas manqué de s'indigner des mauvaises conditions des jeunes qui sont contraints de s'entraîner sur une superficie d'un quart de stade, tout en ajoutant qu'aucun formateur n'a daigné enseigner la tacti-

que à ces jeunes. Lors de ce débat, un président de club a soulevé le cas des indemnités de formation. « Ces problèmes sont dus à la méconnaissance des règlements. Vous avez bel et bien droit à l'indemnité de formation et autres à chaque fois que votre joueur change de clubs. Vous n'avez qu'à saisir les instances concernées pour l'application de la réglementation ». Concernant le grand rendez-vous continental qu'accueillera notre pays, soit l'organisation de la 12^e édition de la phase finale de la CAN-U 20 qui aura lieu à Oran et Témouchent, le président de la FAF s'est dit « satisfait » des préparatifs après ses dernières visites aux stades « Ahmed Zabana » et « Habib Bouakeul » et à Témouchent tout en félicitant les autorités des deux wilayas pour les efforts consentis.

A la fin de ces travaux, le président de la FAF a évoqué la situation du MCO après l'intervention du DG de la SSPA. « Essayez de sauver ce club prestigieux. SVP, mettez-vous autour d'une table pour trouver les solutions qui s'imposent, ça ne peut plus durer. Jusqu'à quand les autorités et autres vont-elles vous aider ? »

Pourquoi ne pas convaincre les industriels de la ville d'Oran et les gens qui aiment cette ville ? C'est malheureux de voir le grand Mouloudia dans cette situation », a-t-il affirmé en s'adressant à Kelaidji. Enfin, à une question relative à un éventuel dépôt de sa candidature à la présidence de la CAF, Mohamed Raouraoua a été quelque évasif dans sa réponse, mais comme en football il y a des signes qui ne trompent pas, avec sa démarche réfléchie, on peut dire que le premier responsable de la FAF est bien parti pour être le futur patron de l'instance continentale.

FAF Les clubs de Ligue 1 sommés d'ouvrir leur capital social

Kamel Mohamed

Les clubs professionnels sont sommés de se conformer à la nouvelle disposition du cahier des charges sur le professionnalisme, consistant en l'ouverture de leur capital social. Selon le président de la FAF, un avenant sera introduit dans le cahier des charges et sera soumis au ministère de la Jeunesse et des Sports. Les clubs seront ainsi dans l'obligation d'ouvrir leur capital aux investisseurs et autres industriels qui souhaiteraient investir dans le football. Mohamed Raouraoua a précisé que des sanctions seront prises à l'encontre des clubs refusant d'aller vers l'ouverture du capital. Autrement dit, des changements devraient intervenir à la tête de ces clubs, lesquels seront dans l'obligation d'aller vers une gestion saine et transparente. « Si un opérateur économique apporte des preuves attestant qu'un club lui refuse des actions, ce même club risque des sanctions allant jusqu'à la rétrogradation en division inférieure », a indiqué Raouraoua. Il a à ce propos fait savoir que des clubs ont déjà mis des embûches à des investisseurs qui voulaient racheter des actions.

Il est vrai qu'il y a une grande

résistance de la plupart des clubs qui refusent d'ouvrir leur capital, suggérant aux investisseurs le statut de sponsor au lieu de celui d'actionnaire. Cette décision a été prise par la FAF conformément aux recommandations de la FIFA qui impose aux clubs de justifier d'un statut de professionnel à partir de 2014 pour prétendre participer à une compétition internationale. En ce sens, les clubs doivent bénéficier d'une carte de club professionnel qui leur sera délivrée par la FAF sous l'égide de la FIFA. Pour ce faire, les clubs doivent se soumettre aux dispositions du cahier des charges sur le professionnalisme, entre autres l'ouverture de leur capital, ce qui suppose une organisation administrative répondant aux normes de gestion. Sachant que tous les clubs ne pourront pas prétendre à ce statut, le président de la FAF a indiqué qu'à partir de la saison prochaine, il ne sera pas exigé de manière systématique aux clubs de la Ligue 2 de justifier d'un statut professionnel. Les pensionnaires de ce palier peuvent jouir d'un statut de professionnel ou d'amateur. En revanche, ceux de la Ligue 1 sont dans l'obligation de justifier du statut de professionnel, a souligné le président de la FAF.

USMBA - Bensenada lance un SOS Déplacement à Batna sur fond de crise

M.O. Noureddine

Les responsables de l'USMBA ne seraient pas en mesure de couvrir les frais du déplacement de l'équipe à Batna. L'information pourrait surprendre plus d'un mais c'est ce que nous apprenons de Djillali Bensenada lui-même. Ce dernier nous a confié le scoop lors d'une entrevue téléphonique. Après avoir caressé le rêve de voir l'équipe se maintenir en Ligue 1, le président du SSPA/USMBA se dit exaspéré par « ce sabotage à la bel-abbésienne ». Une thèse qui trouve son origine dans les agissements du président « sortant » Baghdad Benaïssa. Selon notre interlocuteur, ce dernier, qui pourtant a délégué les pouvoirs de la SSPA à Djillali Bensenada, aurait refusé le transfert bancaire qui débloquerait la situation en matière d'argent destiné au fonctionnement du club. « J'ai réussi à procurer un chèque d'une valeur de 500 millions de centimes que j'ai déposé au niveau de la banque sauf que Baghdad Benaïssa détient toujours les pouvoirs en matière de signature des chèques. Ce dernier, et après lui avoir signifié l'intention de la direction sur la nécessité de cet argent pour régler les primes des joueurs et assurer le déplacement à Batna, s'est envolé pour l'Espagne laissant le club sans ressources ».

Le premier responsable du CSA tient Baghdad Benaïssa pour responsable de la situation conflictuelle dans laquelle patauge la société. « Baghdad est responsable

de la crise prévalant au sein du club, finalement, sa démarche n'a servi qu'à bloquer les comptes et ce sont les joueurs qui en souffrent. Cela risque de se répercuter négativement sur les résultats de l'équipe », prévient Djillali Bensenada avant d'ajouter que « son frère Noré, nous a un remis un chèque de 50 millions. Cette somme ne peut même pas couvrir les frais de déplacement pour Batna. C'est du sabotage. » Ainsi, la prise en charge des joueurs est encore incertaine et, pour l'heure, les dirigeants sont en train de frapper à toutes les portes pour trouver l'argent qui permettra d'assurer le déplacement à Batna.

Si les résultats sur le plan technique commentent à s'améliorer, administrativement parlant c'est toujours le flou qui caractérise le quotidien de l'USMBA notamment avec cette fameuse histoire de transfert bancaire susceptible de débloquer la situation financière. La situation financière du club se détériore et cela pourrait avoir des répercussions directes et fâcheuses sur le mental de l'équipe, son rendement et par conséquent ses résultats. « Nous sommes dans une position vraiment délicate. Nous avons tenu, contre vents et marées, depuis notre avènement, au point de faire du porte-à-porte pour subvenir aux besoins de l'équipe. Nous interpellons les instances pour qu'elles débloquent définitivement cette situation, car ce sont les premières garantes de la bonne marche de l'USMBA ». Le SOS est lancé.



Espagne Barcelone pour oublier Milan

Le FC Barcelone revient dans un championnat qu'il domine en accueillant le FC Séville ce soir lors de la 25e journée, afin peut-être d'oublier la défaite (2-0) face à l'AC Milan mercredi, en 8e de finale aller de la Ligue des champions.

Le Barça dispose d'une confortable avance de 12 points sur son dauphin, l'Atletico Madrid, qui accueillera l'autre club Barcelone, l'Espanyol,

12e du classement. On suivra de près l'annonce de la composition du groupe du Barça: Eric Abidal y figurera-t-il, maintenant que les médecins lui ont donné leur feu vert pour jouer, le considérant remis de sa greffe du foie d'avril 2012?

Certains médias catalans n'excluaient même pas de le voir jouer samedi. Un Abidal en pleine santé et en forme ne serait probablement pas du

luxe pour la défense catalane, dont la défaite à San Siro a confirmé l'impression de vulnérabilité qu'elle donnait depuis quelques semaines: 15 buts encaissés lors des 10 derniers matches. Le rendement d'une attaque prolifique, et d'un Lionel Messi impérial, suffisait largement à compenser jusqu' alors, mais elle s'est essouffée ces derniers temps. Le Real se déplace, aussi, chez la lanterne rouge, le Deportivo La Corogne. Il est 3e, à 16 points du Barça, trop loin, mais à 4 points seulement de l'Atletico, et il a l'occasion de creuser l'écart sur Malaga et Valence, qui le suivent respectivement à 7 et 9 points. L'occasion aussi de faire tourner l'effectif en vue du déplacement pour le difficile 8e de finale retour de Ligue des champions contre Manchester United.

Aujourd'hui

(16h00): ... Majorque Getafe
(18h00): ... Real Saragosse Valence
(20h00): ... La Corogne Real Madrid
(22h00): ... FC Barcelone Séville

Dimanche

(12h00): ... Rayo Vallecano Valladolid
(17h00): ... Celta Vigo Grenade
(19h00): ... Atletico Madrid Espanyol
(21h00): ... Betis Séville Malaga

Lundi (21h00)

..... Levante Osasuna

France

Un «clasico» incandescent, Lyon attend dans l'ombre

Paris SG - Marseille: dire que ce «clasico» de la 26e journée est très attendu demain n'est rien. D'abord, il y a un enjeu sportif de premier plan. Car Marseille, même en période de vaches maigres cette saison, a su s'accrocher avec son effectif modeste pour figurer sur le podium dans le dernier tiers du championnat. Ensuite, ce duel risque d'avoir un bel accent anglais. A Paris, Beckham pourrait faire ses grands débuts sous le maillot parisien. Et en face, il y aura Barton, qui purgeait encore sa suspension au match aller. Soit le «Spice Boy», icône métrosexuelle et gendre idéal, contre le «Bad Boy» du football anglais. Et depuis la chute inattendue du PSG à Sochaux (3-2) dimanche dernier, l'état des forces en présence ne semble plus si déséquilibré. Ce choc, la L1 en rêvait. Lyon - Lorient: et si le grand gagnant du «clasico» au Parc des Princes était... Lyon?



L'OL est en embuscade, à trois points seulement du leader parisien. En cas de succès contre Lorient et de nul au Parc des Princes, le club de Jean-Michel

Aulas reviendrait alors à un point du PSG. Les Lyonnais, éliminés jeudi en Europa League, ne rêvent que de ce retour au premier plan et de retrouver la Ligue des Champions par la grande porte. Lorient doit gérer au mieux ses efforts entre ce match et un 8e de finale de Coupe de France mercredi prochain contre le voisin, Brest. Bordeaux - Brest: difficile de prédire quel visage affichera Bordeaux ce week-end. Les Girondins sont passés par toutes les couleurs en ce mois de février.

Aujourd'hui

(20h00): ... Valenciennes Toulouse
..... Troyes Bastia
..... Evian/Thonon Montpellier
..... Nancy Saint-Etienne
..... AC Ajaccio Lille
(17h00): ... Rennes Sochaux

Dimanche

(14h00): ... Lyon Lorient
(17h00): ... Bordeaux Brest
(21h00): ... Paris SG Marseille

Italie

Le match aux six entraîneurs avant le derby de Milan

Palme-Genoa, deux clubs qui ont eu chacun trois entraîneurs différents cette saison, ouvrent aujourd'hui la 26e journée de championnat d'Italie, dominée par le derby Inter-AC Milan, demain . A Pa-

lerme, dernier du classement, le président «mange-entraîneurs» Maurizio Zamparini a remercié Giuseppe Sannino début septembre, pour le remplacer par Gian Piero Gasperini, qui a lui-même cédé sa place à Al-

berto Malesani. Au Genoa, Enrico Preziosi a rappelé Davide Ballardini, déjà entraîneur «Rossoblu» en 2010-2011, pour succéder à Luigi Del Neri qui avait remplacé Luigi De Canio fin octobre. Dimanche, le Milan devra descendre de son nuage, après avoir dompté le FC Barcelone (2-0), pour se remettre dans le «Derby de la Madonnina», capital dans la course très serrée à la 3e place. La Juventus Turin, leader avec 4 points d'avance sur Naples, essaiera contre Sienne de se mettre à l'abri de Napoli, qui joue lundi à Udine, à une semaine du choc entre les deux premiers.

Aujourd'hui (20h45)

..... Palerme Genoa

Dimanche (15h00)

..... Atalanta AS Rome
..... Bologne Fiorentina
..... Cagliari Torino
..... Juventus Sienne
..... Parme Catane
(12h30): ... Sampdoria Chievo
(20h45): ... Inter Milan AC Milan

Lundi (19h00)

..... Udinese Naples
(21h00): ... Lazio Pescara

Allemagne

Le Bayern revient aux affaires nationales

Impérial à Arsenal, le Bayern Munich revient samedi aux affaires nationales en recevant en championnat le Werder Brême (11e), avec pour objectif d'étendre provisoirement à 18 points son avance sur Dortmund, en déplacement délicat demain à Mönchengladbach (10e). La 23e journée sera une répétition générale avant le choc entre Bavarois et Borussia, mercredi en quarts de finale de la Coupe d'Allemagne.

A 67 ans, Jupp Heynckes, l'entraîneur du Bayern, es-

père bien fêter par une victoire sur le Werder Brême son 1000e match de Bundesliga (369 comme joueur, 630 comme entraîneur). Il peut compter sur une équipe plus que jamais déterminée à tout balayer sur son passage après le succès (3-1) ramené d'Arsenal, histoire de se rapprocher d'un 23e titre national avant d'accueillir Dortmund mercredi en quart de finale du Pokal et penser à conquérir l'Europe. Dans le ventre mou du classement, le Werder rêve d'être le 5e club cette saison

à prendre au moins un point contre le Bayern. Schalke (9e) doit surfer sur la vague du match nul (1-1) rapporté de Galatasaray en recevant Dusseldorf (13e), pour redorer un blason terni en Bundesliga. Après deux nuls successifs, le club de Gelsenkirchen a un besoin impératif d'une victoire, qui lui échappe depuis le festival offensif (5-4) lors de la reprise contre Hanovre.

Joueur de la 22e journée avec son triplé, Marco Reus est en pleine forme pour son retour demain à Mönchengladbach sous les couleurs de Dortmund. De quoi faire trembler son ancien club auquel il avait claqué deux buts lors d'une démonstration au match aller (5-0). Leverkusen, à une longueur, connaîtra le résultat avant de clore la 23e journée chez la lanterne rouge Greuther Furth.

Aujourd'hui (15h30)

..... Bayern Munich Werder Brême
..... Stuttgart Nuremberg
..... Augsburg Hoffenheim
..... Hanovre Hambourg
..... Mayence Wolfsburg
(18h30): .. Schalke Dusseldorf

Dimanche (15h30)

..... Mönchengladbach Dortmund
(17h30): .. Greuther Furth Leverkusen

Angleterre

Choc Manchester City-Chelsea, Arsenal en danger

Manchester City reçoit Chelsea demain pour le choc d'une 27e journée du championnat anglais qui sera aussi marquée par la réception d'Aston Villa par un Arsenal sous pression cet après-midi.

Manchester United, leader du championnat avec douze points d'avance sur les «Citizens», se déplace quant à lui chez les Queens Park Rangers, lanterne rouge. Les Mancuniens n'ont plus perdu en championnat depuis le 17 novembre et un déplacement à Norwich. Ils sont depuis dans une forme incroyable et ont notamment tenu en échec le Real Madrid en Ligue des champions (1-1) il y dix jours à Bernabeu.

Samedi, c'est chez la lan-

terne rouge de la Premier League, Queens Park Rangers, qu'ils se déplacent. Dire que MU n'a rien à craindre serait faux, mais les joueurs de Sir Alex Ferguson ont une superbe opportunité de prendre quinze points d'avance en attendant le choc entre City et Chelsea. Les «Red Devils» n'ont en général aucune pitié dans ce genre de match.

Et même si QPR va jouer ultra-défensivement, Robin Van Persie et compagnie ont toutes les cartes en mains pour se rapprocher encore un peu d'un historique vingtième titre de champion. Douze points de retard sur le premier à douze journées de la fin du championnat: Manchester City

devra réaliser ce que personne n'a fait avant lui pour espérer conserver son titre de champion.

Autant dire que la mission est quasiment impossible. Surtout que dimanche soir, les Citizens d'un Roberto Mancini de plus en plus discuté pourraient pointer à quinze longueurs de leur rival. La rencontre face à Chelsea est pleine d'embûches, même a domicile.

La fébrilité défensive affichée cette saison par City pourrait de nouveau être exploitée par Eden Hazard, Oscar et Juan Mata, les trois atouts offensifs des Londoniens. C'est sûrement le match de la dernière chance pour City et la victoire est impérative. Mais elle l'est aussi pour Chelsea, qui est loin d'avoir assuré sa place dans les quatre premiers.

La semaine a été agitée comme jamais à Arsenal, entre la colère envers la presse d'Arsene Wenger lundi, l'humiliation face au Bayern Munich (1-3) mardi et les lourdes critiques des supporters et des médias depuis. Il faut ainsi absolument une réaction samedi face à Aston Villa.

Aujourd'hui

(13h45): ... Fulham Stoke
(16h00): ... Arsenal Aston Villa
..... Norwich Everton
..... Queens Park Rangers Manchester United
..... Reading Wigan
..... West Bromwich Sunderland

Dimanche (14h30)

..... Manchester City Chelsea
..... Newcastle Southampton

Lundi (21h00)

..... West Ham Tottenham



07.15 Sabah El-Kheir
10.00 Bouhairat el chabout
10.30 Kitab El-Marifa
10.45 El-Ghoufran
11.30 Biatouna el sahira
12.15 El tabiaâ wa ilme
Documentaire
12.40 Djaichouna

13.00 Journal télévisé
13.30 Ghaltate hayati
15.00 Asrar moukhaba Documentaire
16.00 Norwich - Everton League anglaise de football
18.00 Journal télévisé amazigh
18.20 Macharie ilmiya

18.45 Guide médical

20.00 Journal télévisé
20.45 Emission spéciale
21.00 De l'amour au mensonge
22.15 Fi dairat dhaoue
23.15 Concert andalous
00.00 Journal télévisé



20.45 Le plus grand cabaret du monde



09.40 Thé ou café
10.50 Hebdo musique mag
11.25 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
13.15 13h15, le samedi...
13.55 Envoyé spécial : la suite
14.50 XV/15
15.30 Rugby
17.25 XV/15
18.00 Rugby
20.00 Journal
20.40 Tirage du Loto
20.42 Emission de solutions
20.44 Météo 2

Présenté par Patrick Sébastien
Ce soir l'animateur reçoit José Garcia, Marine Lorphelin, Alice Dona, Olivier de Benoist, Claudia Tagbo, Patrick Préjean, Lorie, Zinedine Soualem, Axelle Red, Adeline Blondieau et François Morel. Ensemble, ils découvrent et commentent de nombreux et époustouflants numéros : Le ballet brésilien de Copa Rio, le duo main à main de Tatiana & Sergi, la troupe jonglage les Sept doigts de la main, la grande illusion d'Alberto Giorgi...
23.10 On n'est pas couché
02.15 Hebdo musique mag



20.45 La grande peinture



10.50 C'est pas sorcier
11.30 La voix est libre
12.00 12/13 : Journal régional
12.25 12/13 : Journal national
12.50 30 millions d'amis
13.25 Les grands du rire
15.25 Samedi avec vous
17.00 Les carnets de Julie
17.55 Questions pour un champion
18.30 Avenue de l'Europe
19.00 19/20 : Journal régional
19.30 19/20 : Journal national
20.00 Tout le sport
20.15 Zorro

Avec Philippe Chevallier, Régis Laspalès
Lors d'un voyage en province, Pierre-Charles Fayolle, ancien animateur dans les grandes surfaces qui gère la galerie d'art de sa maîtresse, rencontre Dédé, un peintre du dimanche qui parvient à glisser dans sa voiture l'un de ses barbouillages. Un client russe tombe en arrêt devant l'œuvre, qu'il achète pour 250 000 euros. Pierre-Charles profite alors cet engouement soudain pour faire de Dédé une star internationale.
22.15 Midi et soir
23.45 Soir 3
00.05 A contretemps
01.00 Concert du Prix Nobel de la Paix 2009



09.21 Mini-Loup
09.29 Zou
09.40 Artzooka
10.04 Minuscule
10.14 Silence, ça pousse !
11.09 La maison France 5
12.00 Les escapades de Petitrenaud
12.31 Nouvelle-Zélande, croisière au pays du long nuage blanc
13.29 In Vivo, l'intégrale
14.02 Comment faire pousser une planète ?
15.10 Wodaabe, la guerre en dansant
16.08 Planète insolite
17.04 Quand les titis et les tamarins s'associent
17.55 Et si on changeait le monde

19.45 Arte journal
20.00 360°-GEO
20.45 Portraits de voyage
20.50 George V et la reine Mary, la renaissance de la monarchie britannique - **Le roi George V**
Petit-fils de la reine Victoria, George V est propulsé sur le trône à la mort de son père Edouard VII, le 6 mai 1910. Il devient alors le dernier monarque britannique de la maison de Saxe-Cobourg-Gotha, nom qu'il abandonne pour celui de Windsor en 1917, effaçant ainsi son ascendance allemande. Surnommé le "roi du peuple", il a su réinventer certaines traditions pour revivifier la monarchie et a tissé un lien direct avec la population.
22.45 Bashung
23.40 Tracks
00.35 Introducing@Arte Live
02.05 Cleveland contre Wall Street
03.40 Seules dans les montagnes du Yunnan



TF1 20.50

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX

Présenté par Nikos Aliagas, Jenifer, Louis Bertignac, Garou
Confortablement installés dans leur fauteuil de juge, Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac accueillent de nouveaux talents pour cette quatrième session d'audition à l'aveugle. Ces derniers montent sur scène pour interpréter un titre de leur choix, accompagnés par l'orchestre de l'émission. Chaque membre du jury convaincu par la voix qu'il entend peut à tout moment appuyer sur son buzzer pour se retourner. A l'issue de sa prestation, le prétendant choisit alors le coach, parmi ceux qui ont manifesté leur intérêt, dont il souhaite rejoindre l'équipe pour les prochaines étapes.

France 2 23.10

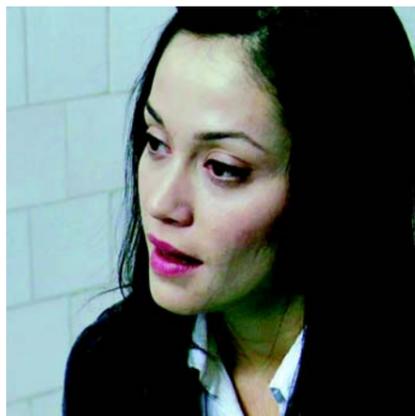
ON N'EST PAS COUCHÉ



Présenté par Laurent Ruquier, Aymeric Caron, Natacha Polony
Différentes personnalités du monde de la politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias se succèdent sur le plateau de l'émission pour évoquer leur actualité. Après leur présentation par Laurent Ruquier, les invités se prêtent au jeu des questions, souvent incisives, de Natacha Polony et Aymeric Caron, auxquelles ils tentent de répondre sans langue de bois.

CANAL+ 00.25

DEVIL INSIDE



Avec Fernanda Andrade, Ionut Grama, Simon Quarterman, Evan Helmuth
En 1989, Maria Rossi a assassiné deux prêtres et une nonne. Vingt ans plus tard, Isabella, sa fille, tente de comprendre ce qui s'est passé ? Maria aurait attaqué les victimes durant un exorcisme. Suivie par une caméra, Isabella se rend à Rome, où sa mère est internée. Elle rencontre sur place deux prêtres exorcistes qui pratiquent sans autorisation de l'Eglise. Ils souhaitent la former pour qu'elle puisse traiter sa mère.

TÉLÉVISION



23.55 Les experts

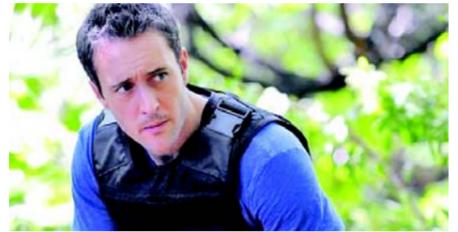


09.35 Télévitrine
10.05 Quatre mariages pour une lune de miel
11.05 Tous ensemble
12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.20 Reportages
15.15 Ghost Whisperer
16.55 Tous ensemble
18.45 50mn Inside
19.50 Là où je t'emmènerai
19.55 Météo
20.00 Journal
20.50 The Voice, la plus belle voix
23.05 The Voice

- Fragile
Avec William Petersen, Paul Guilfoyle
Marg Helgenberger, Gary Dourdan
Alors qu'elle pique-nique dans un parc, Karen Matthews s'aperçoit que son fils Jesse vient d'échapper à sa vigilance. Elle signale aussitôt sa disparition à la police qui commence à le rechercher activement. L'enfant est bientôt retrouvé dans un supermarché en compagnie d'un couple qui prétend être ses vrais parents.
01.30 Human Target : la cible



20.50 Hawaï 5-0



08.05 Kid & toi
08.30 M6 boutique
10.40 Cinésix
11.00 Norbert et Jean : le défi
12.40 Météo
12.45 Le 12.45
13.05 Le mag
15.00 C'est ma vie
17.35 Accès privé
18.45 Un trésor dans votre maison
19.40 Météo
19.45 Le 19.45
20.05 Scènes de ménages

- La O Na Makuahine
Avec William Baldwin, Alex O'Loughlin
Steve est stupéfait d'apprendre que Shelburn est en réalité sa mère qu'il croyait morte. Après l'émotion des retrouvailles, il décide de la placer en lieu sûr, sous la surveillance de Catherine Rollins. De son côté, Chin Ho est dévasté par le décès de sa femme, tuée par un des hommes de main de Frank Delano. Quant à Danny, il se bat bec et ongles pour obtenir la garde de Grace et éviter qu'elle ne déménage à Las Vegas.
01.50 Supernatural



22.40 Jour de rugby



09.40 The Descendants
11.30 Après les César 2013
12.35 Zapping
12.45 Le supplément
13.45 L'effet papillon
14.25 Samedi sport
14.30 Intérieur sport
14.50 Rugby
16.50 Football
19.00 Le JT
19.10 Salut les Terriens !
20.25 Made in Groland
20.55 Les infidèles

- 19e journée de Top 14
La journaliste revient sur les rencontres de la 19e journée du Top 14. Cet après-midi, le Racing Métro, emmené par Fabrice Estebanez (photo), défiait Biarritz. Pendant ce temps, Montpellier accueillait Bordeaux-Bègles, Agen recevait Mont-de-Marsan, Bayonne se déplaçait à Toulouse, Clermont se rendait à Grenoble et Perpignan était opposé au Stade français pour le choc de cette journée.
23.20 Jour de foot
00.25 Devil Inside
01.45 La sainte famille... de A à Z



06.40 Télé-achat
09.40 Tellement vrai
11.15 The Big Bang Theory
13.15 Cougar Town
14.40 Tellement vrai
16.15 Les grandes histoires
18.00 Stargate SG-1
20.50 Florence Larrieu, le juge est une femme

09.20 Avengers : L'équipe des super héros
09.45 Code Lyoko Evolution
11.02 Robin des Bois
13.15 DST : Dussart surveille la télé
13.55 La prophétie
15.30 Planète Terre en danger
17.00 ONDAR Show
18.55 Pierre Palmade
20.45 Rugby
22.40 Panique au ministère
00.30 Lilly Wood and the Prick

09.05 Le fantôme de mon ex
10.45 Au Field de la nuit
11.55 Journal
12.05 How I Met Your Mother
13.40 Destination inconnue
16.55 En mode Gossip
18.00 Soeur Thérèse.com
19.40 Tous différents
20.26 Juste pour rire
20.45 NT1 le mag
20.50 Fringe
00.20 Catch américain : Smackdown



00.15 X-Files

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J

CROISÉS N° 4943

Horizontalement:

1. Difficile et ennuyeux.
2. Automate qui se paie notre tête.
3. Bleu marine. Le premier à faire coucou. De prime abord.
4. On l'a dans l'œuf. Vénère.
5. Mine de pierres précieuses. Pile.
6. Coupelle. Note. Pile.
7. Frères artistes allemand. Monté en brèle.
8. Longue suite de messages pub.
9. Envoyée Dieu sait où. Tenir secret.
10. Elles ont perdu leur air.

Verticalement:

- A. Apétissant mais c'est dégoûtant. quand c'est peu !
- B. Rétamés.
- C. Fait des bulles. Contracté et renversé.
- D. Cousin à jacquot. Tombées au poil.
- E. Louche marchant.
- F. Bonnes manières.
- G. Soulane. Etre ouvert.
- H. Réfléchi. Brave (se). à ne pas croire !
- I. Effet papillon. Des oreilles à ne pas croire !
- J. Chargés de bois.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°4942

I	N	N	O	V	A	N	T	E	S
V	A	U	T	N	O	R	M	E	
O	R	D	R	A	M	I	E	R	
I	R	I	S	E	R	P	U	T	
R	E	S	T	A	P	O	T		
E	M	U	L	E	T	S			
D	E	P	E	N	S	E	N	T	
C	E	I	F	U	S	E	E		
R	O	N	D	E	U	R	T	R	
I	N	G	E	N	I	E	U	S	E

FLECHES N°4942

B	R	O	U	E	T	T	E		
O	B	U	S	R	A	N	G		
U	R	S	A	N	T	E			
R	E	S	T	A	N	T	E		
R	O	I	S	Q	T	T			
I	N	A	U	S	E	E			
C	E	R	U	I	N	E	S		
O	T	E	E	L	S				
T	U	S	A	L	E	S			
D	E	S	I	T	U	E			
M	I	T	E	T	E	N	U		
G	E	A	N	T	E	S	L		

FOUILLIS N° 4942 COUBETTE (Court - Bête)

CODÉS N° 4942

1	P	I	T	M	E	R	S	U	L	O	A	C	V
14	M	B	D	G									

1	C	I	L										
14													

14	6	5	15	13	1	7	2	16	9
9	5	3	9	5	6	7	2	9	
6	2	9	11	11	2	9	8		
8	7	7	4	7	4	10	2		
14	9	11	8	9	9	8	9	10	
2	3	9	6	8	7	6	2		
1	9	7	4	8	2	9	11		
4	7	7	2	7	6	9	9	9	
1	1	6	2	4	6	15	9	8	
2	3	4	5	6	7	9	8		
7	9	2	12	11	9		14	4	
9	8	8	9	7	5	7	4	3	
7	8	10	9	11	4	12	9		
6	9	13	11	2	9	7	11	4	
6	9	8	7	9	6	9	9		

CODÉS N° 4943

Jeux proposés par Chérifa Benghani

	UNE EAU QU'ON PEUT BOIRE ENLEVÉES								
									LÀ EST LA QUESTION VU
		A EU LA CAPACITÉ DEUX À QUATRE		LETTRES DE TURQUIE CÉRÉALE			MESURE CHINOISE TÊTE BLONDE		
						TASSE RECETTE PRINCIPALE NOTE			
			RENOUVELA GLACE LA PLUS AGÉE						
		DE PREMIER PLAN! POINTS OPPOSÉS					EN RANG SERRÉES PLACE AU NOBLE ART		
	FAIT FEU PRONOM INSECTE SAUTEUR					REGISTRE DE COMMERCE DISPOSITIF D'ARRÊT			
ECONOMIE « BAS DE LAINE » GRECQUE						BELLE OCCASION FOYER POSSÈDE			
		NÉGATION FORTUNÉ ETENDUE D'EAU		GARDER LE SILENCE (SE) POSSESSIF				OISEAU RÉGLES	
	GAZ FLEUVE D'EUROPE							ROUE GRAND-MÈRE ARTICLE	
						SALLE DE SPECTACLES EMERGENCY			
								PÔLE BÊTES	

FLÉCHÉS N° 4943

- ARTISTE- BOUE –
BOURSE – CAUSER –
CLASSE –
CONTREPARTIE –
ECLOSION –
FERVEUR –
FONCTION –
GROUPEMENT –
HAUTEUR – INFINI –
JOUR – MEDIRE –
MESAVENTURE –
MOUVEMENT –
ORDRE – OTER –
PARLOIR –
PHOTOGRAPHIE –
PIRATE – POTIER –
PROTECTION –
RALER –
REPARATION –
RESINE – RIPOSTE –
SALADE –
SARBACANE –
TENTATION –
TOURNOI –
TRANQUILLITE-
TRUITE- VERGER.

C	M	E	R	U	T	N	E	V	A	S	E	M	E	E
E	L	E	E	N	A	C	A	B	R	A	S	R	I	I
T	R	A	D	O	I	N	I	F	N	I	E	I	T	H
N	N	D	S	I	N	O	I	T	C	E	T	O	R	P
E	O	R	S	R	E	D	A	L	A	S	L	A	A	
M	I	E	A	O	E	E	T	S	O	P	I	R	P	R
E	T	I	L	L	I	U	Q	N	A	R	T	A	E	G
P	C	T	E	C	R	P	O	C	O	E	R	P	R	O
U	N	O	R	E	R	N	U	S	N	R	A	I	T	
O	O	P	S	E	B	T	R	T	U	R	O	R	N	O
R	F	U	S	O	R	E	A	E	A	N	U	A	O	H
G	A	I	U	U	G	T	T	T	R	O	B	T	C	P
C	N	R	I	R	I	U	I	U	J	O	R	E	T	O
E	S	T	E	O	A	O	R	U	E	V	R	E	F	
E	E	V	N	H	N	T	N	E	M	E	V	U	O	M

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er dîne.
- Mon 2e est un résidu de mouture de céréales.
Mon tout rend suspect.



Bélier 21-03 au 20-04
Une relation très importante va faire en sorte de se rapprocher de vous dans quelques temps. Vos sentiments amicaux à son égard évolueront favorablement ce qui vous apportera beaucoup de réconfort et de sérénité.



Taureau 21-04 au 21-05
Vos soucis vont fondre comme neige au soleil. Vous aurez l'excellente occasion de vous rapprocher de quelqu'un qui vous est proche.



Gémeaux 22-05 au 21-06
Les choses semblent s'arranger de façon ordonnée pour vous. Faites preuve de plus de circonspection si vous voulez ne pas manquer l'excellente offre que l'on pourra vous faire. Profitez de votre bonne forme pour réaliser ce que l'on attend de vous.



Cancer 22-06 au 22-07
Vous avez beaucoup à faire et heureusement la grande forme sera là. Vous trouverez la coopération efficace d'une personne bien qui vous aidera dans votre travail.



Lion 23-07 au 23-08
Le ciel vous est particulièrement favorable en ce moment sur le plan personnel. Profitez-en. Il faudrait penser à des transformations sensibles dans votre attitude envers les autres. Vous êtes capable de grandes choses, faites preuve de confiance, votre dynamisme fera le reste.



Vierge 24-08 au 23-09
Vous voulez toujours aider ceux pour qui vous nourrissez des sentiments profonds. Vous vous rendez compte que vous avez plutôt tendance à ne pas leur rendre vraiment service.



Balance 24-09 au 23-10
Vous vous demandez si vous avez raison d'agir de façon un peu cavalière vis-à-vis d'une personne que vous ne portez pas dans votre cœur.



Scorpion 24-10 au 22-11
Malgré certaines incertitudes dans le déroulement des opérations, votre forme physique vous permet d'effectuer un long parcours même si on cherche à vous mettre des bâtons dans les roues.



Sagittaire 23-11 au 21-12
Malgré certaines difficultés mineures, votre forme va revenir au grand galop. Cela aura beaucoup d'incidences positives pour les décisions que vous aurez à prendre. Vous y gagnez en lucidité.



Capricorne 22-12 au 20-01
Vous éprouvez le désir de tout transformer à la hâte. Vous recherchez une plus grande compréhension dans vos relations avec vos proches. Vous aspirez soudainement à plus de communication et d'échange avec une personne qui semble vouloir s'éloigner de vous.



Verseau 21-01 au 18-02
Des problèmes familiaux peuvent brusquement survenir si vous ne prenez pas garde à ce que vous dites. La parole est d'argent mais le silence est d'or.



Poissons 19-02 au 20-03
Vous pourriez traverser une période difficile mais votre dynamisme vous aidera à mener à bien une entreprise délicate. Vous pourrez recevoir très vite les fruits de vos efforts.



**Hamid Grine
aujourd'hui
à Béjaïa**



L'écrivain Hamid Grine sera l'invité, aujourd'hui samedi à 14h, de la «Ballade littéraire» qui aura lieu au théâtre Abdelmalek Bouguermouh de Béjaïa.

Nedjma : une convention pour lutter contre l'analphabétisme

L'association algérienne d'alphabétisation «Iqraa» et «Nedjma» viennent de renforcer leur alliance en signant, avant-hier jeudi, une convention cadre de partenariat afin de renforcer leur coopération dans les années à venir. Celle-ci, paraphée conjointement par la présidente de l'association «Iqraa» Mme Aïcha Barki et le directeur général de «Nedjma» M. Joseph Ged, permettra d'accompagner l'association dans ses projets et actions futurs, de façon à lutter contre l'analphabétisme.

Selon un communiqué de l'opérateur, cette convention va porter, tout d'abord, sur la réalisation et l'aménagement d'un centre d'alphabétisation, de formation et d'insertion des femmes (Afif), dans la commune de Temacine, dans la wilaya de Ouarzazate, ainsi que la dotation des centres d'alphabétisation de l'association «Iqraa», en équipements «Nedjma» : tablettes 3G plus le service Internet. Une initiative louable que la présidente de l'association a tenu à remercier, qualifiant cette convention comme un renforcement de cette coopération à long terme. «Je remercie «Nedjma» d'avoir toujours répondu présent, à chaque fois que nous sollicitons son soutien pour concrétiser nos projets», a-t-elle déclaré.

Et d'ajouter que «ce nouveau partenariat renforcera notre détermination à poursuivre nos efforts et à œuvrer, ensemble, dans l'intérêt de la société algérienne». Pour sa part, le DG de Nedjma a affirmé que «cette convention vient en continuité de notre partenariat avec l'association «Iqraa» qui a débuté en 2006 et que nous comptons poursuivre dans les années à venir». Rappelons que plusieurs projets ont été réalisés, dans le cadre de ce partenariat dont la convention de «Mécénat» signée en avril 2012, entre les deux parties. **K. Assia**

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Tunisie: le ministre de l'Intérieur promu Premier ministre

L'actuel ministre tunisien de l'Intérieur Ali Larayedh a été désigné vendredi par son parti islamiste Ennahda pour prendre la tête du gouvernement et tenter de former une équipe à même de sortir le pays d'une profonde crise politique déclenchée par l'assassinat d'un opposant.

Le chef du parti islamiste, Rached Ghannouchi, a présenté vendredi en fin de matinée la candidature de M. Larayedh au président Moncef Marzouki.

«Le président a souhaité du succès à M. Larayedh, à qui il remettra ce soir la lettre de sa désignation officielle» comme Premier ministre, a ensuite annoncé le porte-parole de la présidence, Adnène Mancer. La rencontre entre les deux hommes doit avoir lieu peu après



16H00 (15H00 GMT). A compter de sa nomination officielle, M. Larayedh aura 15 jours pour former son équipe, qui devra ensuite obtenir la confiance de l'Assemblée nationale constituante (ANC).

Le chef de l'Etat a souhaité que le ministre de l'Intérieur sortant s'attèle «le plus rapidement possible» à la formation de son cabinet, «le pays ne supportant pas d'attendre davantage», selon le porte-parole.

Trois enfants égorgés en France, la mère recherchée



Un père de famille a découvert vendredi matin ses trois enfants égorgés, au domicile familial à Dampmart en Seine-et-Marne, dans l'est de l'Ile-de-France, a-t-on appris de sources policières. Agée d'une quarantaine

d'années, la mère est introuvable et injoignable et est recherchée, a-t-on ajouté. Les trois enfants avaient 10, 16 et 18 ans et l'enquête a été confiée à la police judiciaire de Versailles, a-t-on précisé confirmant une in-

formation de RTL. L'alerte a été donnée vers 07H15 par le père qui, selon les premiers éléments de l'enquête, exerce une profession médicale et rentrait chez lui, dans une petite rue cossue de cette commune située à une trentaine de kilomètres à l'est de Paris, selon une source proche de l'enquête.

Arrivés sur place, les secours ont d'abord trouvé le corps d'une fillette de dix ans, puis de son frère de 16 ans qui présentait de nombreuses blessures à l'arme blanche. La soeur aînée, encore en vie à l'arrivée des secours, est finalement décédée. Le père est en état de choc.

Selon une source proche de l'enquête, le couple connaissait des différends conjugaux qui seraient liés à l'alcool.

10 personnes, dont 5 enfants, tuées par balles et à la machette au Nigeria

Dix membres d'une même famille dont la moitié avait moins de six ans ont été tués par des assaillants dont certains étaient en uniforme militaire, a déclaré vendredi un responsable de l'Etat de Plateau, dans le centre du Nigeria.

«L'attaque a eu lieu vers 20h (19h00 GMT jeudi) et une famille de dix personnes a été assassi-

née», a déclaré le porte-parole du gouverneur de Plateau, Pam Ayuba, à l'AFP ajoutant que certains des assaillants portaient des uniformes militaires.

«Cinq petits enfants dont un bébé de deux mois ont été massacrés», a-t-il ajouté, en précisant qu'il s'est rendu dans la résidence où vivait cette famille dans le village de Kogom, à

proximité de Jos, la capitale de l'Etat, où il a pu obtenir des détails sur les victimes. Le porte-parole de la STF, la force conjointe de la police et de l'armée présente dans l'Etat de Plateau, le lieutenant Kingsley Egbo, a confirmé le bilan donné par M. Ayuba mais il a affirmé qu'aucun soldat n'avait été impliqué dans ce massacre.

EDITORIAL

Par M. Saadoun

NOUVELLE DONNE

née par l'Assemblée nationale constituante.

Ennahda aurait aimé reconduire Hamadi Jebali dans ses fonctions de Premier ministre mais il s'était trop enfoncé dans son idée. Au point de paraître plus animé par ses ambitions personnelles - supplanter Ghannouchi - que par le souci d'une solution. Qu'est-ce qu'un gouvernement «technocratique» qui ne serait pas l'émanation de la volonté des électeurs tunisiens exprimée dans les élections qui ont donné une représentation nationale ? Un contournement de ladite représentation qui ne pouvait pas même se prévaloir d'être du réalisme. Les adversaires politiques de Rached Ghannouchi et de Moncef Marzouki dans les autres camps, laïcs ou de l'ancien régime, ont vu dans cette idée «technocratique» un moyen de remettre en cause la légitimité de l'Assemblée et donc celle des autres pouvoirs.

Hamadi Jebali leur a donné l'opportunité de tenter la manœuvre. Il a échoué et eux aussi. Cela ne pouvait réussir. Si l'objectif est de stabiliser le pays et de rechercher des solutions consensuelles, mettre hors du coup les élus n'est pas la meilleure manière d'y

arriver. On peut critiquer Ennahda - c'est même nécessaire - mais le priver d'être partie prenante de la transition alors qu'il est le parti majoritaire est une grave prise de risque. Il s'agit en fait d'amener le mouvement islamiste à assumer ses responsabilités de parti de gouvernement et non de le mettre hors jeu. Ceux qui ont caressé cette idée, aidés par une presse survoltée qui s'est mise à encenser Jebali au-delà de toute mesure, n'ont pas le sens des réalités.

En choisissant Ali Larayedh, le ministre de l'Intérieur qui s'est retrouvé petit à petit en position de confrontation avec la minorité d'agitateurs salafistes, le mouvement Ennahda a donné le ton. Après avoir fait valoir un «devoir de pédagogie» à l'égard des salafistes, il est désormais dans une ligne de rigueur d'application stricte de la loi. Larayedh de par ses fonctions était sur cette ligne avant Ennahda. Et c'est probablement le sens le plus important de cette désignation : les salafistes qui bafouent les règles communes se verront appliquer rigoureusement la loi. C'est effectivement en assumant clairement son rôle politique qu'un gouvernement peut stabiliser la situation et créer les conditions d'une transition réussie.

Hollande va recevoir un prix pour la paix de l'Unesco



Le prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de l'Unesco a été attribué au président français François Hollande «pour sa haute contribution à la paix et la stabilité en Afrique», a annoncé jeudi le secrétariat exécutif du prix. Le jury a apprécié «la solidarité manifestée par la France à l'égard des peuples africains» avec son intervention au Mali, précisa-t-il. Créé en 1989, le prix est doté de 150.000 dollars. La date de sa remise n'a pas encore été fixée.

En 24 heures, selon son chef de la diplomatie Laurent Fabius, le président français a décidé d'engager le 11 janvier l'armée française au Mali afin de stopper une avancée de groupes islamistes radicaux armés vers Bamako. Un mois et demi après le début de la guerre, 4.000 militaires français sont toujours déployés au Mali, où ils mènent des opérations de combat contre ces groupes. François Hollande succède à l'ONG argentine des Grands-mères de la Place de Mai qui avait reçu le prix en 2010 et à l'ancien président brésilien Lula, récompensé en 2008.

Selon l'Unesco, le Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix «se propose d'honorer les personnes vivantes, institutions ou organismes publics ou privés en activité ayant contribué de manière significative à la promotion, à la recherche, à la sauvegarde ou au maintien de la paix».

Au moins 83 morts à Damas



Au moins 83 personnes ont été tuées dans une série d'attentats à la voiture piégée à Damas faisant de jeudi la journée la plus sanglante dans la capitale depuis le début du conflit, selon un nouveau bilan de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). La principale attaque a eu lieu dans le centre de Damas, lorsqu'un kamikaze a fait sauter sa voiture remplie d'explosifs près de l'entrée du siège du Baas, au pouvoir depuis un demi-siècle, tuant 61 personnes, dont 17 membres des forces gouvernementales, selon l'OSDH.

Il s'agit de l'attentat le plus meurtrier dans la capitale syrienne depuis le début du conflit il y a près de deux ans. Les Affaires étrangères ont donné de leur côté un bilan de 53 morts.

Dans ce qui semble être une action coordonnée, un triple attentat a visé le même jour des sièges des services de sécurité dans le secteur de Barzé, dans le nord de Damas, tuant 22 personnes, dont 19 membres des forces gouvernementales, selon l'OSDH, qui s'appuie sur un large réseau de militants et de médecins à travers le pays.

Ailleurs en Syrie, 38 personnes ont péri jeudi à Deraa, berceau de la révolte dans le sud du pays, dont 18 dans un raid aérien sur un centre médical improvisé, d'après l'Observatoire. Dans la région de Deraa, sept membres d'une même famille - six femmes et une enfant - ont péri dans une explosion à Tsil et dix autres civils ont été tués dans un bombardement de l'armée sur la localité de Jassem.